

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
SCIENCES

DEPARTEMENT OF SOCIOLOGIE

LA CONQUETE DU POUVOIR EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE AU TCHAD : ACTEURS, STRATEGIES ET IMPLICATIONS

Mémoire rédigé et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Sociologie

Par

IDRISS MAHAMAT ABAKAR

Titulaire d'une Licence en Sociologie

Spécialité : Sociologie politique

Membres du jury :

Président : ARMAND LEKA ESSOMBA (Pr)

Rapporteur : CHRISTIAN BIOS NELEM (MC)

Examineur : ALBERT NNA NTIMBAN (MC)



Année académique 2022 - 2023

Je dédie ce travail à ma maman, Zeneba Souleyman Mahamat, et à la mémoire de mon défunt
papa, sa majesté Mahamat Abakar Bada Goukouni

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis avec beaucoup d'émotion et de satisfaction d'exprimer ma reconnaissance la plus chaleureuse envers mon directeur de Mémoire, Pr Christian Bios Nelem pour la réalisation de ce travail scientifique dont il a été toujours à notre écoute. Il n'a pas simplement accepté de diriger mon mémoire. J'ai pu apprécier non seulement durant tout ce temps sa compétence scientifique, mais aussi son importante dimension humaine avec ses étudiants. C'est pourquoi, je lui exprime une fois de plus ma profonde considération et ma reconnaissance éternelle.

Ma gratitude va également à l'endroit du Chef de Département, Pr Armand Leka Essomba, pour sa compétence scientifique, ses qualités humaines et ses aptitudes managériales dans le processus de notre formation au sein du Département.

J'adresse également mes remerciements à tous les enseignants du Département de Sociologie, pour leur rigueur scientifique, particulièrement au Pr Nna Ntimban Albert pour avoir toujours été à notre écoute. Ses qualités humaines font de lui, un Professeur proche de ses étudiants.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous mes frères, sœurs et oncles qui ont toujours su m'encourager et me soutenir durant toutes mes études. Trouvez ici ma profonde gratitude mes chers.

Je tiens à remercier tout autant mes estimés grand-frères sa majesté Ahmat Tidjanie Mahamat Abakar, Mahamat Lamine Mahamat Abakar, Mahamat Saleh Mahamat Abakar et Ismaël Ali Abakar, pour leur soutien durant cette entreprise scientifique.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les enquêtés qui ont bien voulu prendre du temps pour partager avec moi leurs points de vu dans le cadre de mon enquête du terrain.

Enfin, mes remerciements vont à l'endroit de tous mes camarades pour leur gentillesse et leur sens de fraternité et amitié durant toutes ces années d'études. Je vous suis très reconnaissants mes chers promotionnaires, surtout Hilary Odyle Bidjeck, Ibrahim Njoya, Oumar Mahamat Saleh, Michel Keptcchuime.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DE SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES ANNEXES.....	v
LISTE DES PHOTOS	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ACTUEL DU TCHAD	27
I. PAYSAGE SOCIOPOLITIQUE DU TCHAD EN CONTEXTE MONOLITHIQUE ..	28
II. CHAMP POLITIQUE TCHADIEN A L'ERE DE LA DEMOCRATIE : ENTRE CRISPATIONS POLITIQUES ET VIOLENCES POLITICO-MILITAIRES.....	37
III. SITUATION SOCIOECONOMIQUE ET GOUVERNANTE AU TCHAD	45
CHAPITRE 2 : CARTOGRAPHIE DU CHAMP POLITIQUE TCHADIEN EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE	50
I. PARTIS POLITIQUES DU TCHAD	51
II. MOUVEMENTS POLITICO-MILITAIRES.....	60
III. GRANDES FIGURES POLITIQUES DU TCHAD.....	63
CHAPITRE 3 : ENJEUX DE CONQUETE DU POUVOIR EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE AU TCHAD.....	70
I. CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL D'ACCESSION AU POUVOIR	71
II. MECANISMES DE CONQUETE ET DE CONSERVATION DU POUVOIR. Le cas du parti MPS.....	76
III. STRATEGIES DE CONQUETE DU POUVOIR PAR LES ACTEURS POLITIQUES DE L'OPPOSITION	88
CHAPITRE 4: QUETE DU POUVOIR ET STABILITE SOCIOPOLITIQUE AU TCHAD	99
I. INFLUENCE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS L'INSTABILITE POLITIQUE AU TCHAD	100
II. IMPASSE DE LA DEMOCRATIE TCHADIENNE.....	105
III. DESENCHANTEMENT DU CHAMP POLITIQUE.....	112
CONCLUSION GENERALE	120
BIBLIOGRAPHIE	129
ANNEXES	141
TABLE DES MATIERES	160

LISTE DE SIGLES ET ABREVIATIONS

- AEF : Afrique Equatoriale Française
- AOF : Afrique Occidentale Française
- BPE : Bureau Permanent des Elections
- BAD : Banque Africaine de Développement
- CNS : Conférence Nationale Souveraine
- CSM : Conseil Supérieur Militaire
- CMT : Conseil Militaire de Transition
- CPDC : Coordination des Partis politiques pour la Défense de la Constitution
- CEMGA : Chef d'Etat Majors General des Armées
- CNDP : Conseil National du Dialogue Politique
- COBS : Coordination des Organisations de Bureaux de Soutien
- CCFAN : Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord
- CSAPRN : Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation Nationale
- CMU : Commandement Militaire Unifié
- CMP : Coordination de la Majorité Présidentielle
- CNRE : Commission Nationale de Recensement Electoral
- COP : Coordination de l'Opposition Politique
- CCPOD : Cadre de Concertation des Partis politiques de l'Opposition
- CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
- CCMSR : Conseil de Commandement Militaire pour le Salut de la République
- FAN : Forces armées du Nord
- FAP : Forces armées populaires
- FACT : Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad
- FONAC : Front de l'Opposition Nouvelle pour l'Alternance et le Changement
- FROLINAT : Front de Libération Nationale du Tchad
- GUNT : Gouvernement d'Unité Nationale du Tchad
- MPS : Mouvement Patriotique du Salut
- MSA : Mouvement Socialiste Africain
- MOSONAT : Mouvement du Salut National du Tchad
- UNDR : Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau
- UDT : Union Démocratique Tchadienne
- PPT : Parti Progressiste du Tchad

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Attestation de recherche	143
ANNEXE 2 : Guide d'entretien	144
ANNEXE 3 : Liste des enquêtés	146
ANNEXE 4 : Code de bonne conduite des partis, des groupements politiques et des candidats aux élections au Tchad	147
ANNEXE 5 : Accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad	151
ANNEXE 6 : Accord entre le gouvernement du Tchad et le FROLINAT du 16 septembre 1977	162
ANNEXE 7 : Accord de Syrte 2007	166

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Logo du MPS	76
Photo 2 : Alliance électorale MPS	78
Photo 3 : Mobilisation des jeunes MPSistes	79
Photo 4 : Clientélisme électorale.....	81
Photo 6 : Chefs traditionnels en pleine campagne électorale (2021)	84
Photo 7 : Militaires en vote sans isoloir (2016)	86
Photo 8 : Politico-militaires en position d'embarquement.....	89
Photo 9 : Succès Masra en posture de parole	91
Photo 10 : Appel du Masra.....	92
Photo 11 : Saleh Kebzabo en meeting (2016)	93

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Partis satellites du Mouvement Patriotique du Salut.....	54
Tableau 2 : Liste des partis politiques d'opposition les plus actifs.....	59
Tableau 3 : Acteurs politico-militaires les plus actifs sur le terrain.....	62
Tableau 4 : Bureaux de soutien au Mouvement Patriotique du Salut	81

RESUME

Dans le cadre de la réalisation de notre recherche sur la « conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad... », nous sommes parti du constat selon lequel depuis l'avènement de la démocratie en 1990, la situation politique au Tchad reste entachée d'une instabilité politique, malgré la tenue de maintes élections présidentielles. C'est ce qui nous a conduit à nous intéresser, aux profils et aux stratégies de conquête du pouvoir des acteurs politiques du Tchad, afin de mettre en évidence cette problématique.

A cet égard, nous avons voulu comprendre et analyser la persistance de l'instabilité politique au Tchad, en nous intéressant aux mécanismes de conquête et de conservation du pouvoir par les acteurs politiques, afin de montrer l'influence de ces pratiques sur le Tchad. Pour y arriver, nous avons opté pour une approche sociologique qualitative ancrée sur la théorie du champ de Pierre Bourdieu et l'analyse stratégique de Michel Crozier.

Il ressort de cette étude que depuis la période d'indépendance jusqu'à nos jours, la configuration politique du Tchad n'a pas pu observer une évolution réelle en termes d'acteurs politiques. Ce qui fait qu'aujourd'hui, pour bien comprendre cette configuration politique, il faut nécessairement monter à l'histoire du Tchad, dans la mesure où les acteurs qui animent la vie politique au Tchad, reproduisent les velléités du temps monolithique dans leur quête du pouvoir.

En outre, nous avons observé que les différentes formes de stratégie de conquête et de conservation du pouvoir, mobilisées dans l'espace public par les acteurs politiques, constituent davantage un bastion des tensions sociopolitiques au Tchad. En ce sens, nous sommes en présence de trois mouvances politiques, qui se contredisent dans le champ politique national en quête du pouvoir. Il s'agit de la majorité présidentielle, des partis politiques d'opposition et des acteurs politico-militaires.

Enfin, nous avons constaté que ces formes de conquête et de conservation du pouvoir, ont contribué non seulement à la fragilisation du climat politique au Tchad mais aussi, ont permis davantage aux puissances externes de s'ingérer dans les affaires politiques internes du pays. C'est ce qui rend compte bien évidemment de la permanence de la question de la stabilité politique au Tchad, comme enjeu de débats et de luttes.

Mots-clés : Tchad, démocratie, acteurs, stratégies, champ politique

ABSTRACT

As part of our research on the «conquest of power in a democratic context in Chad...», we started from the observation that since the advent of democracy in 1990, the political situation in Chad remains marred by a political instability, despite the holding of numerous presidential elections. This is what led us to take an interest in the profiles and strategies of conquest of power by political actors in Chad, in order to highlight this problem.

In this regard, we wanted to understand and analyze the persistence of political instability in Chad, by focusing on the mechanisms of conquest and retention of power by political actors, in order to show the influence of these practices on Chad. To achieve this, we opted for a qualitative sociological approach rooted in the field theory of Pierre Bourdieu and the strategic analysis of Michel Crozier.

It emerges from this study from the period of independence to the present day, the political configuration of Chad has not been able to observe a real evolution in terms of political actors. This means that today, to fully understand this political configuration, it is necessary to go back to the history of Chad, insofar as the actors who animate political life in Chad reproduce the inclinations of monolithic time in their quest power.

In addition, we have observed that the different forms of strategy for conquest and retention of power, mobilized in the public space by political actors, constitute more of a bastion of sociopolitical tensions in Chad. In this sense, we are in the presence of three political movements, which contradict each other in the national political field in search of power. These are the presidential majority, opposition political parties and politico-military actors.

Finally, we found that these forms of conquest and retention of power have not only contributed to the weakening of the political climate in Chad but also have further enabled external powers to interfere in the internal political affairs of the country. This is what obviously accounts for the permanence of the question of political stability in Chad, as an issue of debate and struggle.

Keywords: Chad, democracy, actors, strategies, political field

INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Après au moins de 30 ans d'histoire politique marquée par des violences politico-militaires et des régimes de parti unique, une nouvelle transition politique s'ouvre au Tchad. En effet, à la suite de coup d'Etat du 01 décembre 1990 qui a permis d'anticiper le départ du Président Hissein Habré à la magistrature suprême du pays, les nouveaux dirigeants sous le guide d'Idriss Deby Itno à la tête du parti Mouvement Patriotique du Salut (MPS) ont procédé à la démocratisation des institutions politiques du Tchad dès leur prise de pouvoir. C'est ainsi que comme c'est le cas des Etats d'Afrique noire francophone en 1990, le Tchad accède à la démocratie à l'issue de la conférence de la Baule avec l'arrivée du régime du MPS à sa tête. Ainsi, dès son arrivé à la tête du Tchad, Idriss Deby Itno proclame : « *l'avènement d'une démocratie réelle, pluraliste, garantissant toutes les libertés individuelles et collectives*¹ ». Le multipartisme a été adopté au travers de l'ordonnance n°015/PR/ 1991² relative à la création, au fonctionnement et à la dissolution des partis politiques.

Dans cette perspective, les hommes politiques se sont engagés ensemble à jeter de nouvelles bases de l'organisation politique au Tchad. De-là, les acteurs politico-militaires ont déposé aussi les armes pour se conformer aux exigences de cette nouvelle transition politique, en orientant notamment leurs revendications politiques vers une voie pacifique. C'est ainsi que la première Conférence Nationale Souveraine (CNS) s'ouvre dès 1993, afin de bâtir un nouveau Tchad sur la base des principes démocratiques. L'espoir d'une paix durable s'est instauré au sein de la classe politique tchadienne, pour enterrer désormais le sombre passé, entaché des conflits armés et des régimes monolithiques et également participer à la tenue des élections présidentielles de 1996³.

Cependant, le processus démocratique tel qu'engagé dès 1990 et renforcé à l'issue de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) en 1993, s'est traduit par un climat d'incertitudes politiques et de violences politico-militaires, qui déboucha à la continuité de la conquête du pouvoir par les armes. En effet, le projet de modification de la Constitution de 1996 en 2004, porté par le régime du MPS avec pour point cardinal la suppression de mandat du Président de la République, a réanimé davantage la tension politique dans le pays.

Dans ce contexte, des groupements de l'opposition démocratique à l'instar de la Coordination des Partis Politiques pour la Défense de la Constitution (CPDC) et des mouvements des acteurs politico-militaires se sont émergés pour tenter d'anticiper le départ du

¹ Robert Buijtenhuis, *La Conférence Nationale Souveraine*, Paris, Karthala, p.16, 1993

² Rapport de Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR) « Les partis politiques tchadiens, quelle démocratie, pour quelle paix ? », 2019, 2^eed, p.18-19).

³ Lire aussi le préambule du parti Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR)

régime du MPS par force. Plusieurs tentatives de Coups d'Etats furent observées. Et cela, en dépit des organisations des autres élections présidentielles à maintes reprises et la mise en place des mécanismes de gestion de la crise politique, notamment l'Accord de 13 août 2007 et le Cadre national du dialogue politique en 2020.

Dès lors, ces différentes tentatives de résolution de la crise politique au Tchad n'ont pas abouti à des solutions durables du fait de l'hégémonisme du parti au pouvoir dans tout l'appareil étatique. Cela se manifeste également par la pluralité des acteurs aux profils divers impliqués dans la conquête du pouvoir. Par manque d'alternance politique, l'on observe la permanence des mouvements politico-militaires à côté des partis politiques de l'opposition démocratique dans l'espace public en conquête du pouvoir. Où l'on voit cette réalité avec la mort du Président Idriss Deby Itno au champ de bataille contre les éléments du Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) à la veille de sa victoire aux dernières présidentielles de 2021.

Dans cette situation où l'expérience de la démocratie tchadienne secouée tantôt par les partis politiques d'opposition tantôt par les mouvements d'oppositions armés tantôt par le parti au pouvoir, nous a motivé à situer la présente recherche autour de ce sujet. Car étant moi-même tchadien, la mort de celui qu'on croyait être le père de la démocratie au Tchad suite aux violences politico-militaires dans l'exercice de ses fonctions, nous a conduit à nous poser multiples questions dans notre esprit et la plus récurrente est la suivante : comment on est arrivé à ce niveau d'instabilité politique dans le pays ?

Pour ce fait, la présente étude s'intéresse aux acteurs politiques tchadiens et leurs stratégies pour la conquête et la conservation du pouvoir afin de mieux saisir cette problématique.

II. PROBLEME DE RECHERCHE

Le problème sociologique se distingue du problème social, en ce sens que contrairement au problème social qui renvoie à un phénomène qui peut être facilement identifié sans aucun investissement scientifique à l'exemple de la coupure d'électricité, la bagarre etc. Le problème sociologique est un phénomène qui surgit entre une situation attendue et une situation observée. Dès lors, Paul N'DA⁴ nous précise que :

« Formuler le problème, c'est exprimer en termes sans équivoque, dans un énoncé non interrogatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée pour que la lumière soit apportée aux brouillards des interrogations. C'est montrer à

⁴ Paul N'DA, *Recherche et Méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, p.57, 2015

l'aide d'une argumentation que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente, et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances ».

Dans la présente étude, nous constatons que malgré l'avènement de la démocratie en 1990, porteuse d'espoir dans une société secouée par des conflits armés, la situation politique au Tchad, reste jusqu'à ce jour marquée par la récurrence des violences politico-militaires et des crispations politiques qui mettent en cause la stabilité politique dans le pays. Cette situation met en exergue, non seulement l'échec du processus démocratique tel qu'engagé en 1993 à l'issue de la Conférence Nationale Souveraine (CNS, traduit la pluralité également des acteurs aux profils divers dans le champ politique tchadien.

C'est dans cette optique que la démocratie au Tchad se retrouve scellée entre l'opposition démocratique, les mouvements politico-militaires et la majorité présidentielle avec sa tête le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) dans l'espace public en quête du pouvoir. Ceci étant, la mort du Président Idriss Deby Itno sur le champ de bataille, contre le mouvement politico-militaire Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) traduit bien cette extrême tension politique dont subit le Tchad, en dépit des institutions démocratiques garantes de la stabilité.

III. REVUE DE LA LITTERATURE

Faire la revue de la littérature consiste pour nous, de parcourir les travaux qui ont été faits sur le sujet de notre recherche. C'est dans cette logique que Quivy et Campenhoudt⁵ soulignent que :

« Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement [...]. Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut-être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précède ou l'influence. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui approche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée ».

Cela amène Paul N'DA à souligner que :

⁵ Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, *Manuel de Recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, p.42-43, 1995

« La revue de la littérature est un texte rédigé sur la base des données recueillies par la recherche documentaire, un texte articulé logiquement, une sorte de dissertation organisée, structurée qui fait progresser dans la compréhension des idées, des théories, des débats, des convergences et divergences entre les auteurs sur un sujet⁶ ».

Ainsi, la question de conquête du pouvoir politique a fait l'objet d'une littérature scientifique abondante dans le champ de la recherche. C'est pourquoi dans ce volet, nous proposons d'abord de faire un état lieu sur ce domaine de la recherche afin d'apporter notre modeste contribution à la production de la connaissance scientifique en empruntant notre propre angle d'analyse. A ce titre :

- **Conflits armés et lutte de pouvoir**

Souleymane Abdoulaye A. (2012), se propose de s'interroger dans son article sur la pérennité des conflits armés au Tchad en mettant l'accent sur les enjeux que les protagonistes et leurs alliés respectifs entendent tirer de ces conflits. Dans une perspective diachronique, systémique et constructiviste, il nous montre que cette situation s'explique par la gestion privative du pouvoir et la violence comme unique moyen de sa conquête d'une part, et par les motivations des puissances étrangères impliquées dans les conflits d'autre part.

Il relève à cet effet que cette situation, a pour conséquence entre autres : les clivages politiques et identitaires au sein de la communauté tchadienne ; l'alternance au sommet de l'Etat n'est possible que par l'épreuve de la force et l'ingérence des puissances étrangères.

Ali Waidou (2020), quant à lui, nous met en exergue dans son article comment le Darfour a servi de tremplin pour la conquête du pouvoir politique au Tchad de 1960 à 1990, date à laquelle Idriss Deby Itno arrive au pouvoir. En effet, il souligne que le Darfour, zone frontalière avec le Soudan a joué de premier plan dans l'instabilité politique au Tchad en général, et la conquête du pouvoir de Ndjamena en particulier.

A ce titre, à partir d'une approche combinatoire tenant compte de la diachronie, de la synchronie et de la systémie, il nous révèle que cette région du Soudan a favorisé la naissance du Front National pour la Libération du Tchad (FROLINAT), la première rébellion contre le régime

⁶ Paul N'DA, p.91

de François Tombalbaye dans les années 1960 pour contester les abus administratifs et l'oppression politique à l'égard des élites du Nord.

Eugène Le-yotha Ngartebaye (2008), dans son mémoire intitulé « *Les rebellions sous le régime d'Idriss Deby (1990-2008)* », tente de comprendre pourquoi les rebelles tchadiens n'arrivent pas toujours à conquérir le pouvoir entre les mains du régime de MPS malgré leur force de frappe ?

Dans cette perspective, il nous met en évidence les maux qui minent ces formations politico-militaires qui se sont transformées selon lui, en un fonds de commerce et continuent davantage de réduire les potentialités du pays en matière de développement. Dans ce contexte, il précise les stratégies de ces acteurs se sont orientées vers le partage des postes juteux dans l'administration publique et la course pour l'accès aux richesses nationales face à leurs échecs de conquérir le pouvoir en place.

Au demeurant, il montre que les maux qui entravent la réussite des rebelles à l'accession sont entre autre notamment : la base ethnique des formations rebelles, les ambitions personnelles des leaders politiques militaires au détriment de la cause nationale, les alliances fantaisistes, les accords d'opportunités sous fonds de calculs d'intérêts des chefs rebelles, les soutiens financiers et logistiques ainsi que l'absence de programme politique, l'absence d'adhésion populaire à leur lutte et enfin la répression des forces gouvernementales qui fait craindre le pire à la population civile pour leurs supposés soutiens aux rebelles.

• **Pluralisme politique en Afrique**

Issaka k. Souaré (2017), l'auteur dans son ouvrage intitulé *Les partis politiques de l'opposition en Afrique : la quête du pouvoir*, nous met l'accent sa problématique sur l'alternance partisane au sommet de l'Etat, en s'intéressant notamment : les efforts et les stratégies de conquête du pouvoir par les partis politiques d'opposition en Afrique subsaharienne. En prenant comme cadre d'étude la période postcoloniale, il mobilise son analyse à partir de l'approche institutionnelle et l'approche stratégique et choix rationnel pour mettre en exergue les cadres institutionnels de la compétition politique et les stratégies des partis politiques d'opposition dans la quête du pouvoir ou de leur positionnement dans la sphère politique.

Dans cette perspective, il souligne que premièrement les partis au pouvoir mobilisent les tactiques telles que l'usage partisan des forces de sécurité et d'autres structures de l'Etat au

niveau de la réglementation institutionnelle pour contrecarrer l'opposition. Ensuite, ils utilisent la fraude électorale et la cooptation des certains membres de l'opposition. Quant aux partis politiques de l'opposition, l'auteur nous relève que ces derniers mobilisent la coalition politique, le boycottage des scrutins et les manifestations de la rue comme stratégie de conquête du pouvoir.

Brice Arsene Mankou (2021), en prenant l'approche diachronique comme cadre théorique, l'auteur quant à lui nous souscrit sa problématique dans cet article sur la dialectique des alliances « opposition-pouvoir » et « pouvoir-opposition » en Afrique Centrale. Il circonscrit à ce titre, son analyse particulièrement sur l'alliance Sassou-Kolelas avant la guerre civile de 1993-1994 et leur discorde intervenue après les guerres civiles de 1997 et 1999 au Congo Brazzaville.

Dès lors, en parcourant le contexte d'émergence de cette dialectique, il nous montre que l'instabilité politique en Afrique, se joue autour de ces alliances. Ces dernières prennent leurs causes autour de la « politique du ventre », de l'absence d'idéologie et de programmes des partis politiques, de la conception confuse même de l'idée de la politique par les responsables des partis politiques ainsi que de la misère et la corruption.

Jean-Francois Owaye et al (2021), dans cet article il tente de nous dresser un bilan sur la démocratie électorale en Afrique noire, pour nous mettre en exergue les facteurs structurels déclencheurs des conflits au cours des processus électoraux dans les Etats africains subsahariens, l'effectivité des dispositifs de prévention et de gestion des crises électorales et postélectorales sur le continent.

En prenant l'approche de la synthèse comme cadre d'analyse et la recherche documentaire comme outils de collecte de données, l'auteur s'intéresse particulièrement le jeu des acteurs, les facteurs de crise, leurs issues et la mise en œuvre des cadres institutionnels des institutions régionales ou sous régionales de paix et de sécurité.

Ainsi, il montre que face aux crises postélectorales, les différentes politiques d'opération initiées par les mécanismes interafricains de prévention, d'atténuation, de maintien de la paix et de gestion des crises n'ont pas apporté des solutions. Ceci du fait que des faiblesses normatives, fonctionnelles, d'outils de coercition des plans d'opérationnalisation, de dépendance extérieure qui empêchent ces mécanismes de quadriller efficacement les systèmes électoraux en Afrique subsaharienne.

Diarassouba Ibrahima (2021), quant à lui dans son article portant sur le thème « la démocratie ivoirienne à l'épreuve des stratégies coalitionnelles politiques », se propose d'identifier et d'analyser des causes des échecs des coalitions politiques et leurs conséquences sur la démocratie en Côte d'Ivoire. Ce faisant, son étude souscrit dans une démarche qualitative ancrée dans le courant théorique du changement social pour essayer de mettre en évidence son objet de recherche.

A cet égard au terme de son analyse, il nous dégage quatre principales causes qui contribuent à la fragilisation des coalitions politiques en Côte d'Ivoire. Il s'agit entre autre :

- Du charisme trop fort des leaders politiques dans la coalition ;
- Du non-respect du principe d'inclusivité dans la prise de décision par les partis dans la mise en place des coalitions ;
- De l'inexistence d'un projet de société commun clairement formalisé dès le départ entre les partis coalisés ;
- Et enfin, du comportement nombriliste des partis politiques membres des coalitions qui nourrissent des projets personnels inavoués.

• **Communication politique en contexte de pluralisme politique**

André Tassou et Alawadi Zelao (2021), quant à eux, essayent de mettre en exergue la place des réseaux sociaux dans la reconfiguration de la communication politique en Afrique subsaharienne. Dans cette optique selon les auteurs, à l'ère des réseaux sociaux la communication politique se reconfigure et épouse une dynamique d'expression qui prend en compte à la fois la pluralité des acteurs et le décentrement des lieux de discours.

A ce titre, sous l'emprise de ces réseaux, la conception traditionnelle de la communication politique prendre un sacré coup (...), elle est aujourd'hui le fait d'un ensemble des personnes et groupe de personnes qui prennent la parole en raison de l'irruption dans leur quotidien des médias sociaux. Ceci étant, c'est l'horizontalité qui prend forme et qui fait office de matrice référentielle de la communication politique qui devient ainsi une affaire des citoyens de tous ordres. L'horizontalité de la communication politique se fabrique dans des lieux discursifs qui ne répondent d'aucune orientation édictée, prescrite et ordonnée par autorité, une hiérarchie ou une forme extérieure à l'agir communicationnel des citoyens. Selon eux, il y a dans cette horizontalité le dévoilement de la réciprocité et de l'interaction plus ou moins symétrique qui prend sens sur les fora numériques, l'affiliation à des groupes dans le WhatsApp ou encore les comportements hyperactifs sur Facebook. Cela implique que sur le terrain de la communication

politique, l'horizontalité prend corps au reflet d'une double dynamique, mais complémentaire et imbriquée notamment : le décentrement et la décentralisation. En effet, le décentrement rend compte de la multiplication des lieux des acteurs et des instruments qui servent à la production de la communication politique.

Pour cela, les medias sociaux jouent un rôle crucial en s'offrant comme des planches d'expressions investies par des citoyens ordinaires et non plus forcément par des experts. La décentralisation quant à elle, renvoie à une logique de proximité et d'incitation que les medias sociaux confèrent à la participation des citoyens, notamment dans les débats, les discussions et l'interconnectivité numérique. Faut-il souligner que selon eux, l'espace public numérique apparaît désormais comme un instrument de construction d'une nouvelle identité citoyenne et le lieu par excellence de la formation d'une identité partagée.

Cet espace procède à ce titre, à la fois de la reconfiguration de l'espace public classique tel que celui-ci fut analysé par Habermas et à l'arrivée d'une nouvelle génération des usages des NTIC qui en sont des consommateurs routiniers. C'est pourquoi, outre qu'ils pluralisent l'espace de la communication politique, les medias sociaux en Afrique remplissent désormais une fonction de contestation, de dé-légitimation et de déconstruction des régimes politiques qui ont tendance à reconduire les mœurs autoritaires des années 1960. Les medias sociaux constituent une force majeure dans les bouleversements qui affectent la pratique, les représentations et les mœurs de la communication politique. Car, de nos jours cette dernière tend à se décentrer, à se décentraliser. Toutefois, tout comme la démocratie représentative, la démocratie technique à ses limites et recèle en elle les mêmes germes d'élitisme. La communication politique à l'ère des réseaux sociaux n'échappe pas à la capture élitiste.

Badau et Eyries (2015), se proposent d'étudier l'utilisation des réseaux sociaux numériques (Facebook et Twitter) à des fins de communication politique pendant les élections présidentielles de 2014 en Roumanie.

Dans cette optique, les auteurs cherchent à déterminer l'efficacité du recours à ces réseaux dans la communication des candidats et l'influence qu'ils ont pu exercer sur l'issue de la campagne. Dans ce sens, à partir d'une démarche empirique en comparant les contenus publiés par les deux principaux candidats Klaus Lohamnis et Victor Ponta, sur leurs comptes Twitter et Facebook, ils nous soulignent que les utilisateurs des réseaux sociaux en Roumanie préfèrent les informations qui n'ont pas grand rapport avec la réalité, plutôt que les informations basées sur les faits réels.

Dès lors, selon eux les réseaux sociaux dans ce contexte sont un lieu privilégié pour propager des mythes, comme celui du sauver, avec lequel Klaus Lohannis semble avoir gagné les élections. Dans la mesure où les électeurs prennent non seulement les messages politiques projectifs tels que les mythes comme des messages réels, mais ils préfèrent également les messages émotionnels.

Patrice Bénis MUKULU NDUKU (2010), à partir de la théorie de la communication politique, met en lumière la nature de la communication politique tenue durant les élections présidentielles de 2011 en République Démocratique de Congo(RDC). Dans cette recherche, il souligne que pendant cette période particulière, les prétendants au pouvoir ont développé des communications politiques de type ponctuel. Car, elles ont été par des discours d'exclusion, d'appel à la violence et de prophétisations des chiffres repris par les listes de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Toutefois, observe-t-il malgré ce caractère conflictuel des stratégies communicationnelles, il y avait une ressemblance entre les prétendants autour des questions d'ordres générales telles : la restauration de l'Etat, la réforme de l'armée, de la police et des services des renseignements et, de la relance de l'économie.

Cependant quant à la nature de ces communications, il les situe à deux niveaux, notamment : le premier est vertical qui a concerné des communications politiques entre prétendants au pouvoir et les électeurs. Le deuxième quant à lui, est horizontal qui s'est caractérisé par des communications politiques entre électeurs.

A la fin de son analyse, il souligne que malgré les lignes maîtresses des programmes présentés aux congolais, les prétendants au pouvoir n'indiquent pas véritablement comme ils prétendent résoudre la situation socio-économique de la population. Comme perspective, il préconise en effet, la classe politique devra présenter des projets des sociétés qui répondent à la logique de la communication politique permanente à partir des méthodes des gestions qui leurs permettront d'identifier les problèmes quotidiens de ce peuple. Un effort remarquable également devra être fait dans l'organisation des partis politiques pour éviter qu'ils soient réduits aux formats intermédiaires d'accessions au pouvoir politique par leurs animateurs.

IV. PROBLEMATIQUE

La problématique consiste la voie par excellence pour amorcer la résolution de l'énigme révélée par le problème de recherche. A ce titre, elle nous permet de questionner ou de faire un tour sur l'ensemble des points des vues qui ont été émis sur notre objet de recherche.

Dans cette perspective, Quivy et Copenhoudt soutiennent que :

« La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adapter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés la manière dont on va les interroger⁷ ».

Dans cet élan, selon BEAUD (1999) rapporté par Paul N'DA que : *« la problématique, c'est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi⁸ ».*

Ainsi, pour ressortir l'originalité de notre angle de réflexion dans le cadre de cette recherche, nous orientons notre analyse sur les stratégies de conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad.

A. QUESTIONS DE RECHERCHE

La question de recherche est le fil conducteur de la recherche. C'est elle qui nous guide dans le processus de notre recherche. Sa formulation nous exige à respecter un certain ensemble de critères, notamment : la clarté, la pertinence et la faisabilité.

➤ Question principale

Comment comprendre la permanence d'une instabilité politique en contexte démocratique au Tchad ?

➤ Questions secondaires

Question 1 : Quels sont les acteurs qui animent la configuration politique du Tchad en contexte démocratique ?

Question 2 : Dans quelle mesure les mécanismes de conquête du pouvoir au Tchad favorisent-ils l'instabilité politique ?

Question 3 : Quelles sont les implications de cette instabilité pour la démocratie au Tchad ?

B. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

⁷ Ibid. p.75

⁸ Ibid. p.54

La formulation des hypothèses nous fournit les orientations essentielles de notre recherche, dans la mesure où elle nous guide dans la collecte des données. Elle nous indique les données à collecter et définit les plus pertinentes. C'est à ce titre que Quivy et Campenhoudt notent que :

« L'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moment de la mener avec ordre et rigueur sans sacrifier pour autant l'esprit de découverte et de curiosité propre à tout effort intellectuel digne de ce nom. Bien plus, un travail ne peut être considéré comme une véritable recherche s'il ne se structure pas autour d'une ou plusieurs hypothèses⁹ ».

➤ **Hypothèse générale**

La permanence d'une instabilité politique en contexte démocratique au Tchad s'explique par l'échec du processus démocratique et la pluralité des acteurs intervenant dans le champ politique du Tchad.

➤ **Hypothèses secondaires**

Hypothèse 1 : La configuration politique du Tchad est animée par un ensemble d'acteurs politiques aux profils divers pour la conquête du pouvoir, notamment : le parti au pouvoir, l'opposition démocratique et les mouvements politico-militaires.

Hypothèse 2 : Les mécanismes divers de conquête du pouvoir au Tchad favorisent un climat d'instabilité politique, dans la mesure où les acteurs en compétition ont recours, au-delà du cadre institutionnel régissant le mode d'accession au pouvoir, à d'autres pratiques.

Hypothèse 3 : Les implications institutionnelles et non institutionnelles liées aux mécanismes de conquête et de conservation du pouvoir ont contribué à la fragilisation de la culture démocratique au Tchad.

V. OBJECTIFS ET INTERETS DE LA RECHERCHE

1. Objectif principal :

⁹ Ibid. p.165

Comprendre et analyser la persistance de l'instabilité politique au Tchad, en s'intéressant aux mécanismes de conquête et de conservation du pouvoir par les acteurs politiques.

➤ **Objectifs spécifiques :**

- Analyser la configuration politique du Tchad en contexte démocratique
- Identifier les mécanismes d'accession et de conservation du pouvoir politique au Tchad;
- Ressortir les implications de cette instabilité politique sur la société tchadienne dans sa globalité.

2. Intérêt de cette recherche

Le choix de ce thème dans le cadre de la présente étude, se situe à deux niveaux, notamment : l'intérêt politique et l'intérêt scientifique.

- **Intérêt politique :** notre intérêt ici, est d'essayer de comprendre comment les acteurs politiques tchadiens se mobilisent dans des compétitions démocratiques en conquête du pouvoir dans un pays qui n'a jamais connu une alternance politique pacifique.
- **Intérêt scientifique :** les sciences sociales étant dynamiques suivant les rythmes de nos sociétés contemporaines, le choix de ce sujet nous a semblé utile ici, dans le souci de mieux débusquer la face cachée de la démocratie tchadienne à l'ère du pluralisme politique.

VI. CADRE THEORIQUE

Selon Gingras (1997) rapporté par Paul N'DA la théorie englobe :

« deux cheminements complémentaires du processus de recherche : le cheminement de la découverte et le cheminement de la preuve. La théorie a une place dans le processus de recherche, influence l'analyse des phénomènes sociaux. Partie prenante du cheminement de la découverte, la théorie crée la capacité d'imaginer des explications pour tout phénomène social et stimule à poser de nouvelles questions pour améliorer le savoir¹⁰ ».

Dans le cadre de cette étude, nous avons mobilisé la théorie du champ de Pierre Bourdieu, l'analyse stratégique de Michel Crozier ainsi que la théorie de conflit, qui nous ont permis de mieux comprendre et analyser l'objet de notre sujet de recherche.

¹⁰ Ibid. p.107

1. La théorie du champ

Le champ se présente comme un espace social structuré, relativement autonome, où des agents se rivalisent autour d'un enjeu spécifique. A ce titre, selon Bourdieu¹¹, le champ se définit comme étant :

« L'espace structuré de positions dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminée par elles) ». A ce titre, un champ fonctionne à condition qu'il ait « des enjeux et des agents prêts à jouer le jeu, dotés de l'habitus impliquant la connaissance et la reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux etc¹². ».

La notion du champ met ainsi en exergue deux postulats distinctifs, notamment :

- Les logiques de concurrence et de lutte qui caractérisent tout espace social ;
- La spécificité irréductible des enjeux propres à ces espaces, qui tend à rapprocher les agents malgré leurs positions différentielles.

Dans cette logique, notre intérêt de recourir à cette théorie dans le cadre de cette recherche, est lié à son avantage mettant en exergue la conflictualité structurant les rapports entre les acteurs dans le champ politique. Puisque, le champ politique se présente selon Bourdieu :

« [...] à la fois champ de forces et comme champ de luttes visant à transformer le rapport de forces qui confère à ce champ sa structure à un moment donné [...] le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires réduits au statut de « consommateurs », doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production¹³ ».

A la différence de champ religieux, artistique, littéraire etc., la spécificité du champ politique est que les politiciens sont justiciables du verdict populaire temporairement. Ils sont obligés de tourner vers le public. Car, ils ne peuvent pas rester totalement fermés. Ces

¹¹ Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, p.113, 1980

¹² Ibid.114

¹³ Ibid. 3-4

producteurs politiques possèdent une force de mobilisation du capital politique soit à titre personnel ou en groupe.

Au demeurant, le champ politique considéré comme un espace caractérisé par un état du rapport des forces entre les agents autour de la conquête du pouvoir. En tant que tel, les relations sociales entre ces agents sont définies par la position qu'ils occupent dans le champ politique, par le volume et la composition des capitaux politiques dont ils disposent et par les dispositions qui orientent la manière dont ils sont fixés à mobiliser ces capitaux dans la conquête du pouvoir.

La mobilisation de cette théorie, nous a permis dans la présente recherche à mieux comprendre la structuration du champ politique secoué par des différents acteurs politiques aux profils divers en conquête du pouvoir.

2. L'analyse stratégique

Cette théorie a été élaborée par Michèle Crozier et Erhard Freidberg dans : *L'Acteur et Le Système. Les contraintes de l'action collective*, (1977). En effet, il s'agit d'une théorie centrale en sociologie de l'organisation, permettant de mettre en exergue la nature des relations qui structurent l'organisation qu'elle entend à tout système¹⁴. En ce sens,

« l'organisation est un univers de conflit, son fonctionnement le résultat des affrontements entre les rationalités contingentes, multiples et divergents d'acteurs relativement libres, utilisant les sources de pouvoir à leur disposition¹⁵ ».

A cet égard, cette approche met en exergue deux composantes essentielles notamment: la structure qui instaure les normes et les acteurs qui disposent d'une certaine marge de manœuvre pour contourner le système. Elle part du constat selon lequel: étant donné que le jeu des acteurs soit déterminé par la cohérence du système dans lequel ils s'insèrent ou par les contraintes environnementales, on doit chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir des comportements et d'intérêts individuels souvent contradictoires. Au lieu de relier la structure organisationnelle à un ensemble des facteurs externes, l'analyse stratégique l'appréhende comme une élaboration humaine, un système d'action concrète. C'est pourquoi elle rejoint les démarches qui analysent les causes en partant de l'individu pour aboutir à la structure globale.

¹⁴ Michèle Crozier et Erhard Freidberg : *L'Acteur et Le Système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, p.26, 1977

¹⁵ Ibid. p.70

Ainsi, cette théorie met un accent particulier sur l'analyse du comportement des acteurs donnés comme stratégiques. A ce titre, elle prend la suite des analyses structuro-fonctionnalistes. Faut-il souligner que l'acteur au sens de ces auteurs désigne:

« celui dont le comportement c'est-à-dire l'action contribue à structurer un champ, c'est-à-dire à construire des régulations. On cherche à expliquer la construction des règles (le construit social) à partir du jeu des acteurs empiriques, calculateurs et intéressés. Ces acteurs sont dotés de rationalité, même si elle est limitée; ils sont autonomes et entrent en interaction dans un système qui contribue à structurer leurs jeux¹⁶ ».

En outre pour mieux saisir les articulations entre les jeux d'acteur et le système d'action concrète, les auteurs nous préconisent deux modes de raisonnement à savoir: le raisonnement stratégique et le raisonnement systémique. En effet, le raisonnement stratégique part de l'acteur pour découvrir le système. C'est la raison qu'on est à même de rendre compte de l'intégration des conduites dans un ensemble structuré et mettre éventuellement en exergue les systèmes d'action concrète qui engendrent des dysfonctionnements globaux.

Notre choix de mobiliser cette théorie dans le cadre de cette étude s'explique dans la mesure où l'environnement politique tchadien peut être considéré comme un système disposant ses règles et ses acteurs. En tant que telle, elle nous a permis de mieux saisir les stratégies de conquête du pouvoir des acteurs du champ politique tchadien.

3. La théorie de conflit

Toute société est entachée d'intérêts antagonistes, des divisions et des tensions entre ses membres, des conflits qui s'expriment parfois de manière latente ou ouverte¹⁷ pour des ressources limitées. Ceci du fait que *« la société est essentiellement et constitutivement contradictoire¹⁸ »*. A ce titre, de tout temps, le conflit est apparu comme une donnée inévitable et inéluctable des relations humaines pouvant revêtir des formes différentes et jouant un rôle dans la dynamique et l'évolution des individus et des collectivités¹⁹. En ce sens, cette approche

¹⁶ Philippe Bernoux, *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 3ed. p.137, 2005

¹⁷ Darhendorf Ralf, 1972, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, La Haye, Mouton

¹⁸ W. Adorno Théodore, 1991, *Minia Moralia. Reflexion sur la vie mutilée*, Paris, Payot, Coll « Critique de la politique » traduction par Eliane Kaufhols et Jean-Rene Ladmira, p.47

¹⁹ Dominique Picard et Edmond Marc 2015, « Chapitre 1. La notion de conflit » in *Les conflits relationnels*, p.7-17

théorique ancrée dans la tradition sociologique se concentre sur les antagonismes qui structurent les sociétés modernes. Pour Julien Freund :

« Le conflit consiste en un affrontement ou heurt intentionnel entre deux êtres ou groupes de même espèce qui manifestent les uns à l'égard des autres, de même espèce qui manifestent à propos d'un droit, et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir le droit essaient de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence, laquelle peut le cas échéant tendre à l'anéantissement physique de l'autre²⁰ ».

Dans cette perspective, le jeu des dissensions se traduit par la volonté des uns d'imposer leurs vues aux autres, par la persuasion, par la domination ou par d'autres moyens²¹. Car comme le souligne Hegel :

« Le comportement des deux consciences de soi est donc déterminé de telle sorte qu'elles se prouvent (bewahren) elles-mêmes et l'une à l'autre au moyen de la lutte pour la vie et la mort²²... »

Dès lors, cette différence d'intérêts crée chez Hegel, une lutte mortelle comme base de toute histoire. Cela signifie qu'il n'y a pas à proprement parler de conflit avec soi-même, c'est toujours avec autrui qu'on est en relation conflictuelle. Une relation peut par son « contenu significatif » cerner aussi bien un rapport d'opposition, de lutte et d'hostilité qu'un rapport de solidarité...car dans les deux cas, les êtres orientent leur conduite les uns après les autres²³. A cet égard, le conflit se joue sur plusieurs fronts compte tenu du caractère multidimensionnel du monde et de la pluralité des groupes, intérêts et perspectives.

En ce sens que cette approche théorique ancrée dans la perspective sociologique met en évidence deux postulats essentiellement :

- La société ou l'organisme fonctionne de manière antagoniste du fait que chaque participant et ses groupes d'individus luttent pour maximiser leurs avantages ;

²⁰ Freund Julien, 1983, Sociologie du Conflit, Paris, PUF, 1^{er} édition, p.65

²¹ Ibid. p.116

²² W. F. Hegel, 1941, La phénoménologie de l'esprit, traduction de Jean Hyppolite, Paris, Aubier, Tome 1, p.159

²³ Max Weber dans Economie et Société (1995) rapporté par Julien Freund Ibid. p.113 à 181.

- L'ordre social est maintenu par la domination et le pouvoir, plutôt que par le consensus et la conformité.

Ainsi dans le cadre de cette étude, la mobilisation de cette approche aux cotes de l'Analyse stratégique de Michel Crozier et la théorie du Champ de Pierre Bourdieu, nous a permis de saisir en profondeur la conflictualité souvent ouverte qui caractérise l'environnement politique tchadien en contexte démocratique.

VII. PRESENTATION METHODOLOGIQUE

Pour GRAWITZ: *« une méthode est un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, et les démontre »*. Elle ajoute que l'on peut définir également une méthode comme étant :

« un ensemble concentré d'opérations mises en œuvre pour atteindre un ou plusieurs objectifs, un corps de principes présidant à toute recherche organisée et un ensemble de normes permettant de sélectionner et coordonner les techniques²⁴ ».

S'inscrivant dans les normes de la recherche en sciences sociales, la méthodologie est constituée de la délimitation du champ d'investigation et des outils de collecte des données.

1. La délimitation du sujet

Dans la présente étude, notre sujet de recherche à une délimitation spatio-temporelle. Dans cette perspective, il nous avons choisi le Tchad comme cadre géographique pour mieux circonscrire notre problématique dans un espace bien défini. Et ensuite, nous avons choisi la période de 1990 à 2021 pour orienter l'objet de notre recherche afin de mieux analyser le champ politique du Tchad dans un contexte démocratique. Dans la mesure où comme nous nous intéressons sur les stratégies de conquête du pouvoir dans cet espace géographique, il nous est particulièrement intéressant de situer la présente étude dans cet intervalle du temps pour mettre en exergue la problématique de notre recherche. Etant donné que l'instabilité politique au Tchad reste permanente malgré l'avènement de la démocratie en 1990.

²⁴ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 4ed, p.288, 1971

2. Les outils de collecte de données

Dans le cadre de la réalisation de notre étude, nous nous sommes inscrits dans la perspective de la recherche qualitative dans la mesure où selon Simmons et Elias :

« Les méthodes qualitatives, qui utilisent surtout des techniques d'observations et diverses formes d'entrevues en profondeur, fournissent des explications contextuelles, ou globales basées sur un plus petit nombre de cas et mettent l'accent sur la signification plutôt que sur la fréquence des phénomènes sociaux²⁵ ».

En ce sens, pour Ellis :

« L'approche qualitative (...) nous permet de soulever des questions qui n'avaient pas été posées jusqu'ici et dont les réponses aident à mieux comprendre comment et pourquoi les gens participent comme ils le font à une variété de processus sociaux²⁶ ».

Dès lors, d'après Miles et Huberman (2003 rapporté par Mimché²⁷ la spécificité de la recherche qualitative réside à la fois dans les fondements épistémologiques et l'éthique de cette approche, c'est-à-dire l'ensemble des principes qui sous-tendent ce type de recherche, la nature des techniques de recueil des données, la nature des données, les méthodes d'interprétations des données, le rapport entre le chercheur et son objet d'étude ainsi que le rôle du chercheur dans l'analyse des données etc.

• L'observation documentaire

²⁵ Ruth Simmons et Christopher Elias, « *The study of client-provider interaction : A review of Methodological issues* », In *Studies in family planning*, v.25, n°1, (p.1-17), p.6, 1994

²⁶ Pinzler Ellis, « *Methodologies for doing research on Women and Development* », In *Women and Development : perspectives from the Nairobi Conference*, Ottawa (on, Canada), Centre de recherche pour le développement international, IDRC-MR 137^e, 1986,p.136-143,

²⁷ Honoré Mimché, année académique 2020-2021, « note de cours en collecte et analyse des données qualitatives)

C'est une technique de collecte de données en recherche qualitative. Il s'agit en effet selon Nga Ndong, « *d'une observation médiatisée par des documents*²⁸ ». A ce titre, le document est selon Loubet del Bayle : « *tout élément matériel ou immatériel qui a un support avec l'activité des hommes vivants en société et qui de ce fait, constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux*²⁹ ».

Ainsi, cet outil nous a permis de recueillir des informations à travers des productions écrites, des archives, des images, des audiovisuelles pour mieux analyser notre objet de recherche.

• L'entretien semi-directif

Globalement l'entretien en sciences sociales, est un type particulier de technique de recherche qualitative, qui consiste pour le chercheur d'obtenir de l'enquêté des informations à travers une situation de communication plus ou moins directive ou libre. Ces informations relèvent des opinions, des perceptions, des interprétations, des expériences, des situations, des réactions, etc. l'entretien repose sur des principes visant à éviter l'influence de l'enquêteur et reste donc soumis aux exigences de l'esprit scientifique.

C'est dans cette logique que pour Grawitz il s'agit d'un : « *procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations, en relation avec un but fixé*³⁰ ».

Ainsi dans le cadre de notre étude, nous avons fait recours au type de l'entretien semi-directif. Présenté par Gordan comme

« un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations, qui ne sont se trouvent nulle part ailleurs qu'auprès des personnes ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'événements sur lesquels porte la recherche »³¹.

A cet égard, ce type d'entretien nous a permis d'arriver à une connaissance aussi complète et détaillée que possible de notre thème. En effet, il comprend le guide d'entretien et suppose-t-il en ce sens, à travers une exploration au préalable suffisante de notre thème afin qu'on a pu dégager les questions pertinentes qui se rapportent à l'objet de cette recherche.

²⁸ Valentin Nga Ndong, « L'opinion camerounaise. Tome 1, problème de l'opinion en Afrique noire », *Thèse de Doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines (sociologie), Les medias au Cameroun, Université de Paris X-Nanterre, p.283, 1999*

²⁹ Jean-Louis Loubet del Bayle, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Private, p.102, 1986

³⁰ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11^eed, p.644, 2001

³¹ Marcel Gordon et al, , *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Laval, Deboeck, p.9,2000

3. TECHNIQUES D'ÉCHANTILLONNAGE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

En effet, les données récoltées dans la présente étude, notamment à travers l'observation documentaire et l'entretien semi-directif n'ont pas été rendues dans cette recherche comme telles. Elles ont fait l'objet d'une procédure d'échantillonnage et d'une analyse de contenu. Ceci, dans un souci « *d'objectivité et de rigueur*³² ». Ainsi, nous avons :

- **Technique d'échantillonnage**

Généralement, l'échantillonnage désigne un processus qui consiste à sélectionner d'une façon technique et rationnelle dans la population d'étude, des individus ayant les mêmes caractéristiques que l'ensemble de la population mère qui sont susceptibles de faire partie d'une recherche afin de mieux garantir la représentativité de cette population. En ce sens, l'échantillon représentatif renvoie aux conditions qui rendent possibles le choix « *par un procédé tel que tous les membres de la population ont même probabilité de faire partie de l'échantillon*³³ ».

Dans cette perspective, nous avons fait recours à un échantillonnage des types par quota et à choix raisonné pour pouvoir collecter les informations dont nous avons besoin sur le terrain. Toutefois, comme nous nous sommes inscrits dans la perspective de la recherche qualitative, la représentativité de l'échantillon ne constitue pas une nécessité absolue comme nous souligne Ghiglione et Matalon en ces termes :

« lorsqu'on utilise des méthodes non standardisées, entretiens non directifs ou entretiens structurés, il est inutile d'interroger un grand nombre de sujets. La lourdeur de l'analyse rend difficile l'exploitation systématique d'un nombre important d'entretiens³⁴ ».

C'est pourquoi, ils nous préconisent en soulignant :

« (...) essayer de constituer un échantillon « représentatif » de la population étudiée n'a guère de sens puisque, de toute façon, on ne fera pas d'inférences globales, et que le nombre des sujets interrogés sera faible. Ce qui est important, c'est de s'assurer de la variété des personnes interrogées, et de vérifier

³² Ibid. 11^e éd, p.627

³³ Robert Ghiglione et Benjamin Matalon, *Les enquêtes sociologiques*, Paris, Armand Colin, p.29, 1991

³⁴ Ibid. 1991, p.50

qu'aucune situation importante pour le problème traité n'a été omise lors du choix du sujet. On se rapproche donc plus d'un échantillon par quota, chaque catégorie étant également représentée, que d'un échantillon statiquement représentatif³⁵ ».

Dès lors, l'échantillonnage par quota nous a permis de préciser les modalités de sélection des enquêtés à travers une grille produit à cet effet, qui précise le profil de personnes à interroger dans le cadre de cette étude, notamment :

N°	Profils	Nombres
01	Les acteurs politiques (obédience confondue)	8
02	Leaders de la société civile	1
03	Les Enseignant-chercheurs	3
	Total	12

Quant à l'échantillonnage de type à choix raisonné, nous a permis de nous approcher vers ces profils identifiés dans cette grille, pour pouvoir mener notre enquête à Ndjamena. Ceci étant, compte tenu de la méfiance des enquêtés par rapport à notre sujet de recherche qui, pour eux semble trop sensible. C'est pourquoi, nous avons fait recours à cet échantillonnage dans un souci non seulement de leur mettre en confiance, mais aussi de nous donner la possibilité d'avoir les informations dont nous avons besoin dans le cadre de cette étude. Dans la mesure où comme ce sont les enquêtés eux-mêmes qui nous mettent en contact avec d'autres personnes ressources disposant de même degré d'informations ou d'expériences.

Ainsi, le choix de ce type d'échantillonnage nous a été tout de même productif dans la réalisation de nos entretiens avec les enquêtés sur le terrain dans un contexte en pleine transition où le climat politique reste encore tendu en quelque sorte.

• **Technique de traitement des données**

En effet, dans le cadre de traitement de nos données, l'analyse qualitative de contenu a été d'une contribution fondamentale pour produire des résultats scientifiquement valables. En ce sens, elle se présente comme une analyse qui « *absout et cautionne chez le chercheur cette*

³⁵ Ibid.1991,p.51

attirance vers le caché, le latent, le non apparent, le potentiel d'inédit (du non-dit) détenu par tout message³⁶ ».

Dans cette logique, V. Nga Ndong nous précise que les méthodes qualitatives « *sont plus aptes à rendre compte de la participation des acteurs à la production de la société et à la construction dynamique de l'historicité de celle-ci³⁷ ».*

Au demeurant, les méthodes qualitatives présentent cet avantage de saisir le réel dans sa profondeur, dans sa totalité. Elles nous ont permis de décrire et d'analyser toute la pluralité des stratégies déployées par les acteurs du champ politique tchadien dans leur quête et conservation du pouvoir.

Ainsi, cette posture du qualitatif dans le cadre de l'analyse de nos données, a d'une importance capitale dans ce processus. Dans la mesure où la « *rigueur du qualitatif* » relève d'une approche empirique rigoureuse et permet de « *mettre en évidence des mécanismes et des processus significatifs³⁸ ».*

4. LES DIFFICULTES RENCONTREES

La réalisation de cette recherche n'a pas été une entreprise facile. En effet, nous avons mené nos entretiens uniquement à Ndjamena, ceci en fonction de sa position stratégique en tant que première métropole du Tchad où tous les principaux acteurs politiques du pays sont concentrés. Les difficultés que nous avons eu dans un premier temps, il nous a été difficile rencontrer certains de nos enquêtés malgré l'attestation de recherche qui était à notre disposition. Autant dire, avec la situation politique du pays, les enquêtés se sont montrés très vigilants face à nous par rapport cette enquête du fait de la sensibilité du sujet. Cette difficulté nous a conduit à procéder l'échantillonnage à choix raisonné pour pouvoir mieux rencontrer les enquêtés. Dans ce contexte, certains enquêtés nous ont refusé l'utilisation du magnétophone sinon les prises de notes.

En outre quelques demandes que nous avons déposées auprès d'autres catégories ciblées, n'ont pas abouti. Et enfin, nous n'avons pu interroger qu'une seule femme, du fait qu'elles se sont montrées méfiantes. Aussi, pour ce qui est de la documentation, nous avons rencontré quelques difficultés par manque d'une littérature scientifique suffisante sur des questions politiques relatives au contexte du Tchad.

³⁶ Laurence Bardin, , *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, p.9, 1977

³⁷ Valantin Nga Ndong, *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, Presses Universitaires de Yaoundé, p. 56, 2003

³⁸ Jean-Pierre. Olivier De Sardan, , *La rigueur du qualitatif*, Paris, Academia, 2008

VIII. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

La clarification des concepts clés dans le cadre d'une recherche scientifique, est un impératif auquel tout chercheur doit se conformer, pour circonscrire son objet de recherche afin d'éviter toute éventuelle confusion au cours de sa recherche. C'est dans cette logique selon Durkheim³⁹ : « *la première démarche du sociologue doit définir son objet afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question* ». Cette exigence méthodologique préoccupe également Mauss car, il souligne que :

« *le sociologue doit commencer l'étude de chaque problème par une définition (...), faute de définition toute science s'expose à des erreurs et de confusions*⁴⁰ ».

C'est dans cet esprit que nous inscrivons pour définir les concepts clés de notre sujet afin de pouvoir mieux cerner l'objet de cette recherche. Ainsi, nous avons :

1. Conquête du pouvoir

Dans la présente étude, nous entendons par conquête du pouvoir, comme étant l'ensemble des moyens et des stratégies mobilisés dans l'espace public par un acteur politique pour légitimer sa position à la tête d'un Etat.

Cependant, le concept pouvoir a été interprété par plusieurs manières dans la littérature scientifique dont *Lexique de Sociologie* (2017, 5^eed), nous rapporte que pour Max Weber selon les auteurs, le pouvoir « *signifie toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance*⁴¹ ».

De cette définition, nous pouvons comprendre que la notion du pouvoir n'est pas restreinte. Par exemple, l'on peut observer la relation du pouvoir au sein du couple. Toutefois, Philippe Braude établit trois significations principales de pouvoir⁴², notamment:

- Une approche institutionnaliste conduit à identifier le pouvoir à l'Etat, au gouvernement, ou aux administrations ;
- Une approche substantialiste conduit à considérer le pouvoir comme une chose que l'on peut posséder ou perdre, que l'on peut accroître ou dilapider ;

³⁹ Emile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, p.32, 1965

⁴⁰ Marcel Mauss, *Essai de Sociologie*, Paris, Minuit, p.30, 1971

⁴¹ Rapporté par Christine Dollo et all, *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 5ed, p.525, 2017

⁴² Ibid. p.526

- Une approche relationnelle (ou interactionniste) dans laquelle le pouvoir n'est pas considéré comme une chose, mais comme une relation, un pouvoir sur quelqu'un.

Dans cette logique, les analystes contemporains mettent l'accent sur la conception relationnelle du pouvoir. C'est cette conception qu'exprime le politologue américain Robert Dahl pour qui, le pouvoir est :

« la capacité d'une personne A d'obtenir qu'une personne B fasse quelque chose qu'elle n'aurait pas fait sans l'intervention de A ». Par contre, Michel Crozier insiste sur le fait que *« le pouvoir est une relation et non un attribut des acteurs ».* Le pouvoir est donc une relation *« réciproque mais déséquilibrée ».* Toujours selon lui, *« c'est un rapport de force, dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuné face à l'autre⁴³ ».*

En revanche, selon Christine et al, le pouvoir politique renvoie à un type de pouvoir qui s'exerce dans le champ politique. Pour Weber, le pouvoir est politique s'il exerce sur un territoire déterminé et s'il est en mesure de faire appliquer ses décisions par le recours ou la menace du recours à la contrainte physique. Le pouvoir est donc lié à la coercition, mais il suppose aussi une légitimité.

2. Contexte démocratique

Etymologiquement le concept démocratie vient de deux mots grecs *démos* (le peuple) et *kratos* (le pouvoir). La popularisation de ce concept a été favorisée suite à la définition qu'en a donné par Abraham Lincoln dans son discours de Gettysburg (1863) : *« c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».*

Toutefois, dans le cadre de notre étude, nous reprenons la définition donnée par Christine al, qui désigne la démocratie pluraliste comme étant une *« une forme de démocratie dans laquelle la compétition entre plusieurs partis politiques ayant vocation à assurer une alternance à la tête de l'Etat⁴⁴ ».* De cette définition, il ressort le pluralisme politique entendu comme la :

« modalité d'organisation du système politique qui repose sur l'existence et la reconnaissance d'une pluralité des opinions politiques y compris la pluralité des identifications partisans et des partis politiques. Le pluralisme politique repose sur l'existence dans une démocratie d'un certain nombre de libertés

⁴³ Ibid. 527

⁴⁴ Ibid.173

*fondamentales comme la liberté d'expression, la liberté d'opinion, la liberté d'association etc.*⁴⁵ ».

Dès lors, nous définissons le contexte démocratique comme étant le moment où les acteurs politiques entre en compétition dans l'espace public pour la conquête du pouvoir en respectant les principes de la démocratie.

⁴⁵ Ibid.517

CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ACTUEL DU TCHAD

Ancien territoire des trois royaumes sahéliens, notamment royaume de Kanem-Bornou, le royaume de Baguirmi et le royaume d'Ouaddaï, le Tchad est un pays enclavé situé au cœur de l'Afrique Centrale. Il a accédé à l'indépendance le 11 août 1960, pour une superficie de 1248000km², et est entouré au Nord par la Libye, au Sud par la République Centre Africaine, à l'Est par la République du Soudan et à l'Ouest par le Niger, le Nigeria et le Cameroun. Il est un pays bilingue avec deux langues officielles : Arabe et Français. Sa population est estimée à 16 millions d'habitants en 2018⁴⁶, répartie sous différents groupes ethniques. Il est inscrit dans le cercle des pays producteurs de pétrole depuis 2003.

Dès lors, pour mieux s'inscrire dans le but de notre étude, il sera question dans ce premier chapitre de porter un regard sur le paysage sociopolitique du Tchad en contexte monolithique (1), ensuite nous analyserons le champ sociopolitique du Tchad en contexte démocratique : entre crispation politique et violences politico-militaires (2) et enfin nous portons notre regard sur la situation socioéconomique et la gouvernance au Tchad (3).

I. PAYSAGE SOCIOPOLITIQUE DU TCHAD EN CONTEXTE MONOLITHIQUE

Dans cette partie du présent chapitre, nous allons présenter dans un premier temps le rôle de la colonisation dans la structuration identitaire Nord-Sud(1), dans un deuxième temps, le retour de l'autoritarisme et l'émergence du premier mouvement politico-militaire FROLINAT (2) et enfin nous portons notre regard sur le rôle des acteurs politiques dans l'éclosion de la guerre civile de 1979(3).

I.1. Rôle de la colonisation dans la formation identitaire nord-sud du Tchad

Dès le 19^e siècle suite à la Conférence de Berlin de 1884, les occidentaux ont nourri un projet d'ambition impérialiste pour conquérir l'espace africain doté d'importantes ressources naturelles. C'est ainsi que va naître la période la plus sombre de l'histoire de l'humanité après la traite négrière : la colonisation. Dès lors, cette pénétration de l'Occident a entraîné l'assujettissement politique des populations locales en redéfinissant radicalement la

⁴⁶ Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, horloge de la population in <https://countrymeters.infos/fr/tchad> citée par le Ministère de l'environnement de la Pêche et du Développement Durable, Premier Plan National d'adaptation au changement climatique de la République du Tchad, 2021.

configuration sociale de l'Afrique noire comme soutiennent ces écrivains africains (Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, Valentin-Yves Mudimbe, Aimée Césaire, Mongo Beti etc). En effet, le pouvoir traditionnel africain se voit réduit au profit des envahisseurs occidentaux et les relations sociales entre les populations locales régies par des normes traditionnelles se voient modifiées par des nouveaux codes sociaux importés de l'Occident⁴⁷. La France participe alors à cette expansion impérialiste et va créer deux entités politiques : l'Afrique Occidentale Française (AOF) et l'Afrique Equatoriale Française (AEF).

Dans cette perspective, en 1897 la France signa un premier « *traité de protectorat avec le Sultan du Baguirmi*⁴⁸ » pour s'installer militairement et politiquement sur le territoire du futur Tchad. Toutefois, elle se confrontera dès 1900, à l'armée de Rabah Fadalallah⁴⁹ à Kousserie où elle sortira vainqueur. Et cette victoire lui permettra de s'installer militairement et politiquement dans ce territoire.

Néanmoins, il est de bon droit que nous retracions cette histoire étant donnée que celle-ci laisse beaucoup de question en suspend comme le fait de se demander comment un accord signé au départ sous le prisme de protectorat a-t-il luté au point de devenir une colonisation politique et territoriale qui ne dit pas son nom ? Comme le titre de cette partie indique, la prédominance des considérations identitaires dans le champ sociopolitique du Tchad contemporain, fortement marqué par des interactions souvent conflictuelles entre les acteurs politiques et au sein des populations locales, tient ses origines de la formation sociale et étatique du Tchad pré-indépendance. En effet, les colonisateurs français dans leur projet d'occupation totale du Tchad, ont fait face à des résistances au Nord du pays où la population est complètement musulmane. Ces résistances leur ont poussé à s'intéresser la partie sud du Tchad, où ils avaient fait leur première entrée en signant les traités avec les chefs locaux, notamment « *la mission Casimir Maistre et les chefs de Lai et Kelo en 1892*⁵⁰ » avant même la signature officielle du traité de protectorat avec le royaume du Baguirmi pour la conquête militaire du territoire.

Dans ce contexte, ils ont introduit par force la culture de Coton pour le grand profit de l'industrie textile française, le Christianisme et l'Ecole au Sud pour mieux assoir leur hégémonie

⁴⁷ Ahmat M. Hassan, *Construction de l'Etat de droit et de la République en Afrique : cas du Tchad*, Ndjamen, Sao, p.29. 2022

⁴⁸ En effet, entre temps le sultan du Baguirmi subissait la pression de conquérant Rabah. Donc c'était pour son salut qu'il a signé un traité avec la France au nom du futur Tchad.

⁴⁹ Il est conquérant et marchand esclavagiste soudanais mais qui a réussi à prendre le contrôle du Bornou en 1893 et envisage de conquérir le Royaume d'Ouadaï qui lui avait infligé une première défaite en 1887. Son avancée est stoppée dès 1900 par les français suite à son projet de conquérir le Royaume du Baguirmi.

⁵⁰ Marielle Debos, *Violences coloniales et résistance au Tchad (1900-1960)*, in <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/violences-coloniales-et-resistance-au-tchad-1900-1960.html> (consulté 02/01/2023)

sur les populations locales, puisque au Nord et à l'Est la population a même rejeté l'Ecole considérée contraire aux valeurs religieuses⁵¹. C'est ainsi que les français ont opté en quelque sorte pour la division identitaire du pays, considérant le Sud comme « *Tchad utile* »⁵² devenant ainsi le centre de gravité politico-économique « *pour mieux se rassurer et oublier la résistance à la colonisation des peuples du Ouaddaï, du Borkou-Ennedi-Tibesti(B.E.T), à l'Est et au Nord du Tchad* »⁵³. Alors, face au rejet des populations locales à cause de la France dans la gestation des affaires politiques du pays à travers sa politique du « *diviser pour mieux régner* », la France va décider de faire du Sud du pays, le centre attractif du Tchad pour laver ainsi l'affront reçu dans l'Est et le Nord du pays bien qu'elle y fut vainqueur.

L'on peut constater dès lors, l'irruption du sentiment identitaire dans le champ politique du Tchad, à la veille même de l'indépendance avec la position adoptée par Ahmed Koulamallah⁵⁴. En effet pour lui,

« le Tchad s'il doit être indépendant, il doit l'être, à ses yeux avec un « nordiste ». Car il est inconcevable qu'un kirdi (païen) gouverne le Tchad. Ainsi, dans les régions musulmans du nord et du centre, la victoire du PPT.RDA⁵⁵ est perçue sous le prisme de la victoire du sud et des Sara et non comme celle de tout le peuple tchadien »⁵⁶.

Dès lors, pour mieux saisir l'attitude du Koulamallah, il est nécessaire de rappeler qu'avant l'arrivée des colons sur le territoire tchadien, le Sud était sous domination du Nord⁵⁷. En ce sens, profitant de cet état de chose, les français pour s'installer vont surfer sur ce fragile équilibre social et renverser ainsi les normes de manières à donner plus de pouvoir à la population du Sud qu'à celle du Nord, ce qui va dès lors porter au pouvoir un sudiste comme Président de la

⁵¹ Lire Ali Waidou (2020)

⁵² C'est un terme utilisé par les colons français différencier la zone sud par rapport aux autres parties majoritairement dominées par islam et économiquement moins rentables dans l'immédiat.

⁵³ Guy Labertit, *Tchad : une paix fragile pour un peuple trompé*, mars 1980, Le Monde Diplomatique, p.20-21, in <https://www.monde-diplomatique.fr/1980/03/LABERTIT/35490> (consulté le 25/11/2022)

⁵⁴ Originaire du Chari Baguirmi, confession musulmane et chef du parti de l'opposition Mouvement Socialiste Africain (MSA).

⁵⁵ Parti Progressiste Tchadien (PPT) section Tchad Rassemblement Démocratique Africain (RDA) fondé par Président Tombalbaye et Gabriel Lisette (d'origine Martinique).

⁵⁶ Bichara Idriss Hagggar, *Histoire politique du Tchad sous le régime du Président François Tombalbaye : 1960-1975 : le déjà le Tchad était mal partie*, Paris, L'Harmattan, 2007

⁵⁷ Gérard-François Dumond, *Géopolitique et population au Tchad*, in OUTRE-TERRE, v.3, n°20, p.263-288, 2005, à lire sur le site <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2007-3-page-263-outre-terre1-2007-3-page-263.htm> (consulté le 13/01/2023)

République à l'occurrence François Ngarta Tombalbaye. Ce dernier était en quelque sorte manipulé par les français et ayant cumulé des frustrations sous la domination des nordistes, va dès son accession au pouvoir, au lieu d'apaiser le climat social, va plutôt appliquer en quelque sorte une politique de discrimination et d'exclusion des nordistes, ce qui va ainsi créer des conséquences telles que la fameuse « *odeur du père*⁵⁸ » de Yves Mudimbé dans la formation identitaire du Tchad.

I.2. Retour de l'autoritarisme et l'émergence du premier mouvement politico-militaire FROLINAT

Pour mieux saisir cette situation politique dans le contexte tchadien au lendemain de l'indépendance. Il est nécessaire de comprendre ce qu'on entend par l'autoritarisme. En effet, l'autoritarisme se définit selon Blanc et Chagnolland :

« Comme l'accaparement du pouvoir par un groupe restreint ne tolérant aucune contestation, et encore moins une quelconque forme de participation politique susceptible de fragiliser sa domination sans partage. Son principe constitutif est donc l'exclusion politique, qui est en soi une violence. En cela, il se situe entre deux pôles clairement identifiables : la démocratie, fondée sur la libre alternance des majorités ; et le totalitarisme, qui impose sa vision du monde par une violence d'Etat sans limite et la négation systématique de tout espace privé⁵⁹ »

De cette définition, il apparaît que la nature des dirigeants, le degré de compétition politique, le respect ou non des libertés publiques, constituent dès lors, autant de facteurs permettant la mise en évidence de ce qu'est l'autoritarisme. Par ce qu'il semble évident de nos jours, même dans les régimes démocratiques, on ressent le caractère autoritaire des dirigeants. C'est pourquoi, Bourmaud souligne que « *le dénominateur commun des autoritarismes réside dans les modalités de succession au pouvoir : le titulaire du pouvoir suprême ne quitte ses fonctions que par un processus relevant de la contrainte* »⁶⁰.

Ainsi, comme dans la plupart des Etats africains, le Tchad durant son processus de sa décolonisation a connu une courte période de multipartisme. Laquelle période, dominée :

⁵⁸ C'est un concept forgé par le philosophe congolais Valentin-Yves Mudimbe

⁵⁹ Pierre Blanc et Jean Paul Chagnolland, *chapitre 4 : Les systèmes autoritaires. Violence et résilience*, in *Violence et politique au Moyen-Orient*, P.155-203, 2014, in <https://www.cairn.info/violence-et-politique-au-moyen-orient-9782724615852-page-155.htm> (consulté le 15/11/2022)

⁶⁰ Daniel Bourmaud, *La politique en Afrique*, Col. Clefs-politique, Paris, Montchrestien p.70, 1997

« par des trois grands partis politiques. Il s'agit de l'Union Démocratique Tchadienne (UDT), créée en 1947 qui est une section locale du Rassemblement du Peuple Français (RPF). Ce parti s'est présenté à cet effet, comme un parti des notables, constitué des Sultans et Chefs de Canton et recevait également le soutien de l'administration coloniale⁶¹ ».

En ce sens qu'il jouait un rôle intermédiaire entre les populations musulmanes et l'administration coloniale du fait, du refus de la culture occidentale par ces dernières.

Dès lors, ce parti constitue la principale force politique du Nord et à travers laquelle les populations musulmanes s'identifiaient. Ainsi, malgré le refus des populations musulmanes d'accepter une quelconque collaboration avec les colons français, ces derniers vont trouver en l'UDT une interférence pour parler aux populations musulmanes. Cet état de chose va durer jusqu'en 1952 où va éclore un autre parti politique dénommé Parti Progressiste Tchadien (PPT), qui est un démembrement du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) jusqu'à lors, localisé et fortement entré dans le Sud du pays, va devenir une force politique au niveau national à sa tête François Ngarta Tombalbaye grâce aux accords que François Mitterrand, Ministre français d'Outre-mer avait signé avec Felix Houphouët Boigny qui est le leader du RDA, au point de bousculer l'UDT dans son bastion historique⁶². Et la troisième, était le Mouvement Socialiste Africain (MSA) affilié à la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) et dirigé par Ahmed Koulamallah. Certains membres de ce parti qui seront parmi les fondateurs du mouvement politico-militaire FROLINAT (Front pour la Libération Nationale du Tchad) à l'instar d'Ibrahim Abatcha⁶³.

Dans cette perspective, dès mars 1959, Tombalbaye devient Premier ministre du Tchad et son parti PPT-RDA remporte les élections législatives de mai 1959. Le 11 août 1960 alors, Tombalbaye devient premier Président de la République du Tchad.

Cependant, après son accession à la tête du Tchad, le nouveau Président se trouve confronté à des oppositions politiques internes dont principalement les partis politiques issus des leaders nordistes. Issu du Sud comme la plupart des cadres ayant eu des responsabilités politiques pendant la colonisation, François Ngarta Tombalbaye met en place un « tribalisme

⁶¹ Ali Waidou, « Le Darfour comme rampe de conquête du pouvoir au Tchad (1960-1990) », in *Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol.7(2), p171-189, p.173, juin 2020*

⁶² Ibid

⁶³ Mbainissem Doual, « Conflits au Tchad et au Darfour », in *Outre-Terre, 2006, v.4 ; n°4, p.357-370*

politique »⁶⁴ qui consiste en l' « utilisation politique de l'ethnicité par un groupe dans sa lutte avec les autres groupes »⁶⁵.

C'est ainsi que le 19 janvier 1962, dans l'optique de la consolidation de son pouvoir, il décrète la dissolution de tous les partis politiques sur la scène nationale excepté son parti le PPT-RDA. Cette dissolution a provoqué « une rupture dans l'évolution politique du Tchad en raison de la personnalisation croissante du pouvoir »⁶⁶ faisant ainsi « basculer le Tchad dans un système violent et autoritaire »⁶⁷. La nouvelle instance politique suprême dès lors, est le Bureau du Parti progressiste tchadien où il y a une apparente répartition des postes politiques entre les sudistes et les nordistes mais dans la pratique, Tombalbaye contrôle le gouvernement⁶⁸. Ce contrôle du gouvernement, lui a été accordé par l'adoption d'une nouvelle constitution en 1962 et qui lui permet d'être indépendant de l'Assemblée nationale et véritable chef du pouvoir exécutif, alors, il peut désormais nommer et révoquer librement les membres de son gouvernement⁶⁹.

Au nom d'une prétendue unité nationale, la suppression des partis politiques, a au contraire creusé un fossé entre le Nord et le Sud⁷⁰. Devant cette situation, il se développe par ricochet entre les populations du nord « marginalisées » politiquement et économiquement par le régime de Tombalbaye, une certaine solidarité autour de la prise en conscience de leurs conditions sociales. Cette solidarité se trouve renforcée à cet effet, « par le sentiment religieux, beaucoup se sentant brimés du fait de leur appartenance à la religion islamique »⁷¹.

Dans cette foulée, des forces de contestation ont été émergées sous la forme d'insurrections paysannes notamment en 1965 à Mangalmé dans la région du Guera, pour contester contre la politique de taxes imposés par le pouvoir en place. La répression du gouvernement envers les insurgés fut immédiate. Cette situation a été récupérée par les intellectuels musulmans⁷² qui se sont organisés et formés autour d'Ibrahim Abatcha, un mouvement politico-militaire le Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) au Soudan dans la ville de Nyala, au Darfour du Sud⁷³ pour renverser le régime de Tombalbaye par force.

⁶⁴ Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad...* op.cit. p.69

⁶⁵ John Lonsdale, « Ethnicité, morale et tribalisme politique », in *Politique africaine* n°61, mars 1996, p.98-115

⁶⁶ Ali Waidou op.cit p.174

⁶⁷ Rapport d'étude sur *les partis politiques tchadiens, quelle démocratie, pour quelle paix*, p.19

⁶⁸ Terry Mays, *Africa's First Peacekeeping Operation. The OUA in Chad, 1981-1982*, Praeger, Westport Connecticut, London, ,p.20, 2002

⁶⁹ Idriss Bichara Haggat op.cite, p.193

⁷⁰ Kovana Varsia, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, l'Harmattan, 1994

⁷¹ Ali Waidou, op.cite p :176

⁷² A ce temps, la majorité est diplômée en arabe

⁷³ Jeorome Tubiana, *The Chad-Sudan Proxy war and the « Darfurization for Chad...* p.22

Cependant, suite au décès d'Ibrahim Abatcha dans un combat contre les forces gouvernementales appuyées par l'Armée française, le FROLINAT se retrouve divisé en deux(2) fractions. Une Fraction, se positionne au Centre et à l'Est et se nomme la « première armée » Frolinat dirigé par Abba Siddick successeur du Fondateur soutenu par le Soudan. Et ensuite, une autre fraction « la deuxième armée » Forces Armées Populaires (FAP) se crée au Nord dans la région du B.ET composé des Toubous dirigé par Goukouni Weddey et qui bénéficie du soutien de la Libye⁷⁴.

Toutefois, contrairement aux rebelles nordistes, ce sont les Officiers sudistes ayant à leur tête le Commandant Kamougué (Sara) qui ont tendu le premier de coup d'Etat militaire appuyé par la France le 13 avril 1975 pour renverser le Président Tombalbaye. Les putschistes ont désigné le Général Felix Malloum (originaire sudiste, ethnie Sara) pour mettre en place un régime militaire Conseil Supérieur Militaire (CSM) en avril 1975⁷⁵.

Dans cette perspective, malgré le changement de régime, l'autoritarisme s'est poursuivie avec le nouveau régime qui était le pur produit du système Tombalbaye et la vie politique « *est tout aussi réduite que celle qu'on connaissait sous le régime de Tombalbaye : il n'y a pas de liberté d'expression personnelle. Les militaires règnent en maître sur le jeu politique* »⁷⁶. Dans ce contexte, les différentes fractions du Frolinat se réunissent à nouveau et décident de lancer ensemble une offensive contre le gouvernement du CSM. C'est ce qui permettra à Goukouni Weddey d'être à la tête du pays en 1979.

I.3. Rôle des acteurs politiques dans l'éclosion de la guerre civile de 1979

Avec la mise en place du Conseil Supérieur Militaire (CSM) suite au Coup d'Etat du 13 avril 1975, on distingue au sein de la configuration politico-militaire du Tchad, quatre(4) tendances majeures. Il s'agit des combattants des Forces Armées Populaires (FAP) constitués autour de Goukouni Weddey avec le soutien de la Libye. Les combattants du Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) réunis autour de Hissein Habré avec le soutien de la France et du Soudan. Et enfin, les combattants des Forces Armées Occidentales (FAO) encore appelé la troisième armée réunis autour de Moussa Medela qui bénéficie du soutien du Nigeria ainsi que les Forces Armées Tchadiennes (FAT) de Kamougué qui reçoit le

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Lire Gali Ngothé Gatta, *Tchad : Le Conseil Supérieur Militaire et l'exercice du pouvoir*, Ndjamena, Al-mouna, p.226,008

⁷⁶ Ibid.p.226

soutien du gouvernement⁷⁷.

Il faut rappeler que lorsque Goukouni avait déserté la base du Frolinat et mis en place son propre mouvement avec le soutien de la Libye qu'il appelle la « deuxième armée », Hissein Habré fraîchement arrivé de France, combat avec lui ensemble et défendaient ensemble leur cause commune. Mais à cause de certains désaccords, peu de temps après, Hissein et Goukouni se séparent⁷⁸.

Dans cette configuration complexe où la crise politique s'intensifie, une série de négociations s'ouvre à Benghazi en Libye où prendront part les principaux acteurs impliqués, notamment le Président Felix Malloum, Gaddafi, Goukouni Weddey, le Président du Nigeria et le vice-président du Soudan. Et durant ces assises, Goukouni pose comme condition non négociable le retrait des « agents étrangers de répression, en particulier les français »⁷⁹. Il va sans dire que cette revendication qui était aussi soutenue également par les Forces Armées Occidentales (FAO) représentées par le Nigeria.

Toutefois, l'acceptation de cette condition ne semble pas une bonne option pour le Président Felix Malloum alors qu'il recevait le soutien de la France contre les attaques des rebelles. Face à ce refus du Gouvernement, Goukouni Weddeye décide de lancer une nouvelle offensive contre les forces du gouvernement en début de l'année 1978. En juillet 1978, ont lieu des nouvelles séries de pourparlers dans la capitale libyenne qui se sont soldées encore par un échec. Car, les forces de Goukouni Weddeye maintiennent toujours leur exigence à savoir : le retrait des troupes françaises pour céder la place à la Libye⁸⁰. Dans ce contexte, le Président Malloum décide donc de négocier avec Hissein Habré qui partage en quelque sorte un point commun avec lui à savoir le soutien de la France. En ce sens, étant contre les forces de Goukouni, les éléments des CCFAN « voient leur équipement et entretien pris en charge par la France dès avril 1978 et travaillent avec l'armée française à la récupération du Nord du pays, ... »⁸¹. Et ceci, pendant que les autres acteurs étaient en négociations, parce que les forces de Hissein étaient considérées en quelque sorte moins importantes à celles du Goukouni qui menaçaient directement le Gouvernement. On va donc observer un repositionnement stratégique

⁷⁷ Ibid (2008)

⁷⁸ Lire Robert Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984) : la révolution introuvable*, Paris, Karthala, 1987

⁷⁹ Ibid. p.53

⁸⁰ Lire Maxime Godefroy, « Maintenir la paix, mais laquelle ? Interdépendances, zones d'actions et conjoncture de maintien de la paix dans le secteur de la sécurité collectif », *Thèse de doctorat en science politique à l'Université de Lille, Paris, le 05 avril 2016*.

⁸¹ Robert Buijtenhuijs, op.cite.p.61

de la France, qui va désormais apporter son soutien aux forces d'Hissein Habré pour ainsi diminuer l'influence de la Libye sur le Nord du pays, car rappelons que les forces d'Hissein Habré viennent du Nord. Ceci va donc faire en sorte que Paris soit à la fois implanté dans le Nord du pays et dans le Sud du pays, ceci leur permettra ainsi de mieux protéger leurs intérêts géostratégiques⁸².

Dès aout 1978, des nouvelles négociations s'ouvrent cette fois-ci entre Malloum et Hissein en vue de l'application de l'accord de Khartoum qui va déboucher sur la signature d'une Charte Fondamentale qui fixe le partage du pouvoir entre les deux acteurs. Une charte qu'on peut qualifier de porteur de « malédiction »⁸³. Dans la mesure où les attributions du Président de la République et du Premier Ministre se trouvent confuses. Car : « *l'article 4 précise que le Président de la République définit les options fondamentales de la politique de la Nation. L'article 20 précise quant à lui que le Premier ministre conçoit et conduit l'action du gouvernement* »⁸⁴. Cela montre davantage le problème de l'application de cette charte entre les deux leaders.

Dans cette logique, cette situation se verra exacerbée par d'autres facteurs mettant ces deux leaders dans une situation de conflictualité politique ouverte. Ceci étant, les termes de l'accord prévoient le casernement des troupes d'Hissein Habré en dehors de la capitale en attendant leur intégration dans les forces gouvernementales. Mais Malloum a laissé faire, en autorisant désormais deux forces armées dans la capitale, une anarchie totale en quelque où, le Premier Ministre entend désormais jouer son rôle même si le Président ne sera pas d'accord avec lui parce qu'il a déjà son armée sur qui il peut compter.

Pendant ce temps, dans le cadre de la formation de son nouveau gouvernement en tant que Premier Ministre, Hissein Habré a écarté l'un des éléments clés du Président Felix Malloum, à savoir le Commandant Kamougué, l'architecte de Coup d'Etat du 1975. Un nouveau conflit surgit entre le Président de la République et son Premier Ministre et rapidement le conflit va avoir une connotation identitaire à nouveau à savoir les nordistes contre les sudistes.

C'est ainsi que Hissein Habré dans son discours-programme adressé à la nation du 6 février 1979 déclare à la Radio Nationale : « *ca suffit maintenant, l'histoire des Sara est finie* ». Une déclaration qui sera reprise par le Journal Info Tchad, et fera la Une en grand titre « *Hissein*

⁸² Maxime Godefroy Ibid.

⁸³ Ibid (2016).

⁸⁴ Gali.p.252

Habré, l'œil des musulmans ». Une effervescence sociopolitique fait surface et conduit « *les imams, les marabouts, les commerçants et tous les musulmans de la capitale formèrent une marche sous le slogan « Sauveur des musulmans du Tchad* »⁸⁵, pour soutenir la position d'Hissein Habré et les forces du FROLINAT qui étaient ses rivaux, lui apportèrent leur soutien pour chasser les sudistes du pouvoir par solidarité religieuse. Alors, de violents combats opposèrent à cet effet, l'armée gouvernementale (Forces armées tchadiennes FAT) aux forces d'Hissein Habré (FAN) qui s'emparent de la capitale N'Djaména.

Sous l'égide de la communauté internationale, des pourparlers sont ouverts à Kano (I et II) au Nigeria, ont permis de la mise sur pied d'un Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT). Ce Gouvernement sera dirigé par Goukouni Weddeye, en qualité de Président et secondé du Colonel Kamougué Wadel Abdelkader (Vice-président), leader du Comité permanent, un organe politico-administratif qui contrôle le sud du pays. Hissein Habré est nommé, quant à lui, au ministère de la Défense. Cependant, des désaccords subsistent et les fortes divergences politiques des différentes tendances finissent par ébranler cet attelage politique, acté par la rupture d'Hissein Habré avec le GUNT⁸⁶. En ce sens, Hissein Habré, à la tête des Forces armées du nord (FAN), renverse à son tour par un coup d'Etat le GUNT et devient Président de la République avec un régime dictatorial à la faveur de l'Opération Tacaouda⁸⁷.

Au fur et à mesure des coups d'Etat qui s'enchaînent, on se rend compte que tous ces acteurs politiques qui se sont succédés à la tête du pays, aucun n'avait en réalité une véritable vision politique du pays. Tous se battent pour s'arroger les privilèges liés à la fonction du Président de la République. Ainsi, pour arriver à cela, chacun n'hésitait pas à user de la voie des armes et une fois arrivé, il joue de la fibre identitaire pour se maintenir au pouvoir copiant ainsi les mêmes techniques qu'utilisaient les colons.

II. CHAMP POLITIQUE TCHADIEN A L'ERE DE LA DEMOCRATIE : ENTRE CRISPATIONS POLITIQUES ET VIOLENCES POLITICO-MILITAIRES

⁸⁵ Ibid. p.257

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Julien Durand de Sanctis *Les relations diplomatico-militaires entre la France et le Tchad : un mariage géostratégique solide*, in <https://www.middleasteye.net/fr/decryptages/les-relations-diplomatico-militaires-entre-la-france-et-le-tchad-un-mariage> (consulté le 02/01/2023)

Après plus de trois décennies de clivages identitaires, des conflits répétitifs et des régimes monolithiques, à l'instar des autres pays d'Afrique francophone, les tchadiens ont nourri l'espoir d'une paix durable suite à l'avènement de la démocratie au Tchad dès 1990. Une nouvelle ère politique provoquée par la « *troisième vague* » de démocratisation qui aurait pu être bénéfique pour le Tchad⁸⁸. Ceci du fait qu'elle a provoqué en Afrique une série des conférences nationales⁸⁹ sur le continent, pour mettre fin aux successions anarchiques des régimes autoritaires ayant gouverné les Etats entre 1960 et 1990.

Cependant, faute de renouvellement des anciennes élites politiques dans la conduite de l'Etat en contexte de pluralisme politique, la démocratie au Tchad « *n'est pas encore ancrée dans la démocratie réelle qui doit aller avec des pratiques qui définissent les modalités* »⁹⁰. C'est ainsi que dans cette partie, notre réflexion se structure autour de trois points : l'échec du processus démocratique(1), ensuite l'instabilité constitutionnelle et l'effervescence politique (2) et enfin la crise de la conquête du pouvoir en contexte démocratique(3)

II.1. Echec du processus démocratique : l'expression d'une conférence nationale souveraine ratée

Le 20 avril 2021, alors qu'il venait d'être réélu démocratiquement à la tête du pays avec plus de 70% de voix, le Marechal Idriss Deby Itno meurt au front contre les éléments du mouvement politico-militaire FACT. Cependant, cette triste réalité révèle dans une certaine mesure la fragilité de la démocratie tchadienne malgré l'existence d'une architecture institutionnelle garante de la régulation de la vie politique, où l'on observe les acteurs politiques au profil divers qui se disputent le pouvoir dans l'espace public.

Autant dire, l'avènement de la démocratie en 1990 à la faveur du Mouvement Patriotique du Salut (MPS) à la suite d'un coup d'Etat, se présentait comme une occasion non seulement pour les nouveaux dirigeants mais aussi pour les peuples tchadiens, d'enterrer le sombre passé et mettre un nouveau système politique gage d'une stabilité sociopolitique durable. C'est dans cet esprit que l'ensemble des acteurs politiques se sont engagés au-delà de leurs divergences et de

⁸⁸ Antoine Bangui Rombaye, *Tchad : élection sous contrôle*, Paris, L'Harmattan, p.7, 1999

⁸⁹ Eboussi Boulanga, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris Karthala, p.229, 1997

⁹⁰ Tchoudiba Bourdjolbo, *Tchad : de la dictature au populisme autoritaire. Le périple d'un Etat-nation à réinventer*, Paris, L'Harmattan, p.23, 2022

leurs querelles politiques pour réfléchir sur les nouvelles bases de l'organisation politique du Tchad.⁹¹

Malheureusement, cette euphorie s'est transformée en une incertitude du climat politique. Dans la mesure où « *une fois sur le trône du pouvoir, Deby oublie délibérément ses promesses et refuse de s'engager sur la voie du processus démocratique* »⁹². Cette situation amène l'Ex-président Goukouni Weddeye à constater que « *la conférence nationale a été une chance perdue pour le Tchad. Si Idriss Deby avait suivi à la lettre le cahier des charges défini pendant cette conférence, je pense que notre pays n'aurait pas connu cette situation* »⁹³.

Toutefois, il est bien vrai que la transformation d'une société basée sur des régimes autoritaires en société démocratique plus inclusive, nécessite un apprentissage progressif. Mais, les

*« entraves au processus démocratiques au Tchad s'expliquent par le fait que le groupe au pouvoir a conquis celui-ci par la force des armes. Il a accepté de jouer le jeu démocratique par ce que c'est l'air du temps, mais il n'est pas prêt à accepter l'alternance ».*⁹⁴

Car, l'alternance en démocratie, « *permet d'évaluer le fonctionnement démocratique d'un Etat indépendant dans une quête permanente de l'amélioration du système*⁹⁵ », chose qui n'est pas le cas du Tchad jusqu'à nos jours.

On constate dès lors, un désenchantement des populations faces aux hommes politiques du Tchad, car bien que promettant d'apporter la démocratie durant leur quête du pouvoir, ceux-ci retournent leur veste une fois au pouvoir. On peut ainsi lire chez Magnan que: « *force est de constater qu'aucun des leaders de cette coalition*⁹⁶ *n'a un passé de démocratie respectueux de libertés politiques, et avant même leur prise de pouvoir...* »⁹⁷. Dans ce contexte, l'échec du processus démocratique est en quelque sorte le résultant des comportements des acteurs politiques tchadiens qui n'étaient pas préparés aux exigences démocratiques. D'où l'on constate

⁹¹ Lire Bichara Idriss Hagggar, *Tchad : les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2015

⁹² *ibid.*

⁹³ *Témoignage pour l'histoire du Tchad*, RFI. Entretien avec Laurent Coureau

⁹⁴ Ibni Oumar Mahamat Saleh, (Conférence) *Eléments de réflexion pour un « dialogue constructif pour un pacte national au Tchad »*, Ndjamena le 31 aout 2001.

⁹⁵ Tchoudibat Bourdjolbo, *op.cit.* p.26

⁹⁶ La prise de pouvoir par Idriss Deby Itno en 1990 est le fruit d'une coalition des formations rebelles qui se formèrent en un seul mouvement sous le nom Mouvement Patriotique du Salut. Il s'agissait notamment : le Mouvement du Salut National du Tchad (MOSONAT) de Malloum Bada Abbas, L'Action du 1^{er} Avril d'Idriss Deby et d'Abbas Koty, ainsi que les Forces armées tchadiennes-Mouvement révolutionnaire populaire (FAT/MRP) de Hissein Dasseret.

⁹⁷ Jean-Pierre Magnan, « L'Afrique en transition vers le pluralisme politique », in *Economica*, p.387-391, 1993

cette difficulté à se conformer aux résolutions de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993.

II.2. Instabilité constitutionnelle et l'effervescence politique

Après ses victoires écrasantes aux élections présidentielles de 1996 et 2001, le Président Idriss Deby Itno s'engageait à respecter la Constitution du mars 1996, soulignant en son article 61 qui stipulait que « *le mandat du Président de la République est de 5 ans renouvelable une seule fois* ». Ainsi, à l'occasion d'une sortie médiatique, il déclarait vouloir renouveler la classe politique tchadienne et que :

*« je ne serai pas candidat à l'élection présidentielle de 2006. Je ne modifierai pas la constitution quand bien j'aurai une majorité de cent pour cent 100%. Je le dis haut et fort : ce qui me reste à faire au cours de mon dernier mandat, c'est préparer le Tchad à l'alternance du pouvoir, une alternance démocratique, pacifique sans rupture. Je veux que ce pays passe d'une étape à une autre, en douceur sans déchirure. Voilà la responsabilité qui sera la mienne. Je l'assumerai ».*⁹⁸

Cette déclaration du Président se présente en ce sens, comme un espoir de l'ouverture du pays à une démocratie plus réelle, en dépit des contestations des résultats de deux dernières élections présidentielles faites par les partis d'opposition.

Cependant, une fois de plus, la marche vers la démocratie, rencontre une autre difficulté, lorsqu'en 2005 sous l'initiative du (MPS), une modification de la Constitution de 1996 par referendum a été demandée dans le but de faire sauter le verrou de la limitation des mandats, qui empêchait le Président de la République de se présenter encore aux élections présidentielles. C'est ainsi qu'on a assisté à un faible têt de participation de la population, soit 30%⁹⁹, et à la fin, les résultats étaient sans équivoques marqués par la victoire du Oui, et c'est ainsi qu'Idriss Deby Itno s'est présenté aux élections suivantes de 2006.

⁹⁸ Le 04 juin 2001 dans le journal Le Monde.

⁹⁹ International CRISIS GROUP, « Tchad: Vers le retour de la guerre? », Afrique N°111, 1^{er} juin 2006

Au demeurant, la motivation des députés du MPS dans le cadre de la révision de cette Constitution était que les démocraties les plus avancées dans le monde ont aussi recours à des aménagements de leurs constitutions pour les adapter aux réalités du moment¹⁰⁰.

Dès lors, on assiste en quelque sorte à une révision de la démocratie au Tchad. Et automatiquement, les partis politiques d'opposition se sont constitués en groupe pour former la Coordination des partis politiques pour la défense de la Constitution (CPDC) pour dénoncer cette malversation constitutionnelle orchestrée par le MPS, afin de permettre au Président Deby de se présenter aux élections présidentielles de 2006.

Compte tenu de ce passage influencé par les comportements des cadres du MPS, les élections de 2006 étaient fortement à haut risque d'escalade politico-militaire et ceci d'autant plus qu'on pouvait observer des mouvements politico-militaires à l'Est du pays. Mais contre ces acteurs politico-militaires et obstiné à rester au pouvoir, le Président Idriss Deby Itno décide de se présenter à nouveau car il jouissait des faveurs de Paris et avait l'assurance de l'Élysée d'un soutien politique et militaire en cas de mouvement vers Ndjamena des acteurs politico-militaires stationnés à l'Est du pays¹⁰¹.

Une fois les élections achevées et remportées par le Président Deby, il invita donc la classe politique d'opposition démocratique à la table, l'accord du 13 août 2007 fut-il ainsi signé, pour relancer le processus démocratique dans le pays¹⁰². A la suite de cet accord, la majorité des partis d'oppositions à l'instar du Rassemblement Démocratique pour le Progrès (RDP) de l'ex-président Lol Mahamat Choua, Rassemblement National pour le Développement et le Progrès (Viva-RNDT) de Dr Kassiré Komoucoye et entre autres se sont ralliés au parti au pouvoir MPS, excepté le parti l'Union National pour la Démocratie et le Renouveau (UNDR) de Saleh Kebzabo qui accusait Idriss Deby de ne pas avoir respecté l'accord de 2007¹⁰³.

Pour ne pas pouvoir anticiper véritablement la situation sociale du pays par le gouvernement en place en dépit des multiples démarches du Président Idriss Deby Itno après son élection en 2011, les prix brut de baril de pétrole chute en début 2015, suite à des facteurs externes. Cette baisse affecte les caisses de l'Etat et il doit faire face à des restrictions budgétaires, à savoir les 16 mesures, et ceci ne manque pas de créer des tensions sociales dans le pays. Ainsi, compte tenu de la détérioration des conditions de vie de la population, les

¹⁰⁰ Haroun Zorrino.p.71

¹⁰¹ Julien Durand de Sanctis Ibid.

¹⁰² Cet accord prévoit la création d'une nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CNIE) et un recensement national en vue de préparer des listes électorales informatisées et infalsifiables ainsi que cartes d'électeurs biométriques de manière à éviter la fraude électorale.

¹⁰³ Tsihitenge Lubabu M.K *Tchad : opposition à reculons*, in <https://www.jeunefarique.com/1918885/politique/pas-d-lection-dans-ces-conditions-promet-l-oppoant-tchadien-saleh-kebzabo/> (consulté le 23/10/ 2022)

organisations de la société civile ont mis en place une plateforme appelée « Ça suffit »¹⁰⁴ appelle à manifester contre la hausse de prix sur le marché et d'empêcher le Président de la République de se présenter à son 5eme mandat de 2016. A cette situation s'ajoute, à partir le 15 février 2016, un autre mouvement de contestation lancé par les élèves du lycée dans la capitale, pour manifester leur mécontentement contre le viol de la jeune fille lycéenne Zouhouira par cinq fils des généraux et dénoncer l'impunité des familles de hauts dignitaires du régime¹⁰⁵. Cet engrenage va aussitôt conduire à la création d'un nouveau mouvement politico-militaire au Sud de la Libye, baptisé Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT), pour exiger le départ d'Idriss Deby Itno à la tête du Tchad. Cette situation marquée par une colère sociopolitique, sera davantage exacerbée par la modification de la Constitution en 2018, permettant de restaurer un régime présidentiel pour un mandat de 6ans renouvelable une fois¹⁰⁶.

Dans ce contexte de crises politiques provoquées par la malversation des institutions étatiques au profit du parti au pouvoir, les dernières élections présidentielles de 2021 où le Président de la République s'est porté candidat pour la 6^{eme} fois, se sont vues entachées des tensions sociopolitiques. Cette fois-ci, avec la naissance de plusieurs coalitions de partis politiques et organisations de la société civile sous la coalition « Wakite Tama » pour contester non seulement la candidature du Marechal mais aussi, la révision de la nouvelle Constitution qui en quelque asphyxie la vie politique au Tchad.

Ainsi, les différents changements constitutionnels observés dans le pays, ont provoqué la détérioration du climat social et l'exacerbation des tensions politiques avec pour corollaire la mort tragique du Président en exercice de ses fonctions. Cette situation révèle sans doute, la fragilité des institutions politiques du Tchad.

II.3. Crise de la conquête du pouvoir au Tchad en contexte démocratique

La configuration politico-institutionnelle de l'Afrique subsaharienne francophone a longtemps été « dominée par des pratiques autoritaires mettant l'accent sur la personnalisation excessive du pouvoir¹⁰⁷ », érigeant le chef de l'Etat en détenteur du pouvoir absolu et quasi-

¹⁰⁴ RFI avec AFP Tchad : « ça suffit », un manifeste contre Idriss Deby Itno, in <https://www.rfi.fr/afrique/20160220-tchad-idriss-deby-presidentielle-candidature> (consulté le 23 /10/ 2022)

¹⁰⁵ Jeune Afrique avec AFP Tchad : le viol d'une lycéenne agite le pays et conduit Idriss Deby Itno à réagir , in <https://www.jeuneafrique.com/302505/politique/tchad-le-viol-dune-lyceenne-agite-le-pays/> (consulté le 23/10/ 2022)

¹⁰⁶ La Constitution de la 4 République du Tchad

¹⁰⁷ Pierre-François Gonidec « A quoi servent les constitutions africaines. Réflexions sur le constitutionnalisme africain », in *Revue Juridique, Politique, Indépendance et Coopération*, octobre-décembre 1998, p.860-862,

éternel du pouvoir politique. On peut le constater dans certains pays à travers le continent, les dirigeants tels que Mobutu de Zaïre, Tombalbaye et Hissein du Tchad, Bokassa de la RCA etc.

Pour rompre avec cette gestion patrimoniale du pouvoir, le projet de la « troisième vague » entamé à partir des années 1990 par les dirigeants occidentaux, a légitimement imposé la démocratie comme la forme d'organisation politique des sociétés étatiques africaines. Ce néo-institutionnalisme qui a marqué une évolution dans l'histoire constitutionnelle africaine, a érigé dès lors, « *la limitation du pouvoir en règle d'or et prévu un mécanisme d'alternance automatique, grâce à la technique de limitation des mandats*¹⁰⁸ ». En ce sens, il a de manière substantielle fait de l'élection concurrentielle la seule voie d'accession légale et légitime au pouvoir politique. En prévoyant en effet, des conditions de transparence et d'expression libre du choix de l'électeur, ce nouveau « *constitutionnalisme a en toile de fond adhéré au principe de l'alternance démocratique comme l'élément fondamental dans l'entreprise de démocratisation des systèmes politiques autoritaires*¹⁰⁹ ». En tout état de cause, il a inscrit l'alternance comme mode privilégié de renouvellement de la classe de l'élite gouvernementale, en rupture avec la période des partis uniques¹¹⁰.

Cependant, la résurrection des Constitutions établissant les principes de la démocratie libérale et de l'Etat de droit¹¹¹ durant les périodes de transitions, n'a pas empêché la persistance de pratiques politiques remettant en cause l'autorité même de la loi fondamentale. Sensé, en effet, promouvoir le multipartisme et favoriser la conquête du pouvoir politique par la voie des urnes, le projet de la démocratisation

« *n'a pas résisté à la soif du pouvoir. Au contraire la volonté d'accaparement et d'appropriation du pouvoir par le chef de l'Etat et son clan a fait ressurgir les réflexes autoritaires qui ont marqué la vie politique et institutionnelle des Etats d'Afrique* »¹¹², avant les années 1990.

Francis Vangah Wodié, « Les régimes militaires et le constitutionnalisme en Afrique », in *Penant*, juin-septembre, 1990, p.196

¹⁰⁸ Augustin Loada « la limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », in *Revue électronique Afrilex*, n°03, 2003, p.139-174, des mêmes auteurs, *Le constitutionnalisme de la troisième vague en Afrique francophone*, Bruxelles, Academia Bruylant, 2010.

¹⁰⁹ Jean Du Bois De Gaudusson, *Défense et illustration du constitutionnalisme en Afrique. Après quinze ans de pratique du pouvoir*, in *Mélanges en l'honneur de Louis Favoreu, Le nouveau droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 2006, p.612 et Claude Momo, « *L'alternance au pouvoir en Afrique subsaharienne francophone* », op.cit.p.924

¹¹⁰ Etekou Bedi Yves Stanislas, « *L'Alternance démocratique dans les Etats d'Afrique francophone* », *Thèse de Doctorat en Droit public, Université de Paris-Est*. p.17,2013

¹¹¹ Dominique Rousseau, « Une résurrection : la notion de Constitution », in *Revue du Droit Public et de la science poitique*, n°1, 1990, p.5-22.

¹¹² Etekou Bedi Yves Stanislas, op.cit.p.18

Cette volonté d'accaparement du pouvoir politique par les Chefs d'Etat africains soit par la malversation constitutionnelle, soit par le trucage des élections pour se maintenir au pouvoir a remis en cause les principes démocratiques d'alternance pacifique à la tête des Etats pourtant essentiels pour faire la paix. C'est ainsi que dès les années 2000, le nombre des tentatives de coup d'Etat et des putschs réussis a exponentiellement augmenté. A l'heure actuel, nombreux sont les Etats d'Afrique qui sont en dehors de l'ordre constitutionnel. C'est le cas, notamment du Mali, Guinée Conakry, Burkina-Faso, Soudan, de la Tunisie et du Tchad dont les dirigeants ne sont pas légitimes aux principes de la démocratie.

En ce sens, particulièrement au Tchad malgré la démocratie, la question de la conquête du pouvoir reste un enjeu des luttes « *qui se déroule entre les forces armées institutionnelles, institutionnalisées, non-institutionnalisées et forces révoltées* »¹¹³. Ceci étant, cette crise liée à l'accession à la tête du Tchad, s'explique par la trajectoire sociohistorique du paysage politique tchadien longtemps entachée par des conflits armés et qui finissent par modeler les comportements des acteurs politiques à l'ère de la démocratie. Ceci du fait que dès les années 1960, nous avons constaté la lutte d'alliance des partis « nordistes » en 1963 à Fort-Lamy (N'djamena) pour contester comme nous souligne l'un des enquêtés :

« le pouvoir de Tombalbaye (PPT.RDA à dominante sudiste) ; la lutte du FROLINAT en 1966 pour renverser le régime des Sara incarné par Tombalbaye ; le coup d'Etat militaire en 1975 des Forces Armées Tchadiennes (FAT) à dominant sudiste contre Tombalbaye ; le coup d'Etat militaire de Hissein Habré en 1978 contre le régime militaire du General Malloum ; la lutte entre tendance politico-militaires entre 1980 et 1982 ayant abouti au renversement du Gouvernement d'Union Nationale (GUNT) dirigé par le Président Goukouni Weddeye par Hissein Habré (1982); le coup d'Etat militaire du MPS en 1990 contre le régime du Président Hissein Habré ». (Opposant et cadre du parti ASTRE, le 28/07/2022, l'entretien effectué au Bureau)

La tentative de Coup d'Etat de Maldoum Bada Abbas¹¹⁴ contre le régime d'Idriss Deby en 1991 ; la tentative de coup d'Etat d'Abbas Koty¹¹⁵ en 1992 ; le coup d'Etat manqué du 16 mai 2004¹¹⁶ ; l'attaque du 13 avril 2006 par le mouvement rebelle de Mahamat Nouri Front Uni pour le Changement ; l'attaque de la capitale le 2 et 3 février par le Commandement Militaire Unifié

¹¹³ Serge Eric Dzou Ntolo, « Le Tchad, modèle d'inculture stratégique en Afrique noire francophone », in *Revue Dialectique des Intelligences*, n°9, semestre 1, p.49, 2021

¹¹⁴ Vice-président d'Idriss Deby Itno en 1990

¹¹⁵ Le Chef d'Etat Major General des Armées (CEMGA) d'Idriss Deby en 1990

¹¹⁶ Le coup était monté par un groupe militaire de la famille du Président (Bidiyat)

(CMU) ; et tout récemment l'attaque des rebelles du Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) qui a causé la mort du Président.

Ainsi, il ressort de cette trajectoire politique que l'euphorie du pluralisme politique en dépit de l'existence des institutions démocratiques permettant de réguler la vie politique au Tchad, a montré ses limites dans la conquête du pouvoir. En ce sens, non pas que les formations politiques d'oppositions ne participent pas aux jeux politiques mais, elles se retrouvent incapables d'imposer l'alternance politique face au MPS, qui a su consolider son régime son contrôle total des institutions politiques.

D'où, des anciennes pratiques de conquête du pouvoir observées au temps monolithique pour rompre avec l'autoritarisme des premiers dirigeants, réapparaissent en plein processus démocratique, pour exiger le départ forcé du régime de MPS à la tête du pays, compromettant ainsi la consolidation des institutions de l'Etat.

III. SITUATION SOCIOECONOMIQUE ET GOUVERNANTE AU TCHAD

III.1. Situation économique

Le Tchad est un pays enclavé dont son économie est essentiellement basée avant l'exploitation du pétrole, sur le secteur primaire lui-même dominé par l'élevage et l'agriculture (coton, céréales, sésame, gomme arabique) qui connaît une évolution répartie sur trois périodes selon Doudjidingao¹¹⁷ :

- Sur la période allant de 1960 à 1979 le secteur représentait 40% le PIB. Dans les années 80 ce poids s'est établi à une moyenne de 35,3% avant de connaître une légère hausse entre 1991 et 2000 avec 38,2% du PIB.
- La tendance haussière s'est poursuivie sous l'ère pétrolière avec 55,75% du PIB entre 2001 et 2009 1. On notera qu'au début de l'exploitation du pétrole, l'agriculture a contribué à hauteur de 42% à la croissance du secteur primaire en 2003 contre 19% de contribution du secteur pétrolier.
- La construction des infrastructures pétrolières en début 2000 et l'entrée des premiers revenus pétroliers dans le budget de l'Etat en 2003-2004 ont changé la donne. Le pétrole est devenu ainsi la locomotive principale de l'économie tchadienne dont elle représentait une moyenne de 70% des recettes budgétaires entre 2004 et 2014 et 80% des exportations

¹¹⁷ Rapport d'analyse du contexte socioéconomique en vue de la mise en œuvre du projet1415P au Tchad, Mars 2017.

en produits de base.

Dans cette perspective, l'économie du Tchad reste aujourd'hui largement dépendante de la production de pétrole, soit 10% du PIB nominal, 91,7% des exportations et 41,0% de recettes budgétaires, en moyenne sur la période 2017-2020¹¹⁸. On constate que, cette économie se structure en trois secteurs, d'après les données de l'Institut National de la Statistique, des Études Economiques et Démographiques (INSEED), en 2011 le secteur primaire a représenté 61,2% du PIB dont 39,3% revenant au pétrole, 10,5% à l'agriculture, 9% à l'élevage et 2,2% aux mines. Quant au secteur secondaire dont les activités (industrielles) connaissent une diversification accrue, sa contribution au PIB s'est limitée en 2011 à 7,7%. Le secteur tertiaire, quant à lui, a enregistré une contribution au PIB en 2011 qui s'est élevée à 20,7% dont 13% revenant aux activités commerciales et 10,7% à l'administration publique.

Par ailleurs, le secteur privé du Tchad, n'est constitué que des petites et moyennes entreprises (PME) opérant pour la plupart dans l'économie informelle¹¹⁹ avec pour corollaire le faible rythme de modernisation de l'activité économique du pays. En ce sens, le Tchad dispose très peu d'entreprises formelles permettant de contribuer efficacement à la croissance et à la création d'emplois productifs. La création des entreprises évolue à cet effet, positivement mais très lentement à cause des difficultés que connaît le climat des affaires dans la mesure où selon, le Plan National de Développement (2017-2021), le nombre total des entreprises créées est passé de 3488 en 2013 à 3957 en 2014, soit un accroissement des 13,5%¹²⁰.

Dans cette perspective, malgré de ressources naturelles considérables et d'une production pétrolière importante depuis 2003, le Tchad demeure parmi les plus les moins développés du monde. En ce sens, l'indice de compétitivité établi par le Forum économique mondial en 2016, classe le Tchad au dernier rang des économies les moins compétitives du monde (139 sur 139). Ceci du fait des coûts de services très importants (énergie, transports internationaux), l'absence de services efficaces de TIC, une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée, des règles et pratiques de garantie de concurrence insuffisamment rassurantes et mal perçues, etc¹²¹.

III.2. Situation sociale

Classé 186^e /188 en termes d'Indice de développement humain (IDH) par le Programme des

¹¹⁸ Selon le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS3 : 2018-2021)

¹¹⁹ Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Premier Plan National d'adaptation au changement climatique de la République du Tchad, 2021.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Tableau de bord social du Tchad, édition 2014

Nations unies pour le développement (PNUD – édition 2016), le Tchad reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon le deuxième Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGHP2) en 2009, la population tchadienne est estimée à 11,1000000 d'habitants (densité 8,6 h/km²). Toutefois, elle aurait atteint en 2021, 16844500 habitants avec une proportion non négligeable des réfugiés¹²², son taux d'accroissement annuel moyen se situant à 3,3%, celui de la mortalité moyenne à 1,4% et de la mortalité infantile de 8,7%¹²³.

Dans cette perspective, quant aux conditions socio-économiques de cette population, selon les données du Plan National d'Adaptation au Changement climatique (PNAC-Tchad 2021), elles comprennent un taux de chômage de 5,8 %, celui des jeunes diplômés étant très élevé est passé de 42% en 2015 à 60% en 2017, à la suite de la récession économique, indice de pauvreté qui est passé de 55% en 2003 à 42% en 2011, puis 42,3% en 2018, avec un indice de sévérité de la pauvreté de 52,2%, un taux d'alphabétisation chez les 15ans et plus de 41,5%, avec un taux net de scolarisation dans le primaire de 46%, un taux d'activités chez les 15 ans et plus de 60% et un taux de salarisation de 7,9%. Dans le même sens, un taux de ménage ayant accès à l'électricité est de 8%, avec un taux de ménage ayant accès à l'eau potable de l'ordre de 62,7% (en milieu rural, ce taux est passé de 21% en 2000 à 52% en 2014¹²⁴. Ceci étant, avec un taux de ménage utilisant le Gaz comme principal combustible de cuisson de 6,1%, un taux d'assainissement, disposition de latrines comprises de 33,5% selon l'enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT) en 2018¹²⁵.

Dans ce contexte, près de 3,4 millions de la population étaient en insécurité alimentaire en 2016 (Cadre Harmonisé) et l'indice 2022 de la faim dans le monde (GHI) classe le Tchad parmi les pays étant dans une situation « alarmante » avec un indice de 37,2 %¹²⁶, dont les populations les plus affectées se trouvent dans la bande sahélienne du pays et dans les zones d'accueils des réfugiés, retournés et déplacés interne.

¹²² Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, horloge de la population in <https://countrymeters.infos/fr/tchad> (consulté le 17/01/2023)

¹²³ Selon la Banque Mondiale, la mortalité infantile qu'elle estime du même ordre (8,6%), est l'un des taux les plus élevés du monde et est aggravée par le nombre élevé de grossesses précoces.

¹²⁴ Document du bureau Nations Unies Tchad *Plan cadre des Nations unies d'assistance au développement (UNDAF) 2017-2021*, in <https://tchad.org/fr/34340-plan-cadre-des-nations-unies-d-assistance-au-developpement-undaf-2017-2021> (consulté le /10/2022)

¹²⁵ ECOSIT, 2018 publiée par l'Institut National des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) in <https://www.inseed.td/index.php/blog-with-right-sidebar/ecosit/110-ecosit-4> (consulté le 01/11/2022)

¹²⁶ Infos Alwihda, *Le Tchad classé parmi les pays où la faim la plus alarmante au monde*, in https://www.alwihdainfo.com/Le-Tchad-parmis-les-pays-ou-la-faim-est-le-plus-alarmant-au-monde-selon-un-rapport_a118074.html (Consulté le 01/12/2022)

Toutefois depuis 2003, le Tchad a lancé deux stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SNRP 1 et 2) et quatre Plans nationaux de développement (PND 2003- 2005, PND 2008-2011, PND 2013-2015 et le PND 2017-2021) pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, malgré ces efforts du gouvernement la situation socio-économique de la population reste encore précaire du fait de la persistance de la corruption dans l'administration publique et la mauvaise gestion des affaires publiques.

III.3. Gouvernance

Nombreux sont les acteurs politiques et les organisations de la société civile qui dénoncent la mauvaise gouvernance au Tchad. Cette mauvaise gouvernance est caractérisée par le népotisme et la corruption. Ces maux entravent considérablement le développement socio-économique du Tchad. Comme décrit à cet effet, la mauvaise gouvernance dans tous les domaines au pays par Moussa Faki Mahamat¹²⁷, lors de l'ouverture des travaux du dialogue national inclusif en août 2022 au palais du 15 janvier à Ndjamena, en ces termes :

« Mauvaise gouvernance dans la réforme de la structure de l'Etat moderne et décentralisé, mauvaise gouvernance dans la perspective du développement et de la réforme de l'administration, mauvaise gouvernance dans la construction d'une armée nationale républicaine, harmonieuse, mauvaise gouvernance dans la construction d'un système d'intimité et d'harmonie entre les composantes de notre peuple, mauvaise gouvernance dans la gestion de l'argent public, mauvaise gouvernance dans les transactions publiques, mauvaise gouvernance dans la lutte contre les pots-de-vin et la corruption financière, mauvaise gouvernance dans la lutte contre la fraude, le vol et le gaspillage obscène, mauvaise gouvernance dans la gestion de notre démocratie et incapacité à jeter les bases de l'Etat de droit et de sa souveraineté et à construire un système judiciaire indépendant et crédible ; une mauvaise gouvernance dans l'organisation impartiale de nos élections : une mauvaise gouvernance dans la régulation des libertés publiques : mauvaise gouvernance dans le respect des équilibres sociaux et la lutte contre l'exclusion et les inégalités , mauvaise gouvernance dans la répartition des richesses, mauvaise gouvernance dans la définition et le respect des priorités, mauvaise gouvernance dans la planification, le contrôle et le suivi

¹²⁷ Président de la Commission de l'Union Africaine, Plusieurs ministres, ancien Chef de Cabinet du Marechal et Premier Ministre.

de la mise en œuvre , mauvaise gouvernance dans le recours aux compétences fidèles et expérimentées dans la patrie , mauvaise gouvernance dans la gestion du système judiciaire, sanitaire, éducatif, fiscal et environnemental¹²⁸ ... »

Dans cette perspective, la mauvaise gestion des affaires publiques au Tchad constitue une réalité comme le note le Chef de l'Etat le Marechal Idriss Deby Itno :

« en dépit des mesures prises pour assainir l'administration publique, je constate que les mauvaises pratiques notamment la corruption, les détournements des biens publics, les malversations financières et économiques persistent. Tous ces maux, toutes ces déviances doivent être combattus avec plus de rigueur et de détermination afin de répondre pleinement aux exigences du progrès économique et social de notre pays¹²⁹ ».

En 2021, le classement de l'indice de perception de la corruption par Transparency International, le Tchad est placé 43^e sur 54 pays africains et 160^e sur 180 au monde¹³⁰.

Dès lors, le pays décide de se doter d'institutions fortes avec des hommes forts afin d'apporter un climat sociopolitique apaisé. Car, dans un pays comme le Tchad qui subit jusqu'à ce jour, les conséquences de l'instabilité sociopolitique dans sa trajectoire vers l'émergence, vouloir le construire seuls avec les hommes forts, ça serait déséquilibré. Par conséquent, la mauvaise gouvernance va davantage se persister.

¹²⁸ L'extrait du discours de Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine et haut cadre du Tchad, Africa-Press ,*Tchad : Moussa Faki reconnaît sa responsabilité dans la mal-gouvernance du régime de Deby* , in <https://www.africa-press.net/tchad/politique/moussa-faki-reconnait-sa-responsabilite-dans-la-mal-gouvernance-du-regime-de-deby> (consulté le 04/12/ 2022)

¹²⁹ Guy Dabi et Aristide Mabali *Tchad : lutte contre la corruption : le Tchad est toujours mal classé dans le dernier rapport de Transparency International* , in <https://www.croset.td.org/2014/12/lutte-contre-la-corruption-le-tchad-est-toujours-mal-classe-dans-le-dernier-rapport-de-transparency-international/> (consulté le 10/12/ 2022)

¹³⁰ Ibid.

CHAPITRE 2 : CARTOGRAPHIE DU CHAMP POLITIQUE TCHADIEN EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE

Le paysage politique tchadien se démarque à l'heure actuelle par son instabilité quasi-permanente. Une situation rythmée par « *d'incessantes recompositions du paysage partisan*¹³¹ », qui structurent profondément les comportements des acteurs politiques, dans leurs modes de participation à la vie politique en contexte démocratique. Cette recomposition permanente du champ politique entraîne en ce sens, une dynamique de crise et d'instabilité dans le pays. A cet effet, il sera question dans ce chapitre, de faire une cartographie de la vie politique tchadienne. En ce sens, nous allons présenter dans un premier temps les partis politiques du Tchad de manière générale (1), ensuite les mouvements politico-militaires (2) et enfin, les figures politiques du Tchad en contexte actuel (3)

I. PARTIS POLITIQUES DU TCHAD

Malgré l'avènement de la démocratie qui a permis l'ouverture du paysage politique du pays, nous observons trois types des formations politiques qui participent à la conquête du pouvoir dans l'espace public tchadien. Nous avons d'un côté: le parti au pouvoir Mouvement Patriotique du Salut (MPS) (1), et de l'autre, les partis politiques d'opposition démocratique (2) et enfin les mouvements politico-militaires (3).

I.1. Mouvement Patriotique du Salut (MPS)

Le parti Mouvement Patriotique du Salut (MPS) crée en 1989¹³² à Bamina au Darfour, à la base est un mouvement politico-militaire constitué d'une coalition des formations rebelles qui se formèrent en un seul mouvement pour renverser le régime du Président Hissein Habré qui était à la tête du pays. Cette coalition des mouvements politico-militaires portaient ainsi le nom du Mouvement du Salut National du Tchad (MOSONAT) de Malloum Bada Abbas, l'Action du 1^{er} Avril d'Idriss Deby et d'Abbas Koty, ainsi que les Forces Armées Tchadiennes-Mouvement Révolutionnaire Populaire (FAT/MRP) de Hissein Dassert. Par la suite, cette coalition s'est transformé en un parti politique avec l'arrivée d'Idriss Deby Itno au pouvoir en 1990, et prônant ainsi, un ordre politique démocratique avec pour apogée le multipartisme comme pierre angulaire sur la scène politique nationale. A ce titre, depuis 1990 jusqu'à 2021, le Mouvement

¹³¹ Division de l'information de la documentation et des recherches (DDR), Office française de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), 27 avril 2021.

¹³² Barba Tao, *Le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) à l'heure de succession*, Ndjamena, Toumai, 2022, in <https://www.librairienumeriqueafricaine.com/livre/l/mouvement-patriotique-du-salut-mps> (consulté le 19/11/2022)

Patriotique du Salut (MPS) domine la vie politique tchadienne. En ce qu'il occupe la magistrature suprême du pays.

En effet, le Marechal Idriss Deby Itno en tant que Président de ce parti, a été réélu durant toutes les élections présidentielles depuis l'avènement de la démocratie au Tchad, soit 6 fois. Le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) s'appuie sur une majorité absolue à l'Assemblée nationale, dans la mesure où lors des élections législatives du 06 février 2011, le MPS et ses alliés ont obtenu 133 sièges sur 188 à l'Assemblée nationale¹³³. Une deuxième élection législative depuis les élections présidentielles de 1996. Car, depuis l'avènement de la démocratie au Tchad, Idriss Deby Itno a gagné les élections 6 fois sans réelle opposition. En effet, il est important de souligner que, le MPS représentait depuis tout ce temps la majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Ceci du fait qu'au sein des élections législatives du 20 février 2011, le MPS et ses alliés occupaient 133 sièges sur 155 sièges à l'Assemblée Nationale¹³⁴. Ainsi les résultats des élections présidentielles de 2016 et 2021 ne sont que venus démontrer la force et la puissance politique du MPS et ses alliés sur la scène politique nationale en ces temps là, d'où les chiffres 61,56% en 2016 et 79,32 % en 2021¹³⁵.

Cependant, ce quasi-monopole de la scène politique par le MPS est différemment apprécié dans le pays, lors de notre descente sur le terrain. D'un côté, ce qui se satisfait de ce que le MPS est venu retirer à Hissein Habré sa quasi-puissance et brutalité sur le pays. D'un autre côté, une partie de la population qui voit en le MPS un parti à résonance tribale et où seuls les membres de la famille présidentielle se partagent le pays.

Il faut rappeler à cet effet que pendant nos échanges sur le terrain, il nous a été souligné que l'influence du MPS sur la scène politique nationale, s'appuie aussi sur la force de ses alliés qui se constituent, sous le nom majorité présidentielle. Nous entendons par « majorité présidentielle », en quelque sorte l'ensemble des partis politiques qui se forment autour du parti au pouvoir pour apporter leur soutien lors des élections et dans d'autres circonstances politiques, notamment lors de votes à l'Assemblée nationale.

Au demeurant, depuis l'Accord du 13 août 2007, l'architecte de la relance du processus démocratique, le parti MPS a su tisser des alliances avec les autres partis politiques pour renforcer sa légitimité dans l'espace public tchadien en conquête du pouvoir. En ce sens, le

¹³³France24 Dépêche, *Le Président Idriss Deby Itno remporte les législatives haut la main*, in <https://www.france24.com/fr/20110228-tchad-elections-legislatives-parti-idriss-deby-mps-majorite-absolue-assemblee-nationale-resultats> (consulté le 28/09/2022)

¹³⁴ https://www.archive.ipu.org/parline-f/reports/1061_e.htm Site de l'union interparlementaire Tchad Assemblée Nationale résultats des élections législatives de 2002 (consulté le 28/09/2022)

¹³⁵ Diarra Ousmane « *Présidentielle 2021 : au QG du MPS à la place de la nation, c'est la joie* », in <https://tchadinfos.com/politique/presidentielle-2021-au-qg-du-mps-a-la-place-de-la-nation-cest-la-joie/> (consulté le 28/09/2022)

Mouvement Patriotique du Salut « *bénéficie, à domicile comme à l'étranger, d'un efficace réseau de soutien*¹³⁶ » lui permettant de s'imposer sur l'échiquier politique national.

Dans cette perspective, le MPS a initié en 2010 la formation d'une coalition politique sous le nom Coordination de la majorité présidentielle(CMP) sur la base d'un accord multilatéral avec une soixantaine de partis politiques afin de se préparer aux échéances électorales de 2011. L'objectif principal de cette coordination, étant de

*« défendre le programme politique du Président de la République, de veiller sur les intérêts de la majorité présidentielle, et de définir les stratégies les plus adaptées pour garantir une victoire à la majorité présidentielle lors des prochaines consultations électorales*¹³⁷ ».

Aussi, au début de l'année 2011, l'année durant laquelle le MPS participe à sa quatrième élection présidentielle, ainsi pour renforcer son influence dans l'espace public, il a formé un accord d'alliance électorale « La Renaissance »¹³⁸ avec ses anciens adversaires. Il s'agit notamment du parti Rassemble Démocratique du Peuple (RDP) de l'ex-président Lol Mahamat Choua et le Viva-RNDT (Rassemblement nationale pour la démocratie au Tchad) de son ancien Premier Ministre et désormais opposant Delwa Kassiré Koumoucoye. A la suite des législatives de cette même année, c'est-à-dire 2011, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) est demeuré, comme :

*« Depuis les années 1990, le MPS est le parti le plus représenté sur l'ensemble du territoire, puisqu'il possède un siège dans chacun des soixante-deux Départements du Tchad et des dix Arrondissements de N'Djamena. Son hégémonie est ainsi totale, puisqu'il n'existe aucune circonscription électorale où ce parti n'a pas au moins un député*¹³⁹ ».

¹³⁶Justine Sipiegel Tchad : *le Mouvement Patriotique du Salut, il est partout !* in <https://www.jeuneafrique.com/142239/politique/tchad-le-mouvement-patriotique-du-salut-il-est-partout/> (consulté le 28/09/2022).

¹³⁷ Mbaidedji Ndjénodji Frédéric 18 mars 2010, «*Le MPS et ses allies signent un acte constitutive de la Coordination de la Majorité Présidentielle*» In CEFOD, - <https://www.cefod.org/spip.php?article2332> (consulté le 29 /09/2022)

¹³⁸Agence de presse Xinhua « *Tchad : les candidats à l'élection présidentielle prônent tous la "renaissance"* », in https://french.China.org.cn/autreshorizons/2011-04-13/content_22346053.htm ,
(consulté le 20/12/2022)

¹³⁹ Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation Nationale (CSAPRN) 2011, « Rapport sur les partis politiques tchadiens : quelle démocratie, pour quelle paix ? p.67

C'est grâce à cette présence massive sur l'ensemble du pays et du soutien de ses 103 partis alliés qu'il a avec Deby une fois de plus à sa tête que le MPS a remporté les élections de 2021¹⁴⁰. pour briguer le sixième mandat à la tête du pays malgré l'effervescence des tensions politiques dans le pays.

Cependant, bien que jouissant une affinité politique considérable dans la partie Nord du pays, la plupart des mouvements politico-militaires qui s'opposent à son pouvoir sont aussi issu de cette région¹⁴¹. Toutefois, il étend davantage son influence sur le champ politique national à l'aide de ses « partis satellites ».

Tableau 1 : Partis satellites du Mouvement Patriotique du Salut

N°	Désignation	Création	Leaders	Observations
01	Al-Nassour	18/09/2008	Mahamat Annadif Moussa	Créé par la volonté du MPS
02	Alliance Socialiste pour un Renouveau Intégral (ASRI)	26/12/2007	Me Nadji Madou	Une scission du Viva-RNDP, création encouragée par le MPS
03	Action pour le Renouveau du Tchad (ART)	22/04/93	Oumar Boukar	Allié fidèle du MPS
04	Alliance Tchadienne pour la Démocratie et le Développement (ATDD)	25/06/1992	Abderaman Djasnabaye	Création encouragée par le MPS
05	Action du Peuple pour l'Unité et le Développement (APUD)	27/03/1996	Bechir Bisco Hama	Il a réintégré le MPS
06	Fédération Action pour la République/Parti Démocratique (FAR/PD)	17/09/2008	Adoum Mahamat Konto	Scission du FAR, encouragée par le MPS
07	Parti pour la Citoyenneté, la Démocratie et le Développement (PCDD)	23/07/2008	Ali Sossal	Création du MPS
08	Parti Démocrate du Tchad (PDT)	09/12/1992	Dr A. Dig-Djag	Création du MPS

¹⁴⁰ Nguelsa Balgamma *103 partis politiques soutiennent Idriss Deby Itno*, in <https://www.lepaystchad.com/16613/> (consulté le 28/09/2022)

¹⁴¹ A l'exemple du Mahamat Mahadi du FACT, Tom Erdimi du UFR, Mahamat Nouri de UFDD, Youssouf Togoimi du MDJT etc.

09	Parti National pour le Développement (PND)	24/12/1993	Idriss Mahamat Bello	Encouragée par le MPS
10	Parti National pour la Démocratie et la République (PNDR)	01/02/2002	Ahmat Abdoulaye Ogoun	Une dissidence de l'UNDR, encouragée par le MPS
11	Parti Populaire pour la Justice et l'Égalité (PPJE)	26/03/2010	Issa Baba Hassan	Encouragée par le MPS
12	Parti d'Union Nationale pour la Démocratie, le Dialogue et le Développement (PUNDD)	01/06/1995	Dr Oumar Al-Djazouli	Très proche du MPS
13	Parti pour l'Unité et la Reconstruction (PUR)	04/11/1993	Mahamat Saleh Makki	Création du MPS
14	Rassemblement Démocratique du Tchad (RDT)	29/05/1992	Dr D. Le Soroman	Création encouragée par MPS
15	Rassemblement des Nationalistes et Démocrates Tchadiens-Le Réveil (RNDD-le Réveil)	19/09/1996	Pahimi Padake Albert	Une dissidence du Viva-RNDP, encouragée par le MPS
16	Rassemblement des Nationalistes Tchadiens (RNT)	20/05/1992	Issaka Ramat Al-Hamdou	Création du MPS
17	Rassemblement des Peuples du Tchad (RPT)	30/04/1992	Dangdé Laobélé D.	Création du MPS mais contre le Bilinguisme
18	Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès du Peuple (RDP/P)	28/12/2006	Alhadji Issa	Une dissidence du RDP, encouragée par le MPS
19	Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès-Rénové (RDP/R)	31/10/2005	Elhadji Mahamat Seid	Une dissidence du RDP, encouragée par le MPS
20	Rassemblement pour la Démocratie et la Paix Sociale au Tchad (RDPST)	28/09/2008	Samafou Baba	Très proche du le MPS
21	Union Démocratique Tchadienne (UDT)	04/07/1992	Abdraman Koulamallah	Encouragée par le MPS, son leader entré en rébellion s'est rallié
22	Union Nationale Pour le Changement du Tchad (UNCT)	10/10/1996	Adoum Hassan Issa	Création du MPS mais a pris

				ses distances
23	Union Démocratique pour le Progrès Social (UDPS)	11/08/2006	Mouta Talman Mbodou Ali	Création du MPS

Source : synthèse faite à partir des travaux du Bichara Idriss Hagggar(2014)

I.2. Partis politiques d'opposition

Un parti politique d'opposition se définit comme « *étant une formation politique qui ne possède pas les fonctions exécutives suprême d'un Etat ni seul, ni en coalition avec un tiers*¹⁴² ». En ce sens, la posture d'opposition par un parti politique est définie par les textes d'un pays, qui lui donnent une définition de son statut et les critères à remplir pour y accéder.

Dans cette logique, au Tchad l'opposition politique « *désigne les partis ou regroupements de partis politiques qui ne participent pas au gouvernement et ne soutiennent pas son programme d'action*¹⁴³ ». A ce titre, la loi définit deux régimes d'opposition parlementaire ou extraparlamentaire, « *elle est parlementaire quand elle est représentée à l'Assemblée Nationale. Elle est extraparlamentaire lorsqu'elle n'y est pas représentée*¹⁴⁴ ». Pour y accéder, un nombre des critères ou conditions définies par cette loi en vigueur dont le parti ou le regroupement ont l'obligation de s'y conformer. Dans cette perspective, il est important de souligner que

*« les partis ou regroupements de partis ont l'obligation de faire une déclaration d'appartenance à l'opposition politique. La déclaration d'appartenance à l'opposition politique est enregistrée par le gouverneur de région ou le Délégué général du gouvernement auprès de la commune de la ville de N'Djaména selon le cas. Ce dernier la transmet dans un délai de un (01) mois au plus tard au Ministre en charge de l'Administration du Territoire*¹⁴⁵ ».

En ce sens, l'article 07 du chapitre 2 de la présente loi consacrée au statut de parti de l'opposition au Tchad, mentionne que l'opposition politique est représentée par un chef. Chef de l'opposition est le président du parti d'opposition qui dispose du plus grand nombre de députés à l'Assemblée Nationale. En cas d'égalité dans le nombre de députés, le chef de l'opposition politique est le président du parti ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages valablement

¹⁴² Issaka Souaré, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique. La quête du pouvoir*, Montréal, Presse Universitaire Montréal, 2017 in

<https://books.openedition.org/pum/11210?lang=fr>

¹⁴³ La Loi n°020/PR/2009 portant statut de l'opposition politique au Tchad, article 03, p.1

¹⁴⁴ Ibid., article 03, p.1

¹⁴⁵ Ibid. article 06, p.1

exprimés lors des dernières élections législatives. La déclaration d'appartenance à l'opposition politique est enregistrée au Journal Officiel de la République par le soin du Ministre en charge de l'Administration du Territoire.

Au demeurant, il est important de noter que cette loi reconnaît deux régimes de l'opposition politique dont elle spécifie leurs droits d'exercice au Tchad. L'article 09 du chapitre 3 de cette loi stipule que :

« L'opposition parlementaire bénéficie d'un droit de représentation au sein des organes et institutions où siège l'Assemblée Nationale. L'opposition parlementaire est représentée au sein des organes de l'Assemblée Nationale selon les modalités fixées par le règlement intérieur de ladite Assemblée ».

Il en est de même pour l'opposition politique dans son article 10 :

« L'opposition politique est consultée par le Président de la République ou le Premier Ministre, chaque fois que de besoin, sur les questions d'intérêt national ou de politique étrangère. Ces consultations peuvent avoir lieu à l'initiative des autorités concernées ou à la demande de l'opposition politique ».

Cependant, il importe de souligner que ces deux régimes de l'opposition se convergent plutôt que d'être prises différemment. En effet, Mbodj définit l'opposition parlementaire comme étant *« l'ensemble des partis ou groupements politiques présents au parlement et qui constituent la minorité parlementaire dont la vocation est de s'opposer à la majorité présidentielle qui soutient le gouvernement ; celui-ci émanant de celle-là¹⁴⁶ ».*

Considérant cette définition, il s'avère logiquement que l'opposition parlementaire et l'opposition extraparlamentaire ont les mêmes rôles sauf que cette dernière agit en dehors de l'Assemblée nationale.

Toutefois, les partis politiques au Tchad qui se revendiquent de la mouvance de l'opposition démocratique sont caractérisés *« par leur difficulté à s'entendre sur leur combat contre le parti au pouvoir¹⁴⁷ ».* Celle-ci montre davantage, leur participation en rang dispersé lors des différentes élections présidentielles au Tchad. Autant dire, durant les dernières élections

¹⁴⁶ Elhadj Mbodji, *Les garanties et éventuels statuts de l'opposition en Afrique*, in Acte de la quatrième réunion préparatoire au symposium de Bamako : la vie politique, mai 2000, <http://democratie.francophone.org> (consulté le 27/09/2022)

¹⁴⁷ Lire Alfred Ramadji, 2015

présidentielles de 2021, cette attitude s'est manifestée aussi visiblement sur le terrain, où on a observé la création des différentes coalitions électorales, certaines se sont brisées avant même que le scrutin ne commence. Cette situation met en exergue en ce sens, le manque de confiance entre les acteurs de l'opposition politique. En effet, l'un de nos enquêtes nous a souligné ce manque de cohésion au sein de la classe de l'opposition dans le champ politique tchadien en ces termes :

C'est l'égoïsme politique, chacun veut émerger seul ; personne ne veut suivre l'autre. Par ce qu'on sait d'abord ce qui se passe là-bas : la trahison, et la manque de confiance. Cela empêche à ce que les partis puissent se former en coalition. L'exemple est clair : pendant les dernières élections lorsque les partis devaient conquérir la présidence, ils ont posé la question à Succès Masra chef de parti Les Transformateurs : est-ce qu'il n'y a pas un moyen de vous constituer en groupe de l'opposition et donner la voix à une seule personne pour qu'elle représente l'opposition ? Il a dit non. Chacun a son parti, chacun gère son parti. C'est le même discours que Saleh Kebzabo avait tenu. Tout le monde veut le pouvoir. (Enseignant-chercheur, l'entretien effectué le 15/08/2022 au Bureau)

Par ailleurs, ils s'avèrent aussi difficile également de faire une liste exhaustive des partis politiques de l'opposition dans la mesure où « *la posture oppositionnelle est devenue un phénomène de survie, incapable de lutter avec détermination contre le pouvoir en place. La transhumance politique, apparaît ainsi comme l'une des clés explicatives de l'impuissance de l'opposition*¹⁴⁸ ». Ce qui fait que la classe d'opposition démocratique est très recomposée à l'heure actuelle.

En effet, depuis l'Accord du 13 août 2007, certains partis de l'opposition de première heure ont fait leur entrée

*« dans le gouvernement du 16 octobre 2010, notamment : URD de kamougué wadal Abdelkader au poste de Ministre de la Défense Nationale ; ARD de Naimbaye Lossimian au poste de Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ; UDR de Jean Bawoyeu Alingue au poste de Ministre des Postes, et des Technologies de l'information et de la communication ; et MDST de Hamid Mahamat Dahalop au poste de Ministre Délégué auprès du Premier Ministre Chargée de la Décentralisation »*¹⁴⁹.

¹⁴⁸ Alfred Ramadji.p.320

¹⁴⁹ CSAPRN, 2011 op.cit. p.25

D'autres par contre, ont gardé leur position de l'opposant à l'instar de l'UNDR de Saleh Kebzabo, PLD d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, FAR de Ngarledji Yorongar , PDPT de Djimet Clement Bagaou etc¹⁵⁰.

Néanmoins, en dépit de cela nous constatons que plusieurs groupes de coalition de circonstance se créent au sein de l'opposition politique depuis cet Accord du 13 août entre autre : Coordination de l'Opposition Politique (COP), Front de l'Opposition Nouvelle pour l'Alternance et le Changement (FONAC), Cadre de Concertation des Partis Politiques de l'Opposition (CCPPOD), Alliance Victoire, Alternance 21, etc, pour faire front en quelque sorte au MPS de manière dispersée. En ce sens, cette fragmentation de l'opposition s'explique également par la divergence de leur vision politique pour le Tchad malgré que les partis de l'opposition se retrouvent en quelque sorte dans une posture commune contre le Mouvement Patriotique du Salut (MPS). Comme le soulignent Lucien et Baidessou à cet effet « *l'amalgame entre les partis politiques d'obédience unitariste et les partis politiques fédéralistes...en fait un regroupement hétéroclite de partis sans base idéologique commune ni programme politique partagé*¹⁵¹ ».

Ainsi, il se trouve difficile de parler d'une classe d'opposition politique unie au Tchad. Chaque parti ou groupement politique oriente son combat en fonction de ses intérêts particuliers. Ce qui révèle que les partis politiques de l'opposition, ne disposent pas des idéologies politiques clairement identifiées ou encore des programmes politiques bien conçues sur lesquelles, ils orientent leurs combats. On peut souligner qu'ils font la politique du paraître, d'où leur incapacité à s'entendre.

Cependant, il nous paraît nécessaire à cet effet de faire un panorama des partis politiques de l'opposition, les plus actifs au Tchad, la liste suivante n'est pas exhaustive

Tableau 2 : Liste des partis politiques d'opposition les plus actifs

N°	Désignation	Création	Nombre d'élus/2011	Leader
01	Action Socialiste Tchadienne pour le Renouveau (ASTRE)		0	Balthazard Alladoum
02	Convention Tchadienne pour la Paix et le Développement (CTPD)	28/03/2008	2	Laoukein Kourayo Médard

¹⁵⁰ Ibid

¹⁵¹ Ibid : 2006, p.18

03	Fédération Action pour la République (FAR)	Vers 1993	4	Yorongar Ngarlejy
04	Mouvement National pour le Changement au Tchad (MNCT)	Vers 2015	0	Mahamat Lazina
05	Les Transformateurs	29/04/2018	0	Dr Succès Masra
06	Parti Réformiste	14/10/ 2017	0	Yacine Abderaman
07	Parti Socialiste Sans Frontière (PSF)	2015	0	Yaya Dillo
08	Parti pour le Rassemblement et l'Équité au Tchad (PRET)	2018	0	Me Théophile Bongoro
09	Parti Démocratique du Peuple Tchadien (PDPT)	14/04/2009	1	Clément Bagaou Djimet
10	Parti pour les Libertés et le Développement (PLD)	24/12/1993	1	Pr Ibni Oumar M. Saleh
11	Rassemblement des Nationalistes et les Démocrates Tchadiens- le Réveil (RNDT-le Réveil)	19/09/1996	8	Pahimi Padaké Albert
12	Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP)	10/03/1993	8	Mahamat Allaou Taher
13	Union nationale pour le Renouveau et la Démocratie (URD)	20/05/1992	8	Félix Nialbé
14	Union Nationale pour le Développement et Renouveau (UNDR)	21/07/1992	10	Saleh Kebzabo

Source : synthèse réactualisée et faite à partir des travaux de Bichara Idriss Haggar (2014)

II. MOUVEMENTS POLITICO-MILITAIRES

Dans cette sous-partie, il sera question d'orienter notre analyse sur deux axes à savoir : en premier lieu un aperçu sur les acteurs politico-militaires au Tchad (1) et ensuite de restituer les principaux mouvements politico-militaires sous le régime du Mouvement patriotique du Salut (MPS).

II.1. Aperçu sur les acteurs politico-militaires au Tchad

Depuis les années 1960, le champ politique du Tchad se retrouve davantage entaché des crises politiques sans précédentes du fait de la mauvaise gestion du pouvoir par les dirigeants en

place. Cette conflictualité politique a façonné en quelque sorte, les comportements des acteurs politiques tchadiens dans l'espace public, en considérant notamment la voie armée pour accéder à la magistrature suprême du Tchad. Cette situation met en exergue à cet effet, les différents coups d'Etat ou des tentatives des coups d'Etats observés à répétition dans le champ politique national.

Dans cette perspective, malgré l'avènement de la démocratie les mouvements politico-militaires se sont multipliés d'ailleurs, durant le régime du MPS et s'inscrivent en quelque sorte dans le jeu politique au même titre que les partis politiques. Cette recrudescence de ces mouvements sur la scène politique en contexte démocratique, est en ce sens :

« la résultante d'une frustration ressentie et la traduction du dysfonctionnement du système. En se rebellant, les insurgés estiment que leurs points de vue ne sont pas pris en compte pour remédier au dysfonctionnement qui traverse le système. Ils veulent par la rébellion protester contre l'ordre existant pour en proposer un autre qui selon eux, répondra aux véritables aspirations de la population dont ils s'érigent en représentants »¹⁵².

Toutefois, il importe de souligner que les mouvements politico-militaires sont loin d'être unis dans leur combat en quête du pouvoir. En ce sens, l'idéologie qui consiste à « s'entourer des siens pour conquérir le pouvoir ou assurer son ascension sociale est la règle d'or de plusieurs individus au Tchad. Les coalitions entre rebellions poursuivant les mêmes objectifs se sont révélées impossibles. Celles-ci tentent de s'allier mais se divisent rapidement en raison des avis divergents qui naissent¹⁵³ ». Cette thèse se corrobore aussi avec celle de l'un de nos enquêtés qui disait en ces termes :

En 2008, nous avons vraiment failli voir la chute du régime de Deby. Ceci en raison des mouvements rebelles qui se sont coalisés et qui ont tenté de prendre la capitale. Ils sont arrivés aux portes du pouvoir mais, ils ont été repoussés malheureusement. Il y a eu quelques divergences des points de vues, beaucoup disent que c'est ça qui a été la raison de leur échec et ont ainsi été repoussés aussi facilement. Par ce qu'il y avait des mésententes qui s'étaient manifestées alors qu'ils n'avaient pas encore le pouvoir. Donc, les profils qui ont été

¹⁵² Eugene Le-yotha Ngartebaye, *Les rebellions sous le régime d'Idriss Deby (1990-2008)*, mémoire de Master 2, Science politique, Université Jean Moulin Lyon3 2008. in <https://www.memoireonline.com/12/13/8311/Les-rebellions-sous-le-regime-d-Idriss-Deby-1990-2008.html> (consulté le 02/01/2022)

¹⁵³ Abdelkerim Souleymane Terio, p.18-19

proposés pour conduire la transition qui s’annonçait étaient refusés par les uns et les autres. Et tout ça, donc au final c’est vrai qu’ils ont réussi à se coaliser pour arriver mais ils n’ont pas réussi à s’entendre sur les profils à mettre en place pour conduire la transition malheureusement ». (Actrice de la société civile et fonctionnaire de l’U.A, l’entretien effectué le 10/08/2022 au Bureau)

Ainsi, il ressort que les mouvements politico-militaires constituent en quelque sorte, des organisations qui s’identifient à des références identitaires bien que cela révèle à cet effet, la complexité de leurs relations dans l’espace public lors de la conquête du pouvoir et renforce aussi la capacité de la résistance du MPS à leur égard.

II.2. Principaux acteurs politico-militaires sous le régime du MPS

Dans ce volet, par soucis de précision sur les acteurs politico-militaires observés durant le régime du MPS au Tchad, nous avons choisi de faire une synthèse nous permettant de lister, les mouvements les plus actifs et plus médiatisés dans le processus de conquête du pouvoir par les armes contre le Marechal Idriss Deby Itno jusqu’à sa chute.

Tableau 3 : Acteurs politico-militaires les plus actifs sur le terrain

N°	Désignation des mouvements et des coalitions	Date de Création	Leader
01	Alliance Nationale pour la Résistance (ANR)	16/11/1995	Col Mahamat Garfa
02	Alliance Nationale pour le changement démocratique (coalition) ANCD	15/05/2010	Gal Mahamat Nouri
03	Commandement Militaire Unifié (CMU)	28/01/2008	COALITION
04	Conseil de Commandement Militaire pour le Salut de la République (CCMSR)	03/2016	Mahamat Hassan B.
05	Comité National de Redressement du Tchad (CNRT)	21/07/1992	Abbas Koty
06	Comité de Sursaut National pour la Paix et la Démocratie (CSNPD)	02/1992	Moise Kete
07	Concorde Nationale du Tchad (CNT)	2004	Dr H.Saleh Al-Gadam
09	Front Populaire pour le Redressement (FPR)	15/10/1998	Abdelkader Baba Ladé
10	Front pour l’Alternance et la Concorde au	02/04/2016	Dr Mahamat Mahadi

	Tchad (FACT)		
11	Front de la Nation pour la Démocratie et la Justice au Tchad (FNDJT)	25/07/2018	Adoum Tchamaymi
12	Front pour le Salut de la République (FSR)	2007	Ahmat A. Soubiane
13	Front National du Tchad (FNT)		Dr Haris Bachar
14	Front Uni pour le Changement (FUC)	28/12/2005	Cap. Mahamat Nour
15	Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT)	10/1998	Yousseuf Togoimi
16	Mouvement pour la Paix, la Reconstruction et la Démocratie (MPRD)	13/11/2005	Col. Djibrine Dassert
17	Mouvement pour la Démocratie et le Développement (MDD/FANT)	1991	Adoum Yacoub
18	Rassemblement Populaire pour la Justice (RPJ)	2005	Dr Abakar Tollimi
19	Socle Pour le Changement, l'Unité et la Démocratie (SCUD)	10/08/2005	Col. Yaya Dillo Djero
20	Union des Forces pour la Résistance (UFR)	11/01/2009	Timan Erdimi
21	Union des Forces pour le Développement et la Démocratie (UFDD)	22/10/2006	Gal. Mahamat Nouri
22	Union des Forces pour le Changement et la Démocratie (UFCD)	25/02/2008	Adoum Hassaballah
23	UFDD-Fondamentale (UFDD-F)	10/2007	Acheik Ibni Oumar
24	Union Démocratique pour le Changement (UDC)	2007	Abderaman Koulamallah

Source : synthèse réactualisée et faite à partir des travaux de Bichara Idriss Haggat (2014)

III. GRANDES FIGURES POLITIQUES DU TCHAD

Dans ce volet, nous allons présenter les différentes figures politiques contemporaines du Tchad, qui sont en quelque sorte représentatives de la configuration politique du pays. Au tant dire, il ne sera pas question ici de faire une liste exhaustive des leaders politiques tchadiens, mais de mettre l'accent sur les acteurs les plus influents sous le régime du Marechal, tout en tenant en compte la représentativité de la configuration politique national.

Ainsi, nous avons le Marechal Idriss Deby Itno(1), qui a pu favoriser la démocratisation des institutions politiques du pays, après son coup d'Etat du 01 décembre 1990, contre le Président Hissein Habré. Depuis lors, il a pu rester à la tête du Tchad jusqu'au 20 avril 2021, avec six(6) élections présidentielles successives. Quant à Saleh Kebzabo(2), il est l'opposant historique du Marechal et chef de file de l'opposition à l'Assemblée Nationale. Toutefois, au fil du temps, il est devenu en quelque sorte un opposant modéré. Ce qui fait que, nous avons Assyongar Succès Masra (3), qui se présente aujourd'hui comme un opposant radicaliste et représente en quelque sorte la nouvelle figure de l'opposition. Enfin, Mahamat Mahdi Ali (4), bien que le Tchad ait connu une multitude d'acteurs politico-militaires durant cette période démocratique à la recherche d'une alternance politique, c'est lui le seul à avoir pu anticiper la chute du Marechal. Ainsi, il représente en quelque sorte la figure des acteurs politico-militaires.

III.1. Marechal Idriss Deby Itno

IDRISS DEBY ITNO est né en 1952 à Berdoba dans la région du (B.E.T)¹⁵⁴. Il entre à l'école Française à Fada, après avoir fréquenté l'Ecole Coranique de Tiné. Ses études le mènent ensuite au Lycée Franco-Arabe d'Abéché et au Lycée Jacques Moudeina de Bongor.

Titulaire d'un Baccalauréat Scientifique, il entame sa formation militaire à l'Ecole des Officiers d'Active de N'Djaména (Promotion 1975-1976) avant d'entrer à l'Institut Aéronautique d'Amaury la Grange de Hazebrouck (France) où il y décroche une Licence professionnelle.

Devenu Pilote de transport, diplômé parachutiste, il rentre au pays et le retrouve en pleine ébullition après les combats de février 1979. Ses qualités militaires sont remarquées rapidement sur le terrain, ce qui lui vaut d'être désigné en 1980 Chef d'Etat-major des Forces Armées du Nord (F.A.N.) d'Hissein Habré en rébellion contre le régime de Goukouni Weddeye¹⁵⁵.

En 1982, lorsque les FAN prennent le contrôle de la capitale, IDRISS DEBY ITNO est à la tête de la première colonne qui entre dans N'Djaména. Commandant en Chef de l'Armée, IDRISS DEBY ITNO a été également membre du Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (C.C.F.A.N.). Promu au grade de Colonel, il se rend en France où il suit les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre Inter-Armées (1986-1987)¹⁵⁶.

¹⁵⁴ Borkou, Ennedi, Tibesti, toutefois, aujourd'hui cette région est découpée en trois provinces notamment : la Province du Tibesti, la Province de l'Ennedi Ouest et la Province de l'Ennedi Est.

¹⁵⁵ <https://www.jeuneafrique.com/personnalites/idriss-deby-itno/> (le 21 décembre 2022)

¹⁵⁶ La Présidence de la République du Tchad, la biographie du Marechal Idriss Deby Itno, octobre 2020.

De retour au Tchad, il est nommé Conseiller à la Présidence de la République chargé de la défense et de la sécurité. Le 1er Avril 1989, en désaccord avec le Chef de l'Etat HISSEIN HABRE, IDRIS DEBY ITNO et quelques compagnons décident de quitter N'Djaména en direction de l'Est. Seul IDRIS DEBY ITNO parvient au Soudan, les Survivants créent « l'Action du 1er Avril », qui s'unit à d'autres formations en lutte contre la dictature pour former en Mars 1990 le Mouvement Patriotique du Salut (MPS).

Au terme d'une fulgurante offensive, IDRIS DEBY ITNO et ses hommes boutent HISSEIN HABRE hors du pays le 1er décembre de la même année. Promu Général de Corps d'Armée le 21 Février 1995, IDRIS DEBY ITNO a été investi Président de la République le 08 Août 1996 à l'issue des premières élections pluralistes au Tchad.

A la fin de son premier quinquennat, le Président sollicite et obtient du Peuple tchadien le 20 mai 2001, il brigue un second mandat de cinq ans. Il est investi Président de la République du Tchad le 08 Août 2001.

Toutefois, avec le changement de la Constitution de 1996 en 2004 permettant la suppression à la limitation de mandat du Président de la République, il parvient à se présenter à la magistrature suprême en 2006, 2011, 2016 et 2021 où il sort largement vainqueur à chaque fois¹⁵⁷.

Le 20 Avril 1991, le Président IDRIS DEBY ITNO a en effet reçu le Prix Européen UMBERTO BIANCAMANO¹⁵⁸.

Le 05 mai 2012, il a été élevé à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre national de la République centrafricaine, symbole d'un geste gratuit à son égard¹⁵⁹.

Le 17 Mai 2013, le Journal sénégalais « NOUVEL HORIZON » de Dakar décerne au Président de la République IDRIS DEBY ITNO le prix « SEDAR SPECIAL » pour son engagement pour la cause de son pays et celle du continent tout entier mais aussi pour son leadership et sa vision panafricaniste. Le prix « SEDAR SPECIAL » lui a été décerné à Dakar, à l'occasion de la 10ème édition des SEDAR, du nom de l'ancien Président sénégalais feu Léopold

¹⁵⁷ Nous réajustons au fur et à mesure le document de la Présidence dans un souci d'objectivité scientifique. En ce sens, nous reconnaissons ses actes et ses erreurs durant son règne à la tête du pays.

¹⁵⁸ Journal Ndjamen. Actu, *Parcours : Le Marechal du Tchad, Idriss Deby Itno, une vie, une carrière*, , in <https://www.ndjamenaactu.com/parcours-le-marechal-du-tchad-idriss-deby-itno-une-vie-une-carriere/> (consulté le 21/12/ 2022)

¹⁵⁹ Ambassade du Tchad en Chine : « à propos du Tchad » in <https://www.chadembassy-china.org/the-investment-charter?lang=fr> (consulté le 21 /12/2022)

Sédar Senghor¹⁶⁰.

Le 22 juillet 2013, il a été élevé à la dignité suprême de Grand-Croix de l'Ordre International des Palmiers Académiques (OIPA) de l'Afrique et Conseil Malgache de l'Enseignement Supérieurs (CAMES)¹⁶¹

Il est à noter que le Président de la République IDRIS DEBY ITNO a présidé aux destinées des organisations régionales et sous régionales à savoir : l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), la Commission du Bassin du Lac-Tchad (CBLT), le Comité Inter-permanent de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté économique des Etats sahélo-saharien (CEN-SAD) et le G5 Sahel.

Le 30 janvier 2016, IDRIS DEBY ITNO, grand défenseur de la paix et de la sécurité a été désigné par ses pairs à Addis-Abeba en Ethiopie lors du 26ème sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine pour assurer, la présidence tournante de l'Organisation panafricaine¹⁶².

Par ailleurs, l'Assemblée Nationale du Tchad par une résolution adoptée le 26 juin 2020, a consacré Le chef de l'Etat IDRIS DEBY ITNO, à la dignité de maréchal du Tchad pour ses bravoures, ses hauts faits d'arme sa lutte permanente pour la paix et stabilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Tchad¹⁶³.

Il est décédé le 20 mars 2021 lors de combats contre les politico-militaires en exercice de ses fonctions¹⁶⁴ pourtant nouvellement réélu à la tête du Tchad.

III.2. SALEH KEBZABO

Né le 27 mars 1947 à Léré dans la Province du Moyen-kebbi Ouest. Saleh kebazabo est un homme politique tchadien, président du parti l'Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR), député à l'Assemblée Nationale et opposant historique du régime de

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² Pierre Boisselet, *Le tchadien Idriss Deby Itno désigné président de l'Union Africaine*, in <https://www.jeuneafrique.com/298498/politique/le-tchadien-idriss-deby-itno-designe-president-de-lunion-africaine/> (consulté le 21/12/ 2022)

¹⁶³ Vava Tampa, *Autocratie. Au Tchad, un maréchal nommé Deby*, in <https://www.courierinternational.com/article/autocratie-au-tchad-un-marechal-nomme-deby1> (consulté le 21 /12/ 2022)

¹⁶⁴ Radio France Internationale (RFI), *Idriss Deby, le maréchal-président tué par les rebelles*, in <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210420-idriss-deby-le-marechal-president-tue-par-les-rebelles> (consulté le 21 /12/2022)

Marechal Idriss Deby Itno¹⁶⁵. Entre 1997 et 1999, il fut Ministre des Affaires Etrangères, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture d'Idriss Deby Itno.

Cependant, il a participé activement aux élections présidentielles de 1996, de 2001, de 2006, de 2016 puis de 2021 durant laquelle, il avait retiré sa candidature en dénonçant « *une militarisation évidente du climat politique* ». En 2011, il avait boycotté les élections présidentielles en accusant le régime du MPS de ne pas respecter l'Accord du 13 août 2007, qui consistait la relance du processus démocratique au Tchad¹⁶⁶.

Toutefois, après la mort du Marechal Idriss Deby Itno le 20 avril 2021, il reconnaît la légitimité du Conseil Militaire de Transition (CMT) à sa tête le fils du défunt Président, Gal Mahamat Idriss Deby Itno. Dans l'objectif de retour à l'ordre constitutionnel, il a été désigné vice-président du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif par le Président du CMT¹⁶⁷.

En ce sens, par son important rôle joué dans le cadre de la négociation avec les politico-militaires à Doha au Qatar pratiquement pendant cinq mois, le Président du Conseil de Transition Gal Mahamat Idriss Deby Itno a désigné à l'issue du dialogue national au Poste du Premier Ministre de la Transition pour l'application des résolutions du dialogue national. Par ailleurs, cette nomination de l'ancien opposant du MPS et Chef de file de l'opposition, permet en ce sens de renforcer la légitimité de Président du Conseil de Transition sur l'échiquier national et international dans la deuxième(2) phase de la Transition.

III.3. ASSOYONGAR SUCCES MASRA

Notre choix de classer le jeune politique Succès Masra dans la catégorie des figures politiques du pays, s'explique du fait qu'en dépit qu'il soit fait partie des derniers entrants sur la scène politique nationale. Il a fait une entrée remarquable et en très peu de temps, il a su aujourd'hui se hisser parmi les acteurs politiques les plus médiatisés et les opposants les plus considérés par le pouvoir en place. A ce titre, il a su révolutionné le paradigme classique de la contestation politique au Tchad, qui se présentait d'ailleurs moins radical. En ce sens qu'il a su

¹⁶⁵ [https://fr.wikiz.com/Saleh Kebzabo](https://fr.wikiz.com/Saleh_Kebzabo) (consulté le 22/12/ 2022)

¹⁶⁷Le Monde avec AFP *Au Tchad, l'opposant historique Saleh Kebzabo devient premier ministre*, in https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/12/au-tchad-lopposant-historique-saleh-kebzabo-devient-premier-ministre_6145517_3212.html (consulté le 22/12/ 2022).

utiliser la rue une comme véritable stratégie de lutte politique en contexte démocratique dans le pays, pour s'opposer au le régime du Marechal Idriss Deby Itno¹⁶⁸.

Il prend part aux manifestations politiques avec les organisations de la société civile, notamment la coalition Wakite Tama, contre le régime du Marechal en place depuis la création de son mouvement en 2018. A l'élection présidentielle du 11 avril 2021, il a décidé de se présenter mais sa candidature a été rejetée par la Cours constitutionnelle, du fait que son parti n'était pas légalement constitué et qu'il ne remplissait pas le critère d'âge (40 ans) en vigueur selon la Constitution de la 4 République¹⁶⁹.

Suite au décès du Marechal, le Président du Conseil Militaire de Transition (CMT) à la suite de sa prise de pouvoir, a reconnu officiellement Les Transformateurs comme un parti politique légitime¹⁷⁰.

Toutefois, après la légalisation de son parti, il devient un opposant farouche aux dirigeants de la Transition. Succès Masra prend part en ce sens, aux grandes manifestations organisées à Ndjamena contre le Conseil Militaire de Transition (CMT), notamment celle d'avril 2021 et du 20 octobre 2022 peu de temps après le dialogue national inclusif organisé par le CMT pour exiger la restitution du pouvoir aux civils et de ne pas se présenter aux futures élections présidentielles¹⁷¹.

III.4. MAHAMAT MAHDI ALI

Mahamat Mahdi Ali, est un opposant politico-militaire contre le régime du Marechal Idriss Deby Itno En mars 2016, il a créé son mouvement armé dans le sud de la Libye qu'il baptise Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT). Déterminé à conquérir le pouvoir par la voie des armes, il lance en avril 2021, une attaque dans le Nord du pays contre l'Armée nationale. C'est ainsi que lors de son incursion pour la conquête de la capitale qu'il a causé la mort du Marechal Idriss Deby Itno sur le champ de bataille en exercice de ses fonctions.

¹⁶⁸ Mathieu Olivier *Tchad : Succès Masra, le cadet qui défiait le maréchal Idriss Deby Itno*, in <https://www.jeuneafrique.com/1146383/politique/tchad-succes-masra-le-cadet-qui-defiait-le-marechal-idriss-deby-itno/> (consulté le 21/01/2023)

¹⁶⁹ Hamet Fall Diagne *Qui est Succès Masra, l'un des leaders de l'opposition tchadienne ?*, publié le 20 septembre 2022 in <https://www.bbc.com/afrique/articles/c727e416k940> (consulté le 22 /12/2022)

¹⁷⁰ Arrêté du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, accordant autorisation de fonctionner à un parti politique régi par la loi N°032/PR/2019 du 22/07/2019. Folio n°469, enregistré le 27/05/2021.

¹⁷¹ Hamet Fall Diagne , Op.cit.

Par ailleurs, durant son séjour en France outre que les études, il a milité au sein du Parti Socialiste¹⁷². À la fin de la décennie 90, il était l'un des dirigeants du Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT). Il fut le président de la commission du MDJT lors de réconciliation entre ce dernier et les autorités du Tchad. Rentré au Tchad en 2005, il est nommé inspecteur au ministère des Infrastructures.

Il rallie l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) dirigé par le Gal Mahamat Nouri, une des nombreuses rébellions tchadiennes basée au Soudan à cette époque et est impliquée dans la guerre civile tchadienne (2005-2010), et en devient en mars 2009 le secrétaire général du Mouvement.¹⁷³

¹⁷² Célian Macé *Mahamat Mahadi Ali, la rose et le glaive*, in https://www.liberation.fr/planete/2017/05/29/mahamat-mahadi-ali-la-rose-et-la-glaive_1573102/ (consulté le 23 /12/ 2022)

¹⁷³ Rémi Carayol *Tchad : pour Mahamat Mahdi Ali du Fact, « seule la force fera partir Deby »*, in <https://www.jeuneafrique.com/386022/politique/tchad-mahamat-ali-fact-seule-force-fera-partir-deby/> (consulté le 23 /12/ 2022)

CHAPITRE 3 : ENJEUX DE CONQUETE DU POUVOIR EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE AU TCHAD

Dans ce troisième chapitre, notre analyse consistera dans un premier temps à présenter synthétiquement le cadre juridico-institutionnel d'accès au pouvoir politique au Tchad, comme principe de base d'un Etat qui se veut démocratique. Ensuite, il sera question d'analyser les stratégies des acteurs politiques pour la conquête ou la conservation du pouvoir. Autant dire, nous allons analyser en premier lieu comment le parti au pouvoir le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) mobilise les stratégies pour conquérir ou maintenir son pouvoir dans le champ politique tchadien. Enfin, nous allons porter notre regard sur les stratégies de conquête du pouvoir par les partis politiques de l'opposition démocratique et les mouvements politico-militaires.

Toutefois, pour une saisie globale des stratégies des acteurs de l'opposition au Tchad, nous avons mis ensemble dans notre analyse les opposants politiques civils et les opposants politiques armés.

I. CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL D'ACCESSION AU POUVOIR

Le cadre juridico-institutionnel de la conquête du pouvoir par les urnes au Tchad se base sur trois éléments essentiels, notamment : la Constitution, le Code électoral et la charte des partis politiques. Dans cette perspective, la Constitution consacre à l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs, les droits et libertés fondamentales et fixe le régime des élections présidentielles et des législatives.

Le Code électoral quant à lui détermine et fixe les conditions communes à toutes les élections et les conditions spécifiques à chaque type d'élection. Il encadre en ce sens, les conditions de l'élection du Président de la République. Dès lors, il souligne que tous les tchadiens âgés de 18ans révolus et n'étant dans aucun cas d'empêchement prévu par la loi peuvent voter pendant les élections.

La charte des parties politiques quant à elle, détermine et fixe les conditions de création et de fonctionnement des partis politiques dans le champ politique. En ce sens, tout tchadien ayant 30 ans minimum peut créer son parti politique.

Cependant, pour mieux analyser les stratégies des acteurs politiques tchadiens dans leur quête et la conservation du pouvoir, il paraît nécessaire de visiter les diapositives juridico-institutionnelles pour pouvoir davantage approfondir cette analyse.

I.1. Système électoral du Tchad

Conformément à la nouvelle loi portant révision constitutionnelle, le pouvoir exécutif est exercé par le Président de la République¹⁷⁴. Elu de la Nation et incarnant l'unité Nationale, le Président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et du respect de la Constitution, des traités et des accords internationaux. Il assure par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat¹⁷⁵.

Elu au suffrage universel direct pour un mandat de six (6) ans renouvelable une fois. Il doit être tchadien de naissance né de père et mère eux-mêmes tchadiens d'origines et n'avoir aucune autre nationalité. Il doit avoir au minimum quarante (40) ans, jouir de tous ses droits civiques et politiques, résider sur le territoire de la République du Tchad et se mettre en disponibilité préalable s'il est membre des Forces de Défense et de Sécurité¹⁷⁶.

L'élection au poste de Président de la République est ouverte à tout citoyen tchadien sans distinction de sexe, remplissant les conditions dictées par la Constitution et le Code Electoral. La Constitution institue désormais un poste de vice-président de la République non élu.

A cet effet, conformément aux différentes dispositions du Code électoral relatives à l'élection du Président et des députés, le système électoral du Tchad combine le scrutin uninominal majoritaire à un (1) tour et le scrutin de listes majoritaires à deux (2) tours. En ce sens,

« l'élection du Président de la République a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux (2) tours. Est déclaré élu au premier tour le candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, il est procédé le deuxième dimanche suivant à un second tour pour les deux candidats arrivés en tête. A l'issue du second tour, est élu Président de la République le candidat ayant le plus nombre de voix »¹⁷⁷.

¹⁷⁴ La loi n°017/PR/2020 portant révision constitutionnelle du 14 décembre 2020

¹⁷⁵ Code électoral, 2019, article 136, pp.39

¹⁷⁶ Constitution de la 4^e République du Tchad, 2018, article 66 et 67

¹⁷⁷ Nouveau Code électoral portant sur la loi n°033/PR2019 du 22 juillet 2019 modifiée par la loi n°045/PR/2019, article 137, p.39

I.2. Administration électorale

Au Tchad, il existe trois (3) organes respectifs qui interviennent dans la gestion des élections. Il s'agit notamment, du Conseil National du Dialogue Politique (CNDP), le Bureau Permanent des Elections (BPE) et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

• Le Conseil National du Dialogue Politique (CNDP)

Le CNDP est l'organe de décision politique et de supervision des élections. Il est permanent et composition politique égalitaire. En ce sens, il est habilité entre autres à :

- Se prononcer sur les orientations stratégiques de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ;
- Superviser le fonctionnement de la CENI et du Bureau Permanent des Elections (BPE) ;
- Analyser et régler les difficultés d'application pratique pouvant résulter des dispositions légales et réglementaires relatives à l'organisation des élections ;
- Se prononcer sur la composition et le fonctionnement de la CENI ;
- Décider de toutes les questions permettant d'assurer la gestion et le fonctionnement effectif de la CENI et du BPE en ce qui concerne notamment, les commissions communales d'actualisation des opérations d'apurement, de correction et de mise à jour du fichier électoral national ;

• La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

La Commission Electorale Nationale Indépendante est un organe non permanent et d'une autonomie relative. Elle est la structure opérationnelle des élections¹⁷⁸. De composition politique paritaire, elle comprend 31 membres dont neuf (9) dans le bureau central, notamment :

- 4 de la majorité présidentielle ;
- 4 de l'opposition politique ;
- 1 Président apolitique.

En termes de structuration interne, la CENI dispose six (6) sous commissions : Finance, Logistique, matériels et Sécurisation du fichier électoral, Communication et Information, Sécurité, Operations électorales.

¹⁷⁸ Créée par la loi n°30/PR/2018 du 30 novembre 2018

Mise en place le 21 février 2019, la CENI a pour missions générales l'organisation, la supervision et le contrôle du déroulement de toutes les opérations électorales. A cet effet, elle est chargée :

- Faire respecter les dispositions des lois électorales ;
- Coordonner toutes les opérations relatives aux élections ;
- Assurer la gestion des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires à la bonne tenue des élections ;
- Préparer et organiser des opérations électorales et référendaires ;
- Former des agents électoraux ;
- Vulgariser le Code électoral et les textes électoraux ;
- Approvisionner et déployer de matériel électoral ;
- Enregistrer et examiner les dossiers de candidatures pour les élections législatives et locales ;
- Compiler et publier les résultats provisoires des élections ;
- Superviser et auditer le fichier électoral national.

• **Le Bureau Permanent des Elections (BPE)**

Le Bureau Permanent des Elections crée en 2009¹⁷⁹, est la structure technique de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) attaché directement au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Il assure l'informatisation et le traitement des données du fichier électoral national, ses attributs sont :

- La gestion de la liste électorale permanente informatisée ;
- L'authentification, la diffusion, la conservation, la protection, l'archivage, l'apurement, la correction et la mise à jour (inscription, radiation et correction) des données électorales ;
- La constitution du fichier électoral provisoire ;
- Le déboullonnage du fichier électoral national et la suppression des doublons ;
- L'affichage des extraits de la liste électorale permanente informatisée en vue de leur validation ;
- La mise à la disposition des partis politiques des extraits de la liste électorale informatisée provisoire ;
- La production des cartes d'électeur ;

¹⁷⁹ Décret n°1690/PR/PM/CENI/2009

- La réalisation de la cartographie électorale ;
- La publicité relative aux travaux d'apurement, de correction, de mise à jour et d'actualisation du fichier électoral national ;

Il ressort que le Bureau Permanent des Elections est chargé de toutes les opérations techniques relatives à la conception, à la réalisation, à la gestion et à la sécurisation du fichier électoral.

• La campagne électorale

Elle est régie par le Code Electoral qui lui consacre tout un chapitre. « *les campagnes électorales sont déclarées ouvertes trente (30) jours francs avant la date du scrutin en ce qui concerne l'élection présidentielle [...] et prennent fin vingt-quatre (24) heures avant la date d'ouverture du scrutin*¹⁸⁰ ».

Pendant la durée de la campagne électorale, des emplacements spéciaux sont réservés dans chaque localité par l'autorité compétente pour l'apposition des affiches électorales. Dans chacun de ces emplacements, une surface égale est attribuée à chaque candidat ou liste des candidats. L'utilisation des biens, moyens, attributs et symbole de l'Etat, d'une institution ou d'un organisme à des fins de propagande ou dans le but d'influer ou de tenter sur le vote est interdite et punie des peines applicables au trafic d'influence, conformément aux dispositions du code pénal¹⁸¹.

I.3. Contentieux électoral

Le Code électoral lui consacre également tout un chapitre. Il est souligné que :

*« les candidats ont cinq (5) jours francs pour saisir la Cour Suprême à partir de la date de la proclamation provisoire des résultats. En cas de contestation, la Cour Suprême est tenue de statuer dans les quinze (15) jours suivant la proclamation provisoire. Sa décision emporte la proclamation définitive ou annulation de l'élection*¹⁸² ».

Si aucune contestation n'est soulevée dans un délai de cinq (5) jours et si la Cour Suprême estime que l'élection n'est entachée d'aucune irrégularité de nature à entraîner son

¹⁸⁰ Code électoral, 2019, article 144

¹⁸¹ Article 125

¹⁸² Article 145

annulation, elle proclame l'élection du Président de la République dans les dix(10) jours qui suivent la transmission des résultats provisoires par la CENI.

En cas d'annulation, il est procédé à un nouveau tour de scrutin dans les quinze (15) jours suivant la décision de la Cour Suprême.

Cependant, malgré toute cette architecture juridique conformément aux principes démocratiques et les différents projets de réformes institutionnelles ayant connu le Tchad depuis 1990, dont le dernier est la mise en place de la 4^e République en 2018. La question de l'alternance démocratique reste toujours d'actualité. En ce sens qu'il est démontré que les réformes faites ont plutôt contribué au maintien et à la consolidation du régime du MPS, d'où la recrudescence des crispations politiques et des conflits politico-militaires dans le champ politique tchadien.

II. MECANISMES DE CONQUETE ET DE CONSERVATION DU POUVOIR. Le cas du parti MPS

Photo 1 : Logo du MPS



Source : archive

MPS

Ceci est l'emblème officiel du MPS, lui permettant d'être identifié vite par ses électeurs en tant que marque politique. Toutefois, cet emblème porte en lui également une signification qui mérite d'être analysée. Ainsi, il est matérialisé par une bande bleue portant au milieu un cercle sur fond jaune comportant le croisement d'une houe et d'une arme soutenant un flambeau.

En ce sens, à notre observation, l'arme ou la **kalachnikov** marquée restaure la sécurité et la paix par la force si c'est nécessaire. C'est d'ailleurs, ce qui fait que le slogan du MPS est : « *mourir pour le Salut* ». Ceci explique également, son irruption à la magistrature suprême par le biais d'un coup d'Etat contre Hissein Habré. Par ce qu'il fallait restaurer la sécurité dans le pays face à la dictature d'Hissein, qui asphyxie la vie politique. Ceci, explique également la participation d'Idriss Deby Itno sur le terrain de combat en 2008 contre la coalition des acteurs politico-militaires en 2020 contre les terroristes Boko Haram et enfin celle du 2021 contre les éléments de FACT où il a succombé de ses blessures sur le champ de bataille. Même si, ces différentes participations s'inscrivent dans une logique où il cherche à conserver dans une certaine mesure, son maintien au pouvoir, cela n'empêche pas de remarquer qu'elles s'inscrivent également dans l'un des principes du parti. Ceci explique également la participation d'Idriss Deby Itno sur le terrain de combat en 2008 contre la coalition des rebelles, en 2020 contre les terroristes Boko Haram et enfin celle 2021 contre les rebelles de FACT où il s'est succombé sur le champ. Même si, ces différentes participations s'inscrivent dans une logique où il cherche à conserver son maintien au pouvoir, cela n'empêche pas de remarquer qu'elles s'inscrivent également dans l'un des principes du parti. Quant à la **houe**, elle exprime la promotion de l'agriculture dans un pays où la majeure partie de la population vit en zone rurale et pratique des activités agricoles. En ce sens, il se présente comme un parti populaire, qui se veut incorporer dans le quotidien des paysans. Pour ce qui est du **flambeau**, il idéalise en quelque sorte la lutte pour la restauration de la démocratie au Tchad.

Ainsi, tenter d'analyser les stratégies de conquête et de la conservation du pouvoir par le Mouvement patriotique du salut (MPS) en tant que parti au pouvoir depuis 1990 au Tchad, constitue une nécessité pour mieux saisir l'objet de notre recherche. Il est le seul parti que les partis politiques d'opposition et des acteurs politico-militaires, veulent remplacer à la tête du pays, en contrecarrant ses stratégies dans l'espace public.

Dans cette perspective, pour conquérir et se maintenir au pouvoir, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) mobilise à ces fins, des différentes stratégies tant formelles qu'informelles pour atteindre ses objectifs à savoir conquérir ou conserver son pouvoir.

Aussi, il s'agit d'analyser comment ces différents mécanismes mis sur pied par le MPS, lui permettent-t-il de conquérir ou conserver son pouvoir en dépit des actions de ses adversaires dans l'espace public.

II.1. Formation des alliances électorales

Photo 2 : Alliance électorale MPS



source : bureau de soutien de MPS 'Le Progrès'

Nous avons utilisé cet extrait d'image datée de 2021, où l'on remarque plusieurs partis politiques qui se réunissent en faveur du parti au pouvoir, qui est ainsi l'une des stratégies d'alliance électorale dont le Mouvement Patriotique du Salut, ne s'empêche pas d'employer pour conquérir et conserver son pouvoir à chaque élection présidentielle.

En effet, dans sa conquête du pouvoir lors des élections présidentielles, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) mise sur des alliances électorales afin de garantir sa victoire. Une alliance électorale, se présente en quelque sorte comme un accord politique circonstanciel souvent durable, liant deux ou plusieurs partis politiques dans le but de poursuivre un intérêt commun et de s'entraider dans la réussite de cet intérêt.

Ainsi, suite à l'Accord du 13 août 2007, le MPS a su nouer des alliances avec les partis politiques à toutes les échéances électorales comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent. Ainsi, lors des élections présidentielles de 2011 sa candidature a été soutenue par

plusieurs partis politiques sous la coalition « Renaissance », parmi ses alliés certains sont des opposants de longue date à l'instar du RDP, Viva-RNDT, FAR etc.

De même, lors des élections présidentielles de 2016 et celles du 2021, sa candidature recevait le soutien respectivement de plusieurs partis politiques, notamment : 112 partis politiques en 2016 et 115 en 2021.

En outre, cette stratégie d'alliance électorale permet aussi au MPS dans une certaine mesure, de jouer sur les résultats des élections. En effet, le Tchad a connu six(6) élections présidentielles et chaque proclamation des résultats par la CENI est entachée par des crises post-électorales du fait que l'opposition conteste ces résultats. La plus significative est celle des élections présidentielles de 2016 comme nous précisons les enquêtés où le Chef de file de l'opposition Saleh Kebzabo Président du parti UNDR a été envahi dans sa résidence par la police d'anti-émeute du fait qu'il organise des manifestations pour protester contre les résultats en accusant le MPS d'avoir truqué avec la complicité de la CENI.

Dès lors, il se révèle que même si le MPS n'a pas gagné les élections, il peut facilement donc ramener en sa faveur les résultats par ce qu'il est soutenu par des centaines de partis politiques et le Président de la CENI bien que neutre en théorie mais nommé par décret présidentiel. Ce qui explique d'ailleurs ses victoires à toutes les élections présidentielles qu'a connu le Tchad en contexte démocratique, en dépit les contestations de l'opposition.

II.2. Prolifération des bureaux de soutien

Photo 3 : Mobilisation des jeunes MPSistes



Source : archive DDR

Sur cette image, nous remarquons la présence de différents jeunes constitués en tenant une banderole et de photos du Président en grand format en leurs mains pour exprimer leur soutien au MPS devant le siège de leur bureau au quartier Sabangali à Ndjamen. Sur leur banderole où il est écrit en grand caractère **Deby Doit Rester**, il s'agit en réalité 'un bureau de soutien créé par un jeune cadre du pays en réaction au slogan populaire des partis d'opposition contre le MPS dans leurs zones d'influences.

Au demeurant, ce sont des organes de base du MPS qui participent, notamment à la mobilisation des adhérents et militants en faveur de candidat du MPS, naturellement Idriss Deby Itno. Ces organes sont entre autres : RJ-MPS (Rassemblement des Jeunes du MPS), OF-MPS (Organisation des Femmes du MPS), UNC-MPS (Union des commerçants du MPS), GSP-MPS (Groupement des socio-professionnels du MPS)¹⁸³.

Aujourd'hui avec la forte mobilisation des partis politiques de l'opposition dans l'espace public, le MPS a mis en place un mécanisme alternatif qui encourage la création des bureaux de soutien en sa faveur. Notamment, la Coordination des Organisations de Bureaux du Soutien (COBS) qui est un organe qui se charge de délivrer des autorisations de la création des bureaux de soutien pour le compte du MPS et par-là assure leur coordination sur le terrain, notamment en période électorale. D'après nos entretiens avec les leaders du MPS, ces bureaux sont créés par des élites politiques, par des lobbies ethniques, des opérateurs économiques, par des jeunes militants, mais aussi par les proches du Président dans le but de mobiliser les électeurs autour de Programme du MPS.

Toutefois, chaque bureau a ses griefs de revendication conditionnés par la victoire du Président aux élections. Ainsi, ces différentes catégories d'individus dans leur mobilisation pour le MPS, adoptent différentes stratégies sur le terrain en fonction de leur environnement en dehors du soutien financier que les élites économiques apportent souvent au parti. Pour le cas de la Ville de N'Djamena par exemple, ils organisent des concerts gratuits au nom de leur bureau pour le MPS dans leurs sièges aux quartiers ou dans des hôtels, ils s'installent dans les quartiers, les entités de jeunes en leur nom pour le soutien du MPS, ils mobilisent les médias pour la médiatisation du candidat du MPS. Ils partagent des traques aux quartiers, ils font le porte à porte de telle sorte que chaque membre d'un bureau puisse mobiliser ses voisins, ses amis et connaissances pour la réussite du MPS. Ils partagent aussi les sacs de sucre, du thé, du riz ainsi que des sucreries comme le jus et coca-cola pour la mobilisation des électeurs dans les quartiers et des zones rurales comme illustre bien l'image ci-dessous.

¹⁸³ Lire le Statut du MPS, adopté le 22 juillet 1993 lors de son premier congrès à Ndjamen, en tant que parti politique.

Photo 4 : Clientélisme électorale



Source : Bureau de soutien au MPS Chemin de Lait

Cette image ci-dessus est prise, lors de la campagne des dernières élections présidentielles de 2021 par le bureau de soutien le « Chemin de Lait » dans ses actions de mobilisations de électeurs pour le MPS.

Dans le cadre de notre descente sur le terrain à Ndjamena, nous avons recensé aussi une dizaine de bureaux de soutien à titre illustratif mais la liste-ci n'est pas exhaustive. La plupart de ces bureaux, ne sont actifs et visibles qu'en période électorale.

Tableau 4 : Bureaux de soutien au Mouvement Patriotique du Salut

Bureau Deby Doit Rester (DDR)	Bureau Aigle de Mont-Ili
Bureau Darba la Fraternité	Bureau Le Diplomate
Bureau La Nouvelle Vision	Bureau Sept Etoiles d'Or
Bureau Parole du MPS	Bureau Eclairage
Bureau Blanc	Bureau Jeunesse Brillante
Bureau Baobab	Bureau Emergence
Bureau Dag-Dag	Bureau Les jeunes visionnaires
Bureau Etoile Bronze	Bureau Al-istiqrar
Bureau En avant	Bureau Al-kadanda
Bureau Djamous	Bureau Réaction des jeunes
Bureau Le Pélican	Bureau Armur
Bureau Patriotes du Salut	Bureau Virtuel
Bureau Sous manguier	Bureau Wadi Koundi

Bureau Baministe Assass	Bureau Nawar
Bureau Chemin de lait	Bureau En Marche
Bureau Chevalier du Sahel	Bureau Le Marechal
Bureau Jeunesse unie	Bureau G-10
Bureau AL-afrah	Bureau Génération Consciente
Bureau Doul-Barid	Bureau Convergence victorieuse
Bureau OPJ-MPS	Bureau La force de l'existence du Salut
Bureau Les Démocrates	Bureau Darba
Bureau Sidigui	
Bureau Djourfal-Ahmar	
Bureau La Première Ere de Barka	

Source : *constitué à partir de notre enquête*

II.3.Fabrication des partis politiques satellites

Lors de nos échanges sur le terrain, nous avons entendu que plusieurs partis politiques rattachés au MPS ont pour consigne de ne jamais conquérir le pouvoir et challenger le MPS. Donc, ils ne peuvent que se contenter de suivre le MPS dans ses actions comme le souligne l'un des enquêtés en ces termes :

Il y a à coté les partis qui aident les autres à conquérir le pouvoir quand vous voyez par exemple ceux qui sont autour de la majorité présidentielle, ils n'ont pas le droit de se déclarer candidat. Vous voyez l'expérience de ce pays nous l'a montré, ils soutiennent toujours le MPS. Ça veut dire qu'ils ont été créés pas pour conquérir le pouvoir, mais pour soutenir le pouvoir en place. ...Ils n'ont jamais manifesté pour être candidats mais vous les voyez toujours battre les campagnes pour le MPS. Ils sont là pour animer la vie politique pour l'intérêt du MPS. (Opposant et haut cadre du parti PRET, l'entretien effectué le 17/08/2022 au Bureau)

Faut-il souligner que ces partis satellites permettent au MPS de déstabiliser également l'opposition dans ses prises de décisions politiques importantes mais aussi, de les désigner officiellement lors des élections afin de valoir sa légitimité dans l'espace public tchadien. Par exemple, les enquêtés nous soulignent qu'en 2011 lors des élections présidentielles, le MPS a désigné ses propres candidats opposants pour organiser les élections lorsque les partis politiques

de l'opposition avaient boycotté ces élections pour non-respect des termes de l'Accord du 13 2007.

Il en est de même lors de la mise en place des membres du Cadre National du Dialogue Politique (CNDP) en 2021 en vue de préparer les élections présidentielles où le Secrétaire général du MPS M. Zene Bada instruisait à l'un des partis de l'opposition Action Socialiste Tchadienne pour le Renouveau (ASTRE) pour semer de la zizanie dans leur rang constaté lors d'un appel enregistré et fuité sur Facebook publier par la **page Tchad Kalam**.

Voici l'image en illustration ci-dessous, dont nous avons fait une capture d'écran à partir de notre téléphone le 02 octobre 2022. La conversation est disponible sur Facebook actuellement.

Photo 5 : la preuve de zizanie politique de SG du MPS



Source : tirée de la page Tchad kalam, le 02 octobre 2022

II.3. Cooptation des chefs de partis d'opposition

Pour conserver et légitimer son pouvoir face aux actions contestatrices des acteurs de l'opposition, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) adopte une stratégie de déstabilisation de ses opposants par l'achat de consciences. A ce titre, la cooptation se présente comme étant une stratégie de corruption de l'opposition par le parti au pouvoir¹⁸⁴. Dans cette perspective, lors de nos entretiens il nous a été souligné que :

Lorsqu'on se rend compte que vous avez des idées contraires à celles du régime, qu'est-ce qu'on fait ? On vous fait taire en achetant votre conscience, on met en jeu des gros moyens pour vous faire taire. (Opposant et haut cadre du parti ASTRE, l'entretien effectué le 28/07/2022 au Bureau)

¹⁸⁴ Lire Shadler A ,*The menu of Manipulation* , in Journal of Democracy, v.13, n°02, 2002

Cette stratégie de cooptation constitue en effet, une priorité pour le maintien du pouvoir du MPS. Elle se présente également comme l'un des facteurs qui expliquent la transhumance politique. Où l'on voit des députés de l'opposition quitter leurs camps pour se ranger derrière le MPS. Le cas le plus illustre est celui de l'un des députés de chef de file de l'opposition Saleh Kebzabo à l'Assemblée Nationale qui a quitté son parti pour se retrouver dans le camp de la majorité présidentielle en 2019. Cette transhumance politique a valu la destitution de Kebzabo comme Chef de file de l'opposition à l'Assemblée nationale, par ce qu'il a perdu la majorité.

Ainsi, on a désigné un autre parti moins radical vis-à-vis du MPS pour jouer ce rôle d'opposant au régime. Il s'agit notamment, du député Romadoumngar Felix Nialbé, Président du parti Union pour le renouveau et la démocratie¹⁸⁵.

Au demeurant, cette stratégie de corruption des leaders politiques déployée par le parti au pouvoir bien évidemment rend compte « *l'impuissance de l'opposition* »¹⁸⁶ dans sa détermination à vaincre le MPS.

II.4. Intermédiation des chefs traditionnels

Photo 5 : Chefs traditionnels en pleine campagne électorale (2021)



Source : archive MPS

¹⁸⁵ RFI Afrique, *Au Tchad, le nouveau chef de l'opposition a pris ses fonctions*, in <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190428-tchad-chef-opposition-pris-fonctions-romadoumngar-felix-nialbe> (consulté le 14/12/2022)

¹⁸⁶ Alfred Ramadji, 2015

Sur ces deux images, nous remarquons en première vue, les hommes en grands boubous vêtus des turbans, des chameaux sur lesquels, il y a des hommes avec les tapis, les blousons etc. Ensuite, nous remarquons également, les drapeaux et les casques du MPS partout entre des gens ainsi que nous voyons une plaque en haut, sur laquelle on peut lire en gros caractère **Canton Malima**, qui figure entre deux emblèmes : celui du MPS et le symbole traditionnel. Ce rassemblement en fait, c'est un meeting politique du MPS en pleine campagne présidentielle dans la Province du Kanem où les chefs traditionnels se sont constitués avec leurs peuples pour soutenir uniquement le MPS.

Dans cette perspective, dans un pays comme le Tchad où les autorités coutumières jouent un rôle important dans les conduites des populations locales au quotidien. Le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) a su saisir les chefs locaux comme des acteurs stratégiques lui permettant de conquérir, conforter ou du moins conserver son pouvoir.

Faisant ainsi, des chefs traditionnels les représentant de leurs groupes d'appartenance sociolinguistique, ils se mobilisent en commun accord avec leurs peuples à toutes les occasions du parti au pouvoir. Dans la mesure où si un Chef traditionnel décide ouvertement de ne pas soutenir le MPS lors des campagnes électorales ou lors des événements ordinaires à l'instar du congrès du parti et autres mobilisations pour le Président, ils risquent d'être déstabilisés sur leur trône nous rapportent les enquêtes sur le terrain.

En effet, lors nos échanges sur le terrain nous avons appris que plusieurs cantons ayant refusé de soutenir le parti, se sont retrouvés dans cette instabilité sur leur trône, notamment le cas du Roi d'Ouaddaï qui s'est vu remplacé par décret présidentiel par une personne qui n'est pas de sa lignée royale, la motive officielle est qu'il était incapable de gérer le conflit intercommunautaire dans cette province, un autre cas dans l'Ennedi Ouest où l'on a le Chef de Canton étant en même temps colonel dans l'armée, s'est vu radié de l'effectif de l'armée pour avoir critiqué le régime du MPS.

II.5. Utilisation du corps militaire comme son électeur d'office

Photo 6 : Militaires en vote sans isoloir (2016)

Source : Masquée



Ces images sont prises lors des élections présidentielles de 2016 à Ndjamena à l'Etat-major dans les bureaux de vote dédiés aux Forces de l'ordre, particulièrement les militaires pour permettre de s'acquitter de leur devoir de citoyen. Cependant, contrairement aux dispositions du code électoral qui stipulent que :

« chaque bureau de vote est doté d'un ou plusieurs isoloirs. Les isoloirs doivent assurer le secret de vote de l'électeur. Leurs emplacements ne doivent pas dissimuler au public les opérations électorales¹⁸⁷ ». Il en est de même « l'électeur, après avoir fait constater et confirmer son identité par la présentation de sa carte biométrique, prend le bulletin unique de vote, se rend à l'isoloir, coche le candidat ou la liste de son choix ou appose son empreinte digitale devant le candidat ou la liste de son choix, plie le bulletin, sort de l'isoloir et introduit le bulletin dans l'urne placée devant le Président du bureau de vote. En cas d'élections couplées, l'électeur fait les mêmes gestes prévus à l'alinéa précédent mais en ramassant à la fois autant de bulletins qu'il y a d'élections¹⁸⁸ ».

¹⁸⁷ Code électoral, 2019, article 47 du vote, p.15

¹⁸⁸ Article 48, p. 15-16

Nous remarquons à ce titre, les militaires qui sont en fil de rang gigantesque entrain de voter pour le MPS sans isoloir devant le Président du bureau de vote. Cette injonction contredit également les principes de code de bonne conduite des partis et regroupements politiques où il est mentionné que :

« les signataires s'engagent à respecter l'entière liberté pour les électeurs d'exercer leur droit de vote sans risquer d'être molesté, ou être soumis à des menaces ou représailles ni de rencontrer des obstacles de toute nature à l'exercice de ce droit. Ils s'engagent à préserver et à aider à préserver le secret du vote ¹⁸⁹ ».

En réalité, le Mouvement patriotique du salut (MPS) dans sa stratégie de conquête et conservation du pouvoir inclut les militaires qui constituent pour lui en quelque sorte, des électeurs acquis et exerce son influence dans leurs choix politiques en période électorale. Cela s'explique d'abord, à la base le MPS était un mouvement politico-militaire qui s'est constitué sur la base d'une coalition des plusieurs mouvements armés dont nous les avons cités dans le deuxième chapitre. Par la suite, conformément aux principes démocratiques, il s'est transformé en est un parti politique dans un contexte de multipartisme. Dans ce contexte, tous les militaires apportent en quelque sorte, leur soutien au MPS dans tous les moments particuliers de la vie politique au Tchad.

Cependant, avec la montée des contestations dans l'espace public, le vote en faveur du MPS lors des élections présidentielles par les militaires est devenu un impératif. Cette stratégie lui permet de garantir un électorat que les partis politiques de l'opposition ne peuvent pas influencer aussi facilement. En ce sens, contrairement aux autres citoyens ordinaires, qui ont le libre choix de voter le candidat qui leur convient. Il nous a été souligné que :

Les militaires doivent voter à ciel ouvert pour qu'on se rassure qu'ils ont voté pour le Président, c'est-à-dire pour le MPS. Par ce que c'est grâce au MPS que le pays a retrouvé son souffle. (Haut cadre du MPS, l'entretien effectué le 03/08/2022)

¹⁸⁹ Code de bonne conduite des partis et regroupements politiques, 2011, article 9, p.3

Ainsi, pendant les élections présidentielles de 2016, plus de 40 militaires ont été arrêtés et torturés¹⁹⁰, du fait qu'ils avaient voté pour un autre candidat que celui du MPS devant le Président du bureau de vote. Cette situation met en exergue les contraintes que subissent les militaires vis-à-vis du MPS par rapport à leurs choix politiques lors des votes comme tout autre citoyen tchadien qui est libre de ses décisions politiques.

III. STRATEGIES DE CONQUETE DU POUVOIR PAR LES ACTEURS POLITIQUES DE L'OPPOSITION

Dans cette partie du chapitre, il s'agit d'analyser les stratégies des acteurs politiques de la mouvance d'opposition au tant que partis politiques légalisés que les mouvements armés dans la conquête du pouvoir en période démocratique. C'est-à-dire, analyser les moyens qu'ils emploient dans leur course à la magistrature suprême en contre-attaquant les stratégies du parti au pouvoir.

Cependant, dans un souci de bien appréhender les stratégies de ces acteurs, nous avons opté pour mettre dans une configuration commune tous les partis qui ne sont pas alliés au MPS. En ce sens, dans notre analyse nous allons étudier collectivement leurs stratégies toute en restituant leurs spécifiés au regard de la divergence des leurs modes d'actions pour la conquête du pouvoir. Ainsi, il sera question dans un premier temps d'analyser la lutte armée comme moyen de dévolution du pouvoir. Ensuite, nous montrons la propagande politique comme instrument de mobilisation de masse et enfin la formation des coalitions politico-électorales comme stratégie de conquête du pouvoir.

Toutefois, en dépit de ces stratégies que l'opposition mobilise, il va sans dire que les actions des acteurs de l'opposition restent limitées au regard de l'insuffisance des moyens dont ils disposent pour mener à bien leurs actions. Contrairement au régime qui met en jeu les moyens de l'Etat à sa disposition pour la réussite de ses actions politiques.

¹⁹⁰ Voa Afrique, *Tchad : plus de 40 militaires aux arrêtes pour vote en faveur des opposants selon leurs proches*, in <https://www.voafrique.com/a/tchad-plus-de-quarantaine-militaires-aux-arrets-pour-avoir-vote-en-faveur-des-opposants-selon-leurs-proches/3289492.html> (consulté le 03/01/2023)

III.1. Lutte armée comme moyen dévolution du pouvoir

Photo 7 : Politico-militaires en position d'embarquement



Source : journal www.alwihda.com

Cette image nous montre les combattants du mouvement politico-militaire l'Union des Forces pour le Changement et la Démocratie (UFCD), qui se préparent sur leur véhicule, armés des Kalachnikovs, des lance-roquettes pour un déploiement quelconque en vue d'attaquer les positions des forces gouvernementales. En réalité, cette image nous renseigne aussi l'échec du processus démocratique au Tchad. La seule issue pour ces hommes de provoquer une alternance, c'est précipiter le départ du MPS par la force. D'où leur présence malgré la démocratie qui reconnaît la seule souveraineté du peuple et les institutions politiques de l'Etat.

A ce titre, l'irruption des politico-militaires dans la quête du pouvoir en contexte actuel, se présente aussi comme étant la conséquence de militarisation du pouvoir. En effet, depuis les premières décennies de l'indépendance jusqu'à ce jour, l'on voit bien évidemment qu'une partie de la classe politique tchadienne, a choisi toujours la lutte armée comme moyen d'accéder au pouvoir.

Alors, si on fait une rétrospection de l'histoire politique du Tchad, on s'aperçoit que le tout premier Président du Tchad est arrivé par une élection (11 août 1960) mais parti par un coup d'Etat (13 avril 1975). Celui qui l'a relevé est parti par un coup d'Etat dont le Président Malloum (avril 1975). Goukouni(1980) est arrivé par un coup d'Etat(1982) et parti par un coup d'Etat. Hissein Habré(1982) est arrivé par un coup d'Etat et parti par un coup d'Etat(1990). Idriss Deby Itno(1990) est arrivé par un coup et parti par un décès tragique (20 avril 2021) dans un champ de bataille contre les mouvements politico-militaires en quête du pouvoir.

Ces soubresauts politico-militaires constatés dans le champ politique tchadien à l'heure actuelle, rendent compte bien évidemment en quelque sorte de l'échec du processus démocratique par manque d'alternance politique dans le pays depuis 1990 mais, il traduit aussi la conséquence d'une culture politico-militaire ancrée dans le système politique nationale. Et qui par conséquent, reproduit les comportements violents et autoritaires des premiers présidents dans leur quête et la conservation du pouvoir.

Ainsi, l'usage de la violence n'est guère favorable comme stratégie de conquête du pouvoir dans un système démocratique lorsqu'on sait qu'il y a des principes de régulation de la vie politique et qui permettent de conquérir le pouvoir par les urnes.

III.2. Propagande politique comme instrument des mobilisations de masses

La propagande politique comme son nom l'indique se définit comme étant le

« recours systématique, par des dirigeants, des professionnels de la politique, des militants ou des révolutionnaires, à des techniques de persuasion (discours, tracts, livres, campagnes de presse, communication dans les medias de masse...) susceptibles de provoquer le ralliement le plus large et de façonner le consentement politique¹⁹¹ ».

Au tant, elle permet d'influencer l'opinion publique et rallier à sa cause au travers des stratégies de manipulation ciblées dans l'espace public en fonction du publique.

Dans cette perspective, les acteurs politiques de l'opposition au Tchad font aussi recours à la propagande politique dans un contexte où *« l'espace public est envahie considérablement par la figure du Marechal Idriss Deby Itno¹⁹² »* afin de pouvoir mobiliser les citoyens autour de leur projet dans l'espace public en conquête du pouvoir.

Dès lors, notre présente analyse dans cette sous-partie s'attardera sur deux principaux partis politiques de l'opposition. Il s'agit le parti l'Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau (UNDR) de Saleh Kebzabo et le parti Les Transformateurs de Succès Masra. Notre choix de ces deux formations politiques particulièrement dans cette sous-partie pour appuyer

¹⁹¹ Olivier Nay et all, *Lexique de Science politique*, Paris, Dalloz, 4ed, p.895, 2017

¹⁹² Paul Amour Destin Mbeguele « La stabilité structurelle dans l'émancipation stratégique des Etats africains. Le cas du Tchad », in *Dialectique des Intelligences*, n°9, semestre 1, mai-juin 2021

notre réflexion, s'explique du fait de leur influence considérable sur la société tchadienne et leur capacité mobilisation contre le MPS dans le champ politique national.

- **LES TRANSFORMATEURS**

Photo 8 : Succès Masra en posture de parole



Source : journal Le pays

Cette image nous montre un jeune leader vêtu en costume et cravate bleu et se montre sérieux dans ces convictions. Toute à fait, un leader qui peut attirer à sa cause les jeunes tchadiens, fatigués de la vieille génération qui n'a pas pu produire des résultats concrets sur la vie de la jeunesse.

Les Transformateurs, c'est un nouveau parti politique de l'opposition tchadienne créé en 2018 par le Docteur Succès Masra. Sa capacité oratoire et à sa détermination de vaincre le MPS, a su séduire la jeunesse tchadienne qui attendait depuis longtemps un jeune leader qui serait capable de répondre à leurs attentes. Il s'est présenté ainsi aux dernières élections présidentielles mais sa candidature a été rejetée par la Cours Suprême pour non remplissage des critères d'éligibilité. Par ce que lors de l'adoption de la 4^e République en 2018 à l'Assemblée Nationale, l'âge pour accéder à la magistrature suprême a changé et est passé désormais à 40ans révolu. C'est pour cette raison que sa candidature a été recalée, car à la date des élections, il n'avait que 36 ans.

Toutefois, lors de nos entretiens avec les acteurs politiques sur le terrain, l'un de nos enquêtés ressortissant du sud nous a souligné avec regret l'instrumentalisation de l'identité dans sa stratégie de mobilisation de masses en conquête du pouvoir :

«...Et les jeunes sudistes, voyant en lui comme un messie qui va leur sortir de l'emprise du MPS et celle des nordistes en particulier....C'est donc quelqu'un qui se présente comme le libérateur d'une certaine partie du Tchad. Ce risque

ethnique de repli identitaire avec ce parti là qu'on remarque de plus en plus, parce qu'aujourd'hui le leader du parti récemment a publié un ouvrage et où il a un chapitre qui parle des fonctionnaires de la rue de 40m. Ça c'est vraiment une incitation à la haine. Ce sont les jeunes qui viennent parfois de la partie du sud pendant les vacances ou non pour travailler, qui ont des petits jobs. Et que lui aujourd'hui veut présenter comme des esclaves pour mobiliser autour de lui. Voilà donc, c'est une nouvelle approche. On se dit en même temps, c'est quelqu'un qui veut conquérir le pouvoir mais qui n'arrive pas à se départir de son esprit identitaire. C'est très dangereux, et c'est l'éternel problème des politiciens au Tchad... » (Cadre politique du MPS, l'entretien effectué le 27/07/2022 au Bureau)

A côté de cette instrumentalisation du sentiment identitaire comme stratégie de mobilisation des masses dans l'espace public, le leader du parti Transformateurs ne s'arrête pas uniquement à cette stratégie. Puisque, depuis la création de son parti il s'est orienté beaucoup plus sur les réseaux sociaux, particulièrement sur Facebook pour pouvoir attirer les jeunes autour de lui.

Toutefois, sa manière d'utiliser ce réseau social dans son combat contre le MPS ne favorise guère la stabilité dans la société tchadienne. Déjà qu'il instrumentalise en quelque sorte l'identité comme moyen de lutte politique si on se réfère aux dires de nos enquêtés sur le terrain, sa rhétorique dans la mobilisation de ses militants sur Facebook constitue également un vecteur participant à l'exacerbation des tensions sociopolitiques dans le pays. Ceci du fait que les expressions telles que nous les voyons dans l'image ci-dessous comme « *rendre les élections impossibles* » et « *le Pays Ingouvernable* » véhiculées par lui sur sa page officielle du Facebook, constitue une bombe à explosion pour une société longtemps secouée par des crises sociopolitiques et qui subit jusqu'à ce jour les germes de ces crises. En ce sens, il utilise la propagande politique comme affirmation de soi dans l'espace public dans un contexte où les conditions sociales sont précaires.

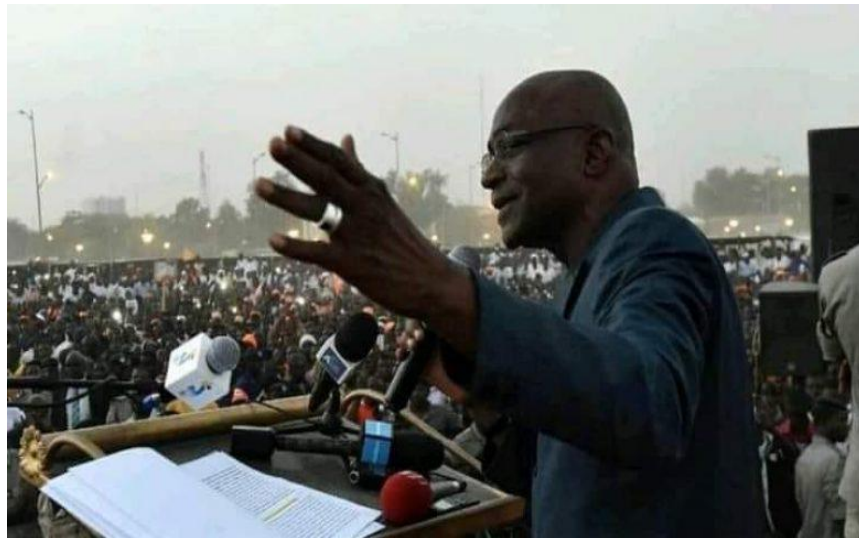
Photo 9 : Appel du Masra



Source : Idriss (03 octobre 2022)

- **L'Union nationale pour la Démocratie et le Renouveau (UNDR)**

Photo 10 : Saleh Kebzabo en meeting (2016)



Source: archive UNDR

Sur cette image, nous voyons le leader de l'UNDR avec un sourire plein d'espoir et de constance pour ses militants. C'est une image qui évoque la confiance en soi-même et en ses promesses et projets pour le Tchad. Il sourit en regardant, avec ses lunettes sans monture ses militants et sympathisants constitués en foule devant lui, reflète l'image d'un leader qui veut changer le Tchad.

A cet égard, faut-il souligner que l'UNDR, c'est un parti politique d'opposition créé en 1992 par Saleh Kebzabo, alors journaliste. Il a participé aux premières élections notamment celles de 1996 et 2001. Et a boycotté aussi celles de 2006 et 2011. La première c'était pour cause la modification de la Constitution par MPS en 2005 et la deuxième c'était pour le non respect de l'Accord du 13 Août 2007. Toutefois, il a participé aussi aux élections présidentielles de 2016 et boycotté celles de 2021. L'UNDR a gardé toujours sa position d'opposant au régime du MPS et représentatif à l'Assemblée, c'est ce qui lui a valu le titre de Chef de file de l'opposition politique après les élections législatives du février 2011. Il gardera ce titre jusqu'à 2019 où un de ses députés s'est rangé au Mouvement Patriotique du Salut (MPS) comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre.

Durant les élections présidentielles de 2016, où il était l'opposant principal d'Idriss Deby Itno en campagne, Saleh Kebzabo a su utiliser la propagande comme stratégie de mobilisation de son électorat dans l'espace public en quête du pouvoir. Voici nous avons un extrait de son discours pris lors de son meeting à Ndjamena dans la place de la Nation, le 06 avril 2016 à 16h.

MPS barra¹⁹³ ! Idriss Deby barra ! ANS¹⁹⁴ barra !
Nous devons prier Dieu pour que Dieu nous assiste jusqu'au bout pour mettre fin
A 26 ans de sous-développement, 26 ans d'assassinats et de crimes
économiques !
26 ans de vol et de détournement des biens publics, 26 ans d'Etat informel !
26 ans de mercenariat, 26 ans de maladies et de famine !
26ans de promesses non tenues, 26 ans des libertés confisquées !
26 ans d'élections truquées et volées, 26 ans de chômage des jeunes et
d'abandon de la jeunesse etc.
Le vol est la caractéristique principale du MPS. Ils ne savent que voler,
détourner, piller le pays. C'est ce qu'ils ont fait pendant 26ans et nous allons
mettre fin à ça avec vous.

Cependant, contrairement au leader du parti Les Transformateurs, qui utilise le sentiment identitaire et mobilise une rhétorique radicale dans l'espace public. L'UNDR quant à lui, s'applique à une propagande politique relevant de l'argumentum ad hominem. C'est-à-dire une propagande qui attaque les actions de l'adversaire pour lui déstabiliser dans l'espace public. D'où les différentes expressions utilisées dans cet extrait ci-dessus par le leader de l'UNDR, pour contrecarrer les stratégies du MPS dans l'espace public en plein campagne présidentielle.

Toutefois, cela ne peut pas manquer d'avoir des conséquences sur la stabilité politique du pays, dans la mesure où en pleine période électorale, la plupart des électeurs s'identifient à des références subjectives dans le choix de leurs candidats, où cette rhétorique peut provoquer des risques liés à des crises postélectorales soient entre les électeurs soient entre les candidats (malheureux et gagnant).

Dans cette perspective, durant nos échanges sur le terrain avec les enquêtés, nous avons entendu qu'à la suite de la proclamation des résultats des élections en 2016 dans un contexte social tendu, leader de l'UNDR a été empêché de sortir de sa maison pour contester les résultats et l'un des alliés de ce parti a rejoint le cas des acteurs politico-militaires, notamment celui du mouvement FACT. Il s'agit le Président du parti le Rassemblement des Patriotes de la Républiques (RPR) M. Bahar.

¹⁹³ En arabe locale signifie dehors

¹⁹⁴ Agence Nationale de Sécurité (c'est l'un des services secrets de l'Etat)

Ceci étant, l'usage de la propagande lors des élections constitue une entrave à la stabilité sociopolitique du pays. En ce sens que le code national de bonne conduite des partis et regroupements politique l'interdit bien en ces termes :

« Les signataires s'interdisent d'utiliser la violence sous toutes ses formes et à dénoncer, publiquement et sans aucune hésitation, tout acte de violence et d'intimidation. Ils s'engagent à ne pas entretenir, financer ou utiliser à leur compte des milices, des groupes d'auto-défense et des groupes paramilitaires pour assurer leur protection, menacer ou commettre des actes de violence et de harcèlement, montrer leur force ou démontrer leur suprématie sur les autres. Ils s'engagent à faire preuve de retenue dans leurs discours, écrits, attitudes et comportements tout au long du processus électoral. Ils rejettent le recours à des propos incendiaires et offensants incitant à la violence ou à la haine raciale, ethnique, religieuse ou fondée sur le genre. Ils renoncent à propager des rumeurs et des allégations tendancieuses ainsi qu'à se répandre en attaques personnelles destinées contre un autre candidat dans le seul but de discréditer et d'en tirer un quelconque avantage politique¹⁹⁵ ».

En ce sens, pour autant la propagande leur permet de s'affirmer en tant que figure politique imposante dans l'espace public, pour autant elle permet de contribuer à la radicalisation des postures identitaires qui, susceptiblement peuvent exacerber les tensions sociopolitiques dans le pays.

Au demeurant, les hommes politiques peuvent parler devant leurs électeurs, mais leurs discours influencent considérablement la société de manière négative si ces discours sont orientés à l'instrumentalisation de l'opinion publique. En effet, même la guerre civile de 1979 qui s'est déclenchée à Ndjamena, c'était aussi suite à une rhétorique radicale employée par Hissein Habré alors Premier Ministre de Felix Malloum en ces termes « *C'est finit l'histoire des Sara !* » à la Radio Nationale.

Ainsi, l'usage de la propagande comme stratégie de mobilisation des masses dans un pays comme le Tchad où la plupart des citoyens s'identifient encore sous le prisme identitaire, constitue un danger pour l'harmonie sociale et la construction du pays.

¹⁹⁵ Code de bonne conduite de partis et regroupements politiques, 2011, article 4, p.2

III.3. Formation des coalitions politiques et électorales mais limitées

Les partis politiques de l'opposition tchadienne et les acteurs politico-militaires, dans leurs actions de quête de pouvoir contre le régime du MPS, se forment aussi en coalition politique. Par cette dernière, Mathias Eric Owona Nguini entend comme :

« une configuration politique dans laquelle, les organisations et les acteurs conservent leur autonomie doctrinale et idéologique, mais essayent, en tenant compte d'un certain nombre de problèmes et de questions, de se mettre ensemble, d'inventer des manières d'agir. Ils essayent de se regrouper afin d'influencer l'échange politique global dans un sens ou dans un autre. Qui dit donc coalition pointe l'importance du travail de mise en cohérence, de combinaison des intérêts et de besoins de partis¹⁹⁶ ».

En ce sens, ne pouvant pas renverser le régime de MPS malgré leur présence marquante dans le champ politique national, les acteurs politico-militaires se sont constitués pour la première fois en décembre 1991 dans le but de mettre en place une grande coalition politique qui prend en compte les mouvements armés et les partis politiques. C'est ainsi que nous avons vu la naissance d'une alliance dénommée Coordination des Mouvements Armés et les Partis politiques de l'opposition, abrégée (CMAP)¹⁹⁷ pour forcer le départ du MPS à la tête du pays.

L'on retrouvait au sein de cette coalition, plusieurs partis politiques démocratique en exil et de mouvements politico-militaire, notamment : le Front Uni pour l'Alternance Démocratique(FU/AD) de Jean Prosper Boulada, le Front National Rénové du Tchad (FNRT) d'Ahmat Yacoub, l'Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme(ACTUS) de Ley Ngardigal Djimadoum, le Rassemblement pour le Progrès et la Justice Sociale (RJPS) de Bourkou Louise Ngaradoumri, le Front Extérieur pour la Rénovation (FER) d'Antoine Bangui, le Front Démocratique Populaire (FDR) de Dr Nahor, l'Alliance des Démocrates Résistants (ADR) de Younous Ibédou, la Convention des Forces Nationalistes (CFN) de Moussa Tchorgué, le Conseil de l'Union pour le Renouveau(CURE) d'Amadou Ngaro Ahidjo, la Force pour le

¹⁹⁶ Mathias Eric Owona Nguini, « Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ? De l'utilité et de la pertinence et des coalitions », in *L'impératif des alliances en démocratie*, Presses Universitaires d'Afrique, p.34, août 2013

¹⁹⁷ Abdelkerim Souleyman Terio, p.83

Ratissage et le Redressement du Tchad (FRRT) de Yaya Batit et Mouvement pour la Révolution Populaire (MRP) de Titinan Biré¹⁹⁸.

Cependant, cette alliance n'a pas fait longtemps à se dissoudre. Ceci du fait que « *c'était une alliance de circonstance...sans aucun projet de société. Elle ne survécut que pendant quelques mois et finir par se disloquer* »¹⁹⁹. Cette situation révèle la difficulté des acteurs de l'opposition tchadienne à s'entendre sur un combat commun pour la conquête du pouvoir, du fait de leurs intérêts personnels et considérations identitaires. A cela s'ajoute, l'échec des autres coalitions électorales entre les partis politiques de l'opposition contre le MPS, sur la base de leurs divergences idéologiques et leurs visions de la politique dont nous l'avons évoqué dans le deuxième chapitre. Cette difficulté peut être expliquée aussi par la faible culture politique de la plupart de ces acteurs de l'opposition.

A cause de cette « sécheresse intellectuelle » les partis politiques de l'opposition ont du mal à défier le MPS dans leur course à la magistrature suprême. Comme nous souligne l'un de nos enquêtés en ces termes :

« D'abord très peu des leaders mêmes les 2/3 n'ont pas des formations politiques. Ils créent des partis sans en avoir la formation politique nécessaire pour comprendre comment fonctionne un parti politique. Et comment, il doit arriver à conquérir le pouvoir. Les gens pensent que non je trempe là, je crée mon parti si je n'ai rien au moins j'aurai un poste de ministre ou Directeur General quelque part où bon ça donne à manger. C'est pour ça que nous parlons de la « politique du ventre », il y en a presque partout ». (Ancien Président de la CENIE, l'entretien effectué à la maison le 20/07/2022)

Dès lors, il est important de souligner que les alliances entre les acteurs politiques de l'opposition surtout au Tchad se trouvent en quelque sorte impossible, dans la mesure où « *l'alliance n'est pas possible avec des groupes et acteurs qui ont des visions politiques complètement différentes*²⁰⁰ ». Pourtant, les dynamiques constitutives des coalitions et des alliances se présentent comme étant une nécessité dans un système qui se veut démocratique. Du fait qu'elles représentent en quelque sorte, les moments particuliers durant lesquels, les partis politiques apprennent à travailler dans un projet commun pour la réussite de leurs acteurs. Car,

« il n'y a pas de maturation de la politique démocratique là où les leaders des organisations politiques ne sont pas capables de travailler ensemble pour

¹⁹⁸ Ibid. p.83

¹⁹⁹ Ibid p. 84

²⁰⁰ Mathias Eric Owona Nguini, p.35

rationaliser la politique, notamment à travers une mise en convergence doctrinale et opérationnelle²⁰¹ ».

Ainsi, il est difficile pour les partis politiques de l'opposition tchadienne à s'entendre, sur un programme commun dans le champ politique national. D'où l'on constate des coalitions éphémères qui se nouent et se divisent par la suite. Cette attitude de l'opposition conforte dès lors, le MPS dans sa stratégie de maintien au pouvoir.

²⁰¹ Ibid.p.42

CHAPITRE 4: QUETE DU POUVOIR ET STABILITE SOCIOPOLITIQUE AU TCHAD

Dans ce chapitre, il sera question d'analyser les implications c'est-à-dire, les conséquences des stratégies d'accession au pouvoir déployées par les acteurs du champ politique tchadien. Autant dire, il s'agira de porter notre analyse sur les répercussions de ces stratégies de conquête du pouvoir sur la stabilité sociopolitique du Tchad. C'est pourquoi, notre analyse va davantage s'attarder dans ce chapitre aux trois points suivants. Il s'agit en premier lieu l'influence française dans l'instabilité politique au Tchad(1) ensuite l'impasse de la démocratie tchadienne (2), et enfin le désenchantement du champ politique (3)

I. INFLUENCE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS L'INSTABILITE POLITIQUE AU TCHAD

Dans cette partie, il sera question d'analyser dans un premier temps, la politique tchadienne de la France (1), ensuite le rôle de la France et les coups d'Etat au Tchad (2) et enfin, analyser la main mise de la France sur la construction étatique du Tchad (3).

I.1. Politique tchadienne de la France

La relation stratégique liant la France du Tchad n'est pas nouvelle. En effet, si la France entretient une relation particulière avec le Tchad depuis 1940 et son ralliement à la France libre à l'initiative du Gouverneur général Felix Eboué considérée une réalité palpable. Car, « *son positionnement en Afrique a été par la suite décisif, conduisant Paris à ne jamais se désintéresser de la situation à Fort-Lamy, devenu Ndjamena*²⁰² ». Ce positionnement du Tchad à l'intersection du Maghreb, de l'Afrique nilotique et de l'Afrique noire en a fait, « *après son accession à l'indépendance, la plaque tournante naturelle de l'action de la France en Afrique dans un environnement particulièrement conflictuel*²⁰³ ». Ceci du fait que, cette volonté politique de Paris à vouloir assurer la constante sécurité du Tchad dès son indépendance en 1960, lui permet de « *maintenir la stabilité de l'empire africain de la France*²⁰⁴ ». Dans ce contexte, le Tchad fait en effet partie des premiers signataires des accords de défense ratifiés par la France dès son accession à la souveraineté internationale. Un accord qui permet au Paris en quelque de légitimer à nouveau son influence sur le Tchad.

²⁰² Louis Balmond, *L'intervention militaire de la France au Tchad en février 2019* », In Paix et sécurité européenne et internationale, 2019, 13. <https://shs.hal.science/halshs-03157896> (consulté le 02/01/2023)

²⁰³ Philippe Rideau, « *Les interventions militaires françaises au Tchad, de Manta à Epervier* », in Louis Balmond (dir). *Les interventions militaires françaises en Afrique*, Paris, Pedone, 1998, p.96

²⁰⁴ Julien Durand de Sanctis *Les relations diplomatico-militaires entre la France et le Tchad : un mariage géostratégique solide*, in <https://www.middleasteye.net/fr/decryptages/les-relations-diplomatico-militaires-entre-la-france-et-le-tchad-un-mariage> (consulté le 02/01/ 2023)

Toutefois, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing en 1976, les deux pays remplacent l'accord de défense par un accord de coopération militaire technique. La principale modification de cet accord tient au contenu de l'article 4, qui définit le cadre d'intervention des forces françaises au Tchad, notamment :

« Les personnels militaires françaises servent dans les forces armées tchadiennes avec leur grade. Ils revêtent l'uniforme tchadien ou la tenue civile suivant les instructions de l'autorité militaire tchadienne. [...] Ils ne peuvent en aucun cas participer directement à l'exécution d'opérations de guerre, ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité²⁰⁵ ».

En ce sens, compte tenu de la position stratégique du Tchad au cœur de l'Afrique, permettant la pérennisation en quelque sorte de l'empire française sur le continent. La politique tchadienne de la France, est marquée par une diplomatie militaire et par « un dédain affirmé pour l'opposition et la société civile tchadiennes, et les interventions moins en moins neutres contre l'opposition armée²⁰⁶... ». Une politique en ce sens, tend à s'ingérer dans les affaires internes du Tchad, qui se caractérise par « une coopération militaire particulièrement importante relativement aux autres Etats africains anciennement rattachés à l'empire français et par des interventions militaires françaises régulières lorsque le régime était en péril²⁰⁷ ».

Ainsi, cette politique tchadienne de la France constitue une dynamique externe qui tend à conduire davantage le Tchad dans une instabilité politique permanente, au nom de ses intérêts impérialistes. C'est ce qui davantage explique la participation de la France dans des différents politiques au Tchad comme nous le verrons avec le point suivant.

I.2. France et coups d'Etat au Tchad

Depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960, l'histoire politique du Tchad est en quelque sorte fondamentalement liée à la France. Ceci du fait que, c'est l'un des pays d'Afrique francophone à avoir connu le plus grand nombre d'interventions militaires françaises

²⁰⁵ Lire David Servenay *L'accord secret qui lie la France au Tchad*, in <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-monde/20080203-RUE3030/l-accord-secret-qui-lie-la-france-au-tchad.html> (consulté le 02 /01/ 2023)

²⁰⁶ Jerome Tubiana, *Le Tchad sous et après Deby : transition, succession ou régime d'exception ?* In *Politique africaine*, 2021, V.4, n°164, pp.121-140 in <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2021-4-pages-121.html> (consulté le 02 /01/ 2023)

²⁰⁷ Julien Durand de Sanctis op.cit.

dans ses affaires internes en cette période postcoloniale. Il s'agit notamment, l'Opération Limousin et Bison (mars 1969- 1971), l'Opération Tacaoud (février 1978-mars 1980), l'Opération Manta (août 1983-novembre 1984), l'Opération Epervier février 1986 jusqu'à ce jour) et l'Opération Barkhane (août 2014- février 2022)²⁰⁸ mais aussi, en 2008 lorsque la capitale a été attaquée par les acteurs politico-militaires et en 2019 contre l'incursion des éléments de Timan Erdimi.

Toutes ces opérations, avaient pour but de maintenir en quelque sorte le Tchad dans un cycle d'instabilité sociopolitique permanente et d'être toujours dépendante de la France. En ce sens que la France a participé dans le cadre du premier coup d'Etat du 13 avril 1975 qui a vu l'élimination physique du Président François Ngarta Tombalbaye pour mettre le Colonel Felix Malloum à la tête du Tchad²⁰⁹ à cause des intérêts économiques où le Président Ngarta avait confié « *l'exploitation du pétrole à une autre puissance (USA) que la France*²¹⁰ ». Comme le souligne le chef putschiste Commandant Kamougue à la suite de ce coup d'Etat, le 20 avril 1975 : « *l'ancien Président Tombalbaye était un grand naïf, il payait des mercenaires pour nous surveiller mais en fait, c'est nous que ces gens-là renseignaient*²¹¹ ». Des propos, qui mettent davantage en exergue l'ingérence de la politique française sur les troubles politiques que le Tchad a connu au lendemain de son indépendance.

Ainsi, cette ingérence a conduit plus tard le Tchad dans une guerre civile en 1979, mettant en cause « *l'unité nationale et l'intégrité territoriale* » du pays²¹² et permettant à la France d'exercer une hégémonie perpétuelle sur le Tchad au nom de ses intérêts. Où l'on observe, face au Président Goukouni Weddey soutenu par la Libye dans un contexte de guerre froide, la France apporte son soutien aux forces d'Hissein Habré pour renverser le Président Goukouni afin de le mettre à la tête du pays en 1982. Paradoxalement que cela puisse paraître, au refus d'Hissein Habré de se conformer aux programmes de réajustement structurel imposés aux pays africains, qui se traduisaient par la démocratisation des institutions politiques, « *l'armée française et les services de renseignement français ont permis à Idriss Deby Itno de renverser*

²⁰⁸ *Dictionnaire des Opérations Extérieures de l'Armée française de 1963 à nos jours*, Paris Nouveau monde, coédité par le Ministère des Armées et l'ECPAD, 2018

²⁰⁹ Roland Marchand, *Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad*, (CNRS)/ Sciences Po Paris, p.16, avril 2015

²¹⁰ Roland Marchal, « Aux marges du monde, en Afrique centrale... », in *Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI)*, n°153-154, 2009

²¹¹ Diarra Abdoulaye, *La Gauche française et l'Afrique subsaharienne*, à lire sur https://books.google.com/books?id=VeWWAwAAQBAJ&pg=PA146&lpg=PA146&dq=France+et+coups+d%27Et+au+Tchad&source=bl&ots=CdeM9P_7IL&sig=ACfU3U2liCGDwDAKlKj5Xe (consulté le 02/01/2023)

²¹² https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1985_num_50_2_3470, Elce et Hesse, *La France et la crise du Tchad d'août 1983 : un rendez-vous manqué avec l'Afrique*, in *Politique Etrangère*, 50-2, p.411-418, 1985

*Hissein Habré pour s'emparer du pouvoir en 1990*²¹³ ». A ce titre, comme le souligne Jean-François Bayart :

*« Paris n'a jamais cessé de penser sa politique africaine comme un simple instrument de puissance. Du rêve impérial de la fin du XIXe Siècle, à la retraite en bon ordre, de la décolonisation à la gestion conservatoire de la coopération, la continuité a été ardente*²¹⁴ ».

En effet, le Tchad est le témoin de cette continuité hégémonique de l'empire français sur le continent. Où l'on voit aujourd'hui le Paris se présenter comme le protecteur du Tchad, alors que c'est lui-même qui est à l'origine de ce marasme qui frappe considérablement le développement du pays.

I.3. Main mise de la France sur la construction étatique du Tchad

Le 23 avril 2021 lors des obsèques du Marechal Idriss Deby Itno, le Président actuel de la France Emmanuel Macron déclare dans son discours de funérailles à l'hommage du défunt en ces termes : « *la France ne laissera jamais personne ni aujourd'hui ni demain à remettre en cause la stabilité et l'intégrité du Tchad*²¹⁵ ». Ces propos mettent en évidence à cet effet, l'attitude paternaliste de la France vis-à-vis du Tchad au détriment de son développement socioéconomique et la consolidation de son unité. En ce sens, par « *stabilité* » et « *intégrité* » du Tchad dont évoqués par Emmanuel Macron, nous sous-entendons la préservation de ses intérêts géostratégiques et la consolidation de son influence sur l'Afrique. Cela montre à cet effet, une volonté impérialiste de la France sur la destinée du Tchad comme le note l'ancien Président français François Mitterrand en ces termes : « *si le Tchad tombe, le Niger et le Cameroun*

²¹³ Julien Durand de Sanctis op.cit. , et lire aussi Jean Guisnel *comment la DGSE installa Idriss Deby Itno au pouvoir* , publié le 22 avril 2021 sur <https://www.lepoint.fr> (consulté le 02 /01/2023)

²¹⁴ Bryere-Ostellls Walter, *Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau histographique et perspectives de recherche*, in *Relations internationales*, v.11, n°165,p.17, 2016 <https://www.isd.sorbonneonu.fr/blog/la-presence-militaire-de-la-france-au-tchad-histoire-dune-continuite-post-coloniale/> (consulté le 02 /01/2023)

²¹⁵ Cyriel Bensimon et Christophe Chatelot, *La France dans la nasse tchadienne*, in https://www.lemonde.fr/afrique/article/la-france-dans-la-nasse-tchadienne-60778949_3212.html (consulté le 02 /01/2023)

craqueront, mettant en péril l'influence française en Afrique. Pour moi, ce qui compte, c'est l'unité, l'intégrité et la souveraineté du Tchad²¹⁶ ».

Dans cette perspective, au nom de ses intérêts, la France considère le Tchad comme sa « propriété privée ». En ce sens qu'elle met qui veut à la tête du Tchad et décide quand faire partir lorsque ses intérêts sont menacés. En effet, la démonstration la plus évidente est celle de différents coups d'Etat et interventions militaires dans lesquels, elle a toujours joué un rôle considérable malgré le droit international qui garantit la souveraineté du Tchad. Cela se confirme aussi par la déclaration du Marechal Idriss Deby Itno dans une interview accordée aux journalistes du TV5 et du RFI, le dimanche 25 juin 2017 à Ndjamena souligne que :

« J'aurai souhaité moi-même en 2002, m'arrêter comme j'avais promis en ce temps le second mandat, c'est-à-dire en 2006, je devrais céder au suivant. La guerre a éclaté, les mercenaires sont venus attaquer ici Ndjamena, le pays étant en guerre. Vous comprenez ! Attendez s'il vous plait ! Et comme je dis dans la politique africaine, la France intervient souvent et je le dis haut et fort, la France a intervenu, je dis bien, je n'ai pas demandé, j'ai dit que je ne peux pas changer la Constitution, (...) à Paris j'ai refusé et je n'ai pas fait la campagne. C'est toujours la France qui fait, c'est toujours la France qui critique, c'est toujours la France qui est derrière. Laissez-moi finir d'abord ! Quand comment on l'appel, le constitutionnaliste qui est venu ici, je ne connais même pas son nom, je ne connais même pas son nom, moi j'ai refusé, j'ai dit que je ne change pas. Ils sont passés par leurs arcanes, puisque l'Afrique pour la France, n'y a rien de caché, c'est entre ses mains, passer par les uns et les autres, ils ont changé la Constitution. Je dis en tant que soldat, j'ai donné ma parole en ce temps de quitter le pouvoir en 2006. Il y a deux choses qui sont sur ordres : la guerre est là, la deuxième, c'est la France. Maintenant...aujourd'hui ceux-là qui ont changé la Constitution, qui me critiquent²¹⁷ »

Dans ce contexte, il est bien évident que cette pression du Paris en alimentant dans le pays la guerre, qui a conduit le Marechal Idriss Deby Itno à changer la Constitution pour rester au pouvoir du fait de la préservation des intérêts de la France. Ce changement de la constitution

²¹⁶ Favier Pierre et Martin-Roland Michel, *La décennie Mitterand1. Les Ruptures (1981-1984)*, Paris, Le Seuil, p.419, 1990

²¹⁷ Rapporté par Internationales TV sur <https://m.youtube.com/watch?v=NczOkkR71IQ> , titre : La France est intervenue pour changer la constitution. (Consulté le 10/01/ 2023).

effectué officiellement par voie référendaire en 2005, a plongé le Tchad dans une extrême instabilité sociopolitique, mettant en cause l'unité nationale et permettant à la France de s'ingérer dans les affaires internes du pays comme lui semble bon au détriment de la volonté du peuple et de ses élites.

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous constatons que depuis l'aéroport international Hassan Djamous de Ndjamena, la France dispose d'une base militaire de premier choix (siège du Barkhane) à la proximité du palais présidentiel du Tchad, pour intervenir partout en Afrique pour protéger ses intérêts se trouvant ailleurs qu'au Tchad. Une telle présence militaire dans un pays qui se veut indépendant et souverain, constitue une entrave non seulement pour sa construction et l'intégrité de son territoire, mais aussi à la consolidation de son climat sociopolitique. Ce qui suppose que le palais présidentiel reste toujours en danger, tant que cette force impérialiste existe dans ce lieu.

Autant dire, le destin du Tchad est aujourd'hui compromis par l'attitude paternaliste de la France, qui ne cesse de maintenir le pays dans une instabilité sociopolitique quasi-permanente.

II. IMPASSE DE LA DEMOCRATIE TCHADIENNE

L'une des caractéristiques majeure qui identifie de nos jours la vie politique tchadienne à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, c'est son instabilité quasi-permanente qui entrave considérablement le processus démocratique entamé depuis 1990. Cette instabilité dûe aux différentes stratégies des acteurs politiques dans le champ politique national, ont permis la construction hégémonique de l'Etat (1), le passage de la démocratie à la démocrature (2) et enfin la montée en puissance du parti au pouvoir (3).

II.1. De la démocratie a la « démocrature »

Depuis l'avènement de la démocratie en 1990 au Tchad, l'évolution effective de la démocratie dans ce pays reste problématique en dépit de l'instauration du multipartisme où l'on continue de vivre en quelque sorte sous un « *gouvernement perpétuel*²¹⁸ ». Ceci du fait que cette situation se corrobore avec le constat d'Ousmanou Nwachok A Birema sur les comportements de certains Etats d'Afrique, où il souligne en ces termes :

²¹⁸ Mathias Eric Owona Nguini, « le gouvernement perpétuel en Afrique Centrale : le temps politique présidentieliste entre autoritarisme et parlementarisme », in *Enjeux*, n°19, p.9-14, 2004

« la logique de « démocrature » est restée la marque de fabrique de nombreux régimes gouvernementaux en Afrique (Gambie sous Yaya Djameh, Tchad, Cameroun, Congo, Burundi etc.). Malgré l'usure du temps, la « démocrature » a pu se maintenir en Afrique en s'assurant la prégnance de la culture autoritaire d'une part, et d'autre part, en légitimant tacitement l'outil militaire comme instrument de régulation démocratique²¹⁹ ».

A cet effet, il convient de noter que le néologisme démocrature « désigne une forme originale de gouvernance, qui combine les apparences formelles de la démocratie avec la montée discrète d'une dictature²²⁰ ».

Ainsi au Tchad, ce type de gouvernance s'est émergé dans une volonté pour le pouvoir en place, de protéger son pouvoir dans un contexte où sa légitimité à la tête du pays est souvent contestée par une classe d'opposition politique et politico-militaire ainsi que certaines organisations de la société civile. C'est ainsi que l'un de nos enquêtés, nous souligne avec regret cette situation en ces termes :

« Naturellement comme je l'ai dit, ces stratégies qui manquent de rigueur et de vitalité influencent négativement la démocratie elle-même. Et telle que c'est partie dans ce pays, donc nous pensons que nous ne pouvons pas utiliser la pratique démocratique dans ces conditions et comme conséquences, elle devient biaisée. La démocratie est biaisée au Tchad, personne n'en tient compte. On la clame, c'est dans les discours mais je vous dis que dans la pratique en réalité, on s'en fiche. La démocratie, elle n'existe pas dans ces conditions-là, la conséquence est que nous n'avons pas de démocratie pleine de vitalité, nous n'avons qu'un semblant de démocratie. C'est un pouvoir autoritaire qui se voile de la démocratie ». (Ancien Président de la CENIE, l'entretien est effectué à la maison le 20/07/2022)

Cette observation nous permet de mettre en évidence à cet effet, la solubilité de la démocratie au Tchad par l'autoritarisme de l'Etat dans la régulation du jeu démocratique dans l'espace public. En effet, malgré la reconnaissance des libertés publiques par la Constitution de la 4^e République en ces termes :

²¹⁹ Ousmanou Nwachok A Birema, « La démocratie en Afrique subsaharienne. Une question de volonté ? », in *CARPADD (Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable), Note d'analyses sociopolitiques, n°03, p.04, mai 2018*

²²⁰ Jacques Neiryck, *L'irrésistible ascension de la démocrature*, in <https://blogs.letemps.ch/jacques-neiryck/2022/01/01/lirresistible-ascension-de-la-democratie/> (consulté le 10 /01/2023)

« les libertés d'opinion et d'expression, de communication, de conscience, de religion, de presse, d'association, de réunion, de circulation, de manifestation sont garanties à tous. Elles ne peuvent être limitées que par le respect des libertés et des droits d'autrui et par l'impératif de sauvegarder l'unité nationale, l'ordre public et les bonnes mœurs. La loi détermine les conditions de leur exercice²²¹ ». Dans la même circonstance « la Constitution garantit le droit d'opposition démocratique²²² »

Cependant, il ressort que dans les faits, ce principe constitutionnel souffre d'une carence d'application, dans la mesure où *« le système reste et donne l'allure d'être ouvert, mais dans l'ensemble reste autoritaire²²³ »*, notamment sur le plan politique. Ce qui rend compte bien évidemment où l'on constate que dans la plupart du temps *« les manifestations favorables au régime ou au gouvernement sont toujours permises et légitimées alors que celles des opposant sont interdites et considérées comme illégales²²⁴ »*.

Au demeurant, cette attitude manifestée en matière de gouvernance démocratique est loin de favoriser un climat propice pour la participation aux jeux politiques dans l'espace public. Ce qui d'ailleurs explique la persistance des crispations politiques qui se débouchent souvent, à la radicalisation des méthodes des acteurs dans leurs protestations contre le gouvernement. Ce qui fait que certains acteurs politiques, ont choisi la voie de la lutte armée pour faire partir le régime du MPS et d'autres plutôt, misé sur les stratégies de la rue pour exprimer leur mécontentement. Des méthodes, qui continuent jusqu'à ce jours avoir considérablement un impact négatif sur la stabilité politique du pays même après la mort du Président Idriss Deby Itno.

Dès lors, la « démocrature » se présente comme un facteur qui participe activement à l'instabilité politique au Tchad. Ceci se manifeste notamment, à travers le verrouillage de la vie politique au profit de l'hégémonie du MPS dans l'espace public.

²²¹ Constitution de la 4^e République du Tchad, 2018, article 28, p.5

²²² Ibid. article 32, p.6

²²³ Tchoudidba Bourdjolbo op.cit. p.74

²²⁴ Ahmat Mahamat Hassan , op.cit.

II.2. Construction hégémonique du pouvoir de l'Etat

Jean-Patrice Lacam nous fait savoir que :

« à l'instar d'un chef entreprise, l'homme politique est un entrepreneur. Il l'est non pas au sens commun où, élu, il gère les affaires de sa collectivité mais, au sens où d'une part il se constitue un capital de ressources utiles à sa carrière, et où, d'autre part son capital constitué, il active ses ressources dans le but de produire du pouvoir²²⁵ ».

A cet effet, le renforcement du pouvoir politique et la domination de la vie politique, s'avère être en corrélation avec la capacité du régime politique à mobiliser des différentes ressources à cette entreprise. Ceci du fait que, la longévité politique des régimes autoritaires d'obédience militaire ou civile, peut s'expliquer par leur capacité à entretenir une relation de dominants/dominés par la détention d'un portefeuille de ressources aussi bien matérielles que coercitives²²⁶.

En ce sens, cette faculté d'entretenir une très dense clientèle politique détermine la survie de ces régimes dans les périodes postindépendances et transforme les dirigeants africains en véritables garants de l'Etat *« comme la clé voûte des institutions qu'il contrôle et modèle son bon vouloir²²⁷ »*. Autant dire, la prépondérance de nombreux des chefs d'Etat de l'Afrique noire Subsaharienne sur l'appareil étatique et leur longévité dans la gestion de leur régime, s'explique par leur capacité à entretenir une clientèle politique fidèle à travers la mobilisation de diverses ressources²²⁸.

Dès lors, il est important de souligner qu'au Tchad loin de vouloir renforcer le processus démocratique tel qu'engagé dès les assises de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993. Le pouvoir en place s'est consacré plutôt dans une certaine mesure, à développer des stratégies pérennes de domination du champ politique national en mettant enjeu des ressources diverses pour asseoir sa légitimité politique dans l'espace public. Ces ressources politiques peuvent être en ce sens, comprises comme *« tout moyen à la disposition d'un entrepreneur politique dont l'activation en faisant reculer la frontière de ses contraintes élargit son champ de*

²²⁵ Jean-Patrice Lacam, « le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », in *Revue Française de science politique* 38^e année, p.24-25, 1988

²²⁶ Natielse Koulega Julien, op.cit.

²²⁷ Gérard Conac, « Portrait du Chef de l'Etat », in *Pouvoirs* n°25, *Les pouvoirs africains*, avril 1983, p.121-130

²²⁸ Ibid.

*possibilité, c'est-à-dire augmente son autonomie initiale et facilite le développement de ses stratégies*²²⁹ ».

Dans cette logique, Robert Dahl nous précise aussi que « *les ressources politiques comprennent donc l'argent, l'information, la distribution de nourriture, la menace de la force physique, les emplois, l'amitié, le rang social, le droit de légiférer, les votes et toute variété d'autres phénomènes*²³⁰ ». Il s'observe à cet égard, l'usage de ces ressources constitue la pierre angulaire de la domination du pouvoir exécutif sur le champ politique tchadien. Etant donné que « *le rythme de la cadence démocratique dépend avant tout du bon vouloir du prince qui va mettre en œuvre les réformes susceptibles de lui assurer la conservation de l'essentiel du pouvoir politique*²³¹ ». Ce qui peut mettre en évidence nul doute, de la gestion patrimoniale du pouvoir, dans la mesure où cette prédominance de l'exécutif sur la vie politique du pays avec les siens, a été toujours un réflexe des dirigeants tchadiens, comme Professeur Ahmat Mahamat Hassan, ex-président de la Cours Constitutionnelle du Tchad nous souligne en ce sens :

*« Les différents présidents qui se sont succédés à la destinée du Tchad entretiennent toujours la même façons de nomination des personnes à des postes. Les personnes nommés soit issues de leur clan, de leur ethnie, de leur parti politique, de leur religion, de leur région etc. Ce que dénoncent d'ailleurs la société civile, les journalistes qui paient parfois leurs fraies avec leur vie ainsi que les opposants. Du coup, les personnes nommées par le Président de la République se comportent comme des intouchables. Elles posent des actes en son nom et ne sont pas inquiétées par la justice*²³² »

Ainsi, la fragilité de l'évolution de la démocratie au Tchad s'explique aussi par la concentration directe du pouvoir de l'exécutif entre les mains du Chef de l'Etat et qui lui assure d'exercer son pouvoir discrétionnaire. Cette situation peut être expliquée par le privilège dont bénéficie l'exécutif dans « *la manipulation de la constitution, sa modification dans un sens unique*²³³ ». Où l'on observe cela avec la modification de la Constitution en 2018. Ce changement de la Constitution a permis non seulement la restauration de la 4^e République, mais

²²⁹ Jean-Patrice Lacam op.cite. p.27

²³⁰ Robert Dahl, *L'analyse politique contemporaine*, Paris, R.Laffront, "Science nouvelle" 1973

²³¹ Koulega Julien Natiels, « Le Burkina Faso depuis 1991 : entre stabilité politique et illusionnisme démocratique », *Thèse de Doctorat en science politique, Paris, Université de Bordeaux. p. 313, 2013*

²³² op.cit.p.88

²³³ Tchoudiba Bourdjolbo, p.21

aussi, a su renforcer le pouvoir du Président de la République en lui consacrant le contrôle de toute l'architecture institutionnelle en ces termes :

« le Président de la République est le Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et de l'Administration. A ce titre, il détermine et conduit la politique de la Nation, il exerce le pouvoir réglementaire²³⁴ ». En ce sens « le Président de la République nomme les membres du Gouvernement. Il fixe leurs attributions et met fin à leurs fonctions²³⁵ ». A cette logique « le Gouvernement est composé du Président de la République et des ministres²³⁶ ».

Dès lors, la prédominance du pouvoir étatique sur la vie politique avec pour corollaire la gestion patrimoniale du pouvoir, constitue loin de favoriser un climat sociopolitique stable et pérenne au Tchad. Ceci étant, ce qui explique le retour de la crise politique dès le crépuscule des années 2000 dans le pays, malgré une volonté politique apparente de stabiliser le pays avec la mise en démarrage des institutions démocratiques.

II.3. Confusion entre chef de l'Etat et institutions de la République : vers une personification du pouvoir

Le Tchad qui accède à l'indépendance en 1960, va se retrouver confronter à crise politique interne sous la présidence du Président François Ngarta Tombalbaye. Cette situation sociopolitique, qui va déboucher non seulement sur la naissance du premier mouvement politico-militaire Front pour la Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) mais aussi, elle provoquera le tout premier Coup d'Etat (1975) appuyé par la France dans l'histoire politique du Tchad en tant qu'une République. A la suite de cette situation, les coups d'Etat vont s'enchaîner notamment celui de 1979 contre Président Gal Felix Malloum par Goukouni Weddeye, celui de 1982 contre Goukouni par Hissein Habré et celui 1990 contre Hissein par Marechal Idriss Deby Itno, conduisant le pays dans une instabilité sociopolitique extrême avec la persistance des conflits armés.

Ainsi, à son arrivée à la tête du pays en 1990, Marechal Idriss Deby Itno s'est parvenu à stabiliser relativement le pays dès les premières heures de son mandat, notamment avec la

²³⁴ Constitution de la 4^e République du Tchad, 2018, article 84, p. 12

²³⁵ Ibid. article 85, p.13

²³⁶ Ibid article 103, p.16

libéralisation de la vie politique et la tenue d'une Conférence Nationale Souveraine en 1993, permettant la démocratisation des institutions politiques du pays.

Dans cet euphorie, le Marechal s'est perçu dans l'imaginaire des tchadiens comme le seul Président de la République à avoir pris le courage de libéraliser la vie politique du Tchad sous le joug de parti unique du Président Habré²³⁷ et démocratiser ainsi les institutions politiques du pays gage pour la paix et la stabilité. Dès lors, durant ces dernières années dans l'espace public national, « *la paix est le plus souvent perçue comme le résultat de l'intelligence ou des capacités surnaturelles de celui qui détient les règnes du pays. Et le culte de la personne qui est fait autour de cet exploit pacifique consacre l'immortalité de la figure du décideur suprême*²³⁸ ». Comme Marechal Idriss Deby Itno lui-même confirme cette perception durant sa campagne présidentielle de 2021 dans la capitale en ces termes :

*« Je suis prêt aujourd'hui à donner ma vie pour défendre ce pays-là. Je ne suis pas des genres au premier coup, prennent leurs valises et laissent le peuple derrière. [...] Tchadiens ! Dormez ! Dormez ! Ne craignez rien ! Et ça, je vous assure et mon engagement personnel pour de sacrifice suprême pour que le Tchad soit en paix, soit stable et que notre pays progresse dans le domaine de son développement. [...] Ces illuminés terroristes soutenus de l'extérieur par des puissances extérieures doivent réfléchir plus d'une fois encore pour traverser la frontière nationale*²³⁹ ».

Partant de cet extrait, il se dégage que préserver la paix au Tchad lui permet de s'affirmer dans l'espace public national et international en tant que garant de la stabilité dans ce pays meurtrie par des violences armées. Cela s'observe à cet effet, même au niveau mondial suite à sa mort où « *cet événement a surpris le monde entier, générant de nombreux questionnement quant à l'avenir politique et sécuritaire du Tchad, ainsi que la stratégie française dans la région*²⁴⁰ ».

²³⁷ Qualifié par les tchadiens de dictateur sanguinaire et avoir tué au moins 40000 personnes durant son règne (1982-1990).

²³⁸ Paul A.D. Mbeguele, p.68

²³⁹ L'extrait de son meeting sur la page Youtube de la Télévision Nationale, Le Portrait de la Renaissance du Tchad *Le Président rassure la population sur la protection du territoire nationale*, (consulté le 11/01/2023)

²⁴⁰ Caroline Roussy *Tchad : le décès du Président Idriss Deby risque-t-il de déstabiliser la région ?*, Chercheuse à l'IRIS, en charge du Programme Afrique/sahel, in <https://www.iris-france.org/156662-tchad-le-deces-du-president-idriss-deby-risque-de-destabiliser-un-peu-plus-la-region> (consulté le 11/01/ 2023)

Cependant, cette conception de la stabilité et de la paix autour d'une seule personne tend la confusion entre les hommes et institutions du pays où l'opposition se retrouve en quelque sorte étouffée dans l'espace public. Ceci étant comme souligne MBEGUELE, en ces termes :

« l'accalmie observée dans ce pays et ses nombreuses interventions dans les pays voisins, ont donné l'impression que le Tchad avait des avancées démocratiques. [...] Le Tchad était confondu au Président-Marechal de telle façons que son départ brusque a été perçu comme une menace à la paix dans son pays et dans la sous-région²⁴¹ ».

Pourtant sa mort au combat résulte comme le note EIZENGA :

« de l'instabilité qui existait sous son régime. L'instabilité couve au Tchad depuis des dizaines d'années, ponctuée d'explosion de violences périodiques, la corruption, l'exclusion politique, les disparités croissantes et la répressions de la contestation ont depuis longtemps marqué le régime d'Idriss Deby Itno²⁴² ».

Toutefois, il faut rappeler que la personnification du pouvoir a été toujours le vœu des différents Présidents de la République au Tchad²⁴³. Cela se perçoit dans leurs discours politiques mais aussi par leurs méthodes de gouvernance où seul le Président de la République concentre les pouvoirs entre ses mains. Pourtant, c'est aussi un facteur qui participe à la pérennisation de l'instabilité dans le pays à travers la patrimonialisation de la vie politique.

III. DESENCHANTEMENT DU CHAMP POLITIQUE

Dans cette partie, il sera question de porter notre analyse sur l'émergence du clientélisme politico-électorale comme stratégie de pérennisation du pouvoir en place (1), ensuite sur l'usage du sentiment ethnique comme stratégie des luttes politiques (2). Enfin, nous portons notre analyse sur l'instrumentalisation politique des chefferies traditionnelles dans l'espace public (3).

²⁴¹ Ibid.

²⁴² Daniel Eizengo, *L'instabilité persistance au Tchad, l'héritage d'Idriss Deby*, publié le 12 mai 2021, in <https://africacenter.org/fr/spotlight/linstabilite-persistante-au-tchad-lheritage-didriss-deby/> (consulté le 03/01/ 2023)

²⁴³ Ahmat Mahamat Hassan, op.cit

III.1. Emergence du clientélisme électoral comme stratégie de conservation du pouvoir

Tenter d'analyser l'émergence du clientélisme électoral dans des compétitions électorales au Tchad, nous permettra de mettre en exergue cette asphyxie dont subit la vie politique tchadienne. En effet, le clientélisme électoral en tant que système participant à la cooptation des électeurs par un parti politique ou un candidat pour atteindre son but dans un contexte électoral, rend moins crédible le processus électoral dans un pays qui se veut démocratique. Ceci étant, « *la disparité des ressources entre les candidats et les partis permettant à ceux qui ont l'appui de l'Etat ou des pouvoirs économiques de faire appel, par-delà une propagande immédiatement efficace ne va pas dans le sens de la concurrence parfaite*²⁴⁴ ». A cet égard, le clientélisme se définit comme étant :

*« un système d'échanges inégaux entre deux individus marqués par la supériorité de l'un sur l'autre. L'un récolte un avantage politique beaucoup plus important que l'avantage matériel qu'il accorde à l'autre. C'est le scénario qui s'applique à la compétition électorale où les électeurs constituent une clientèle politique de masse pour les acteurs politiques les plus influents d'un point de vue matériel*²⁴⁵ ».

Dans la typologie de clientélisme dont nous propose Nicolas Van De Walle, notamment *le Tribu, le clientélisme d'élite et le clientélisme de masse*. Il nous est important à ce titre, d'inscrire cette analyse dans sa troisième typologie qui renvoie au « *clientélisme de masse* ». Ce dernier implique en ce sens, « *l'utilisation des ressources étatiques pour fournir des emplois et des services à des vastes clientèles politiques*²⁴⁶ ».

Dès lors, ce type de clientélisme trouve toute sa place dans la compétition électorale où l'on voit généralement les partis politiques disposant le monopole de l'appareil étatique y font recours. Cela ne manque pas d'ailleurs de provoquer des crispations politiques entre les candidats dans le champ politique. Ceci du fait que, les élections se présentent comme des

²⁴⁴ Alain Rouquié, « L'analyse des élections non concurrentielles : contrôle clientéliste et situations autoritaires », p.63

²⁴⁵ Jean-Francois Medard, « L'Etat sous-développé en Afrique noire : clientélisme ou néo-patrimonialisme », in *Centre d'Etude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, 1982 (36 pages)*.

²⁴⁶ Nicolas Van De Walle, 2011, « Sortir du néo-patrimonialisme : démocratie et clientèle dans l'Afrique contemporaine », in Daniel C. Bach et Mamadou Gazibo (dir.), *L'Etat néo-patrimonial : genèse et trajectoires contemporaines*, Ottawa, Presse Universitaire d'Ottawa, p.156-157.

moments particuliers de la vie politique d'un pays où l'on voit l'investissement massif des candidats dans ce jeu politique afin de valoir leur légitimité politique dans l'espace public. A ce jeu, seuls les candidats et les partis politiques capables de détenir d'importantes ressources matérielles obtiennent les suffrages des électeurs. Ces pratiques qui combinent également des manipulations délibérées des règles électorales ont de tout temps structuré le jeu politique et apparaissent comme un héritage, un legs colonial et des régimes monopartismes.

Ainsi, la corruption électorale favorise l'exacerbation des tensions politiques dans le pays. La corruption électorale se définit comme étant :

« l'ensemble des dons, des enveloppes bourrées de billets de banque offertes aux électeurs et barons des partis politiques, des cadeaux et faveurs accordés par un candidat ou un parti politique à des électeurs ou des porteurs de voix (personnes influentes) dans le but de d'obtenir un retour sur investissement en terme de vote. L'objectif est de peser sur le choix de l'électeur afin d'obtenir son vote »²⁴⁷.

Toutefois, il est important de constater que malgré l'existence d'un arsenal juridique du code électoral, permettant l'organisation régulière des élections au Tchad, qui stupide en ces termes :

« quiconque, par dons ou libéralités en espèces ou en nature, par promesses de libéralités, de faveurs ou d'autres avantages, aura influencé ou tenté d'influencer le vote d'un ou plusieurs électeurs ou d'un collège électoral soit directement, soit indirectement sera puni d'un emprisonnement d'un (1) à trois (03) ans et d'une amende de cent mille (100000) à deux cent cinquante mille (250000) francs CFA. Ces peines pourront être assorties de la déchéance civique pendant une durée de cinq (5) ans. Seront punis des mêmes ceux qui auront agréé ou sollicité les mêmes dons, libéralités ou promesses²⁴⁸ ».

Et il en est de même précisé que :

« les signataires renoncent à utiliser abusivement des positions de pouvoir, d'influence ou de privilèges à des fins de campagne électorale ou de propagande

²⁴⁷ lire Elhadj Oumar Diop, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire*, Paris, Publibook, 2006

²⁴⁸ *Code électoral du Tchad*, 2019, article 92, p.29

politique en offrant des récompenses, en proférant des menaces ou par tout autre moyen, et à se servir des ressources publiques pour faire campagne. Ils respectent la propriété et les biens de l'Etat, ainsi que la propriété privée, et s'engagent à ne pas les détruire²⁴⁹ ».

Il reste à souligner que le champ politique du Tchad, reste confronté par un recours particulièrement à la corruption électorale. Cette stratégie constitue dès lors, une perspective supplémentaire pour le Mouvement patriotique du salut (MPS) dans sa logique du quête de son électorat et exercer sa domination sur le champ politique tchadien. En effet, « *étant profondément ancré dans la société tchadienne et représentatif sur l'ensemble du territoire national²⁵⁰* », le MPS semble privilégier cette stratégie ces dernières années pour influencer les populations déjà vouées à la pauvreté en échange de leur voix.

Ainsi, la stratégie de la corruption de l'électorat au Tchad :

« est axée sur des présents comme les kits de campagne (habits, casquettes, écharpes, pagnes, fanions et assimilés), de l'alcool, de l'argent et d'autres objets susceptibles d'attirer l'attention de ces pauvres gens qui sont spoliés et appauvris par ces politiciens véreux à chaque occasion. On assiste dans la plupart des cas, à des dépenses très colossales afin d'acheter les voix de la population par l'argent des contribuables dont les conséquences directes sont la baisse du budget de l'Etat et l'inégale répartition des richesses²⁵¹ ».

Cette pratique devenue une réalité au Tchad, de telle sorte que le processus démocratique reste secouer et constitue en ce sens, une entrave à la stabilité politique du pays. En ce sens que les acteurs politiques n'ayant pas les mêmes capitaux économiques, peuvent procéder à la radicalisation de leurs militants dans l'espace public en quête du pouvoir. C'est ce qui ne va pas d'ailleurs manquer de plonger le pays davantage dans des conflits post-électoraux.

²⁴⁹ Code de bonne conduite des partis, des groupements politiques et des candidats aux élections au Tchad, 2010, article 8, p.2

²⁵⁰ Lire le *Rapport sur les partis politiques tchadiens : quelle démocratie, pour quelle paix ?* Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation Nationale (CSAPRN) 2011.

²⁵¹ Tchoudiba Bourdjolbe, 2022, op.cite. p.61

III.2. Usage du sentiment ethnique comme stratégie des luttes politiques

L'éthnicisation du champ politique au Tchad, se présente comme une réalité à l'heure actuelle, structurant les rapports sociaux entre les tchadiens dans une dynamique conflictuelle. Autant dire, « *de l'indépendance à nos jours, les leaders politiques ont agi suivant les registres de la manipulation des identités (...) pour la dévolution du pouvoir politique*²⁵² ». Cela est de plus en plus visible aujourd'hui, de telle sorte le champ sociopolitique tchadien se trouve organisé par des réseaux identitaires qui de manière exponentielle, mobilisent la population à s'identifier sur la base de leur ethnie ou religion voire de région, mettant en cause le principe républicain du vivre ensemble.

Dans cette perspective, il importe de souligner que l'éthnicisation de la scène politique se présente comme « *le remplacement des critères de classe et de catégorie socio-professionnelle par un critère ethnique pour expliquer les phénomènes sociaux. Il ne s'agit pas d'une transformation réelle de la société, mais d'un changement de point de vue et de catégories d'analyse*²⁵³ ». A cet égard, il est donc un processus qui conduit à ce que les catégories ethniques prennent une place croissante dans les comportements des acteurs sociaux, les interactions sociales. C'est ainsi qu'il sert de carburant aux entrepreneurs politiques dans leurs stratégies de conquête et de conservation du pouvoir. En effet, « *l'appropriation ethnique, utilisée par les régimes précédents pour contrôler l'appareil de l'Etat, s'est reproduite pour perturber la coexistence pacifique entre les différents groupes identitaires*²⁵⁴ » au Tchad. Comme l'on constate également dans la Constitution du 1996 révisée en 2005, il est noté que :

*« les différents régimes qui se sont succédés ont créé et entretenu le régionalisme, le tribalisme, le népotisme, les inégalités sociales, les violations des droits de l'homme et les libertés fondamentales, individuelles et collectives dont les conséquences ont été la guerre, la violence politique, la haine, l'intolérance et la méfiance entre les différentes communautés qui composent la nation tchadienne*²⁵⁵ ».

²⁵² Ladiba Gondeu, *Notes sur la sociologie politique du Tchad. La dynamique d'intégration nationale : dépasser la conflictualité ethnique d'un Etat entre parenthèses*. p.6, SAHEL Resarch Group, 2013

²⁵³ Hervé Le Bras, cité par Christine Dollo et all, 2017, *Lexique de sociologie*, 5^e ed, Paris, Dalloz (version Epub)

²⁵⁴ Haroun Zorrino, *Insurrection et anarchie au Tchad. La crise, la peur et la violence*, Ndjamena, Toumai, 2022, p.38

²⁵⁵ Préambule Constitution de 1996

En ce sens, nous constatons la tendance initiale qui devait conduire tous les tchadiens à la citoyenneté républicaine, et donc à la référence à la loi de l'Etat comme seul repère, a disparu de la vie des tchadiens pour laisser place aux identifications ethniques et communautaires. C'est ce qui montre aujourd'hui dans le champ sociopolitique du Tchad, la montée d'une rhétorique partisane qui inscrit la population sous le registre communautaire dans l'usage des terminologies identitaires socialement construites (Sara, Zaghawa, Toubou(Gourane), Hadjarai, kanembou, Ngambaye, Arabe, Tama, Mimi, Ouaddai,etc) et qui servent des axiomes de bases pour les hommes politiques d'orienter la population selon leur bon vouloir dans l'espace public.

Ceci, étant à l'horizon des dernières élections présidentielles de 2021 au Tchad, l'exacerbation des tensions identitaires s'est avérée une réalité dans la mesure où nous observons dans les forums whatsAap la circulation massive des messages à caractère identitaire entretenus et véhiculés pour le compte de partis politiques et des mouvements politico-militaires pour renforcer le sentiment de haine communautaire entre les tchadiens.

Au demeurant, les politico-militaires particulièrement du FACT et du CCMSR tentent de dissuader (toujours sur les forums WhatsAap de la communauté) les jeunes Gourane pour rejoindre leurs camps à travers une propagande qui rappelle le passé nostalgique des guerriers Gourane et toute en renforçant le sentiment de haine contre le système en place.

Dans cette perspective, la démission du Mahamat Haroun Ahmat, leader d'opinion et activiste des Droits de l'homme basé en France et porte-parole de la communauté Toubou (Gourane), au poste de chargé de sensibilisation du FACT en langues Gourane, Arabe et Français au Tchad, constitue une évidence qui met en lumière le caractère instrumental du sentiment ethnique à des fins politiques, véhiculé par les acteurs politico-militaires au Tchad.

En effet, début octobre 2022, Mahamat Haroun Ahmat a laissé un Voice dans ses deux forums WhatsAap (Tchad Etat Laïc, Alternance démocratique sans préjugé et l'Union du Grand Nord) dit en ces termes :

« je déclare une rupture définitive avec le FACT. Cela ne va pas dire que je me suis rallié avec les autorités de la transition, mais je suis pessimiste quant à l'accession du FACT au pouvoir avec cette idéologie ethnocentrique... moi je ne me suis pas contre une ethnie, mon combat c'est pour la justice ».

Il faut rappeler que Mahamat Haroun Ahmat est l'une des personnalités la plus écoutée chaque jour au Tchad sur WhatsAap.

Par ailleurs, l'éthnicisation de l'appareil Etatique semble également une réalité au sein du régime du MPS permettant ainsi la conservation du pouvoir. En effet, « *le régime en place utilise dans ses démarches le soutien ethno régionaliste*²⁵⁶ » pour conquérir son pouvoir et le conserver. Cela se manifeste davantage à travers le privilège dont le MPS accorde aux différents lobbies ethniques qui se présentent souvent comme des bureaux de soutien, de memorandum des chefs cantons et qui bénéficient par conséquent l'accession au sommet de l'Etat, soit eux-mêmes soit les membres de leurs ethnies les plus compétents pour les représenter et assurer leurs intérêts. D'ailleurs, ce qui fait souvent que l'on se trouve avec des nominations qui ne respectent guère l'équilibre géopolitique de la population tchadienne. Pourtant, cette situation renforce le climat de méfiance entre les populations avec pour conséquence la résurgence de repli identitaire dans la société.

III.3. Politisation des chefferies traditionnelles

Le Tchad est caractérisé comme la plupart des pays africains, par des chefferies traditionnelles qui encadrent les populations locales²⁵⁷. A cet effet, dans le contexte actuel de l'institutionnalisation des compétitions politiques avec l'avènement de la démocratie dans le pays en 1990, les autorités traditionnelles au Tchad sont devenues un véritable enjeu politique aussi bien pour le parti au pouvoir que pour les partis politique de l'opposition.

On a pu observer qu'elles se sont transformées non seulement en de grandes électrices mais sont devenues aussi éligibles et élues dans le cadre de certaines formations politiques²⁵⁸. Ces autorités jouent également un rôle de militant lors des consultations politiques, pour le compte du régime en place afin de s'assurer leur maintien au trône. En effet, comme nous faisait savoir l'un de nos enquêtés sur le terrain :

« Longtemps, les chefferies traditionnelles étaient au départ très pressés de créer des partis politiques. Mais très tôt, ils ont déchanté. Maintenant, ils reprennent mais sous la forme d'adhérents du parti au pouvoir le MPS. Vous savez les chefs traditionnels, les sultans, les chefs de canton qui pensent que le parti politique au pouvoir s'identifie à leur maintien au trône ! » (Ancien Président de la CENIE, l'entretien effectué le 20/07/2022)

Dans cette perspective, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) s'appuie systématiquement sur les chefs traditionnels pour garantir son maintien à la tête du pays. En

²⁵⁶ Haroun Zorrino, op.cit.p.39

²⁵⁷ Ahmat Mahamat Hassan, op.cit., p.88

²⁵⁸ L'exemple du Chef de Canton Adoum Younous Kosso, fut élu comme député du MPS en 2001 à Nokou.

effet, dans un contexte où la prolifération des nouvelles chefferies traditionnelles devenue une routine pour le pouvoir en place²⁵⁹, les chefs traditionnels n'auront pas de choix que faire une allégeance au MPS pour garantir la stabilisation de leur trône. Pourtant, cette instrumentalisation des autorités traditionnelles à des fins politiques, renforce le climat de méfiance entre les populations locales dans un pays où la majeure partie de la population est analphabète. Cela provoque même une rivalité politique entre les autorités traditionnelles sur la base des problèmes fabriqués par les politiciens.

En ce sens, l'émergence des autorités traditionnelles comme acteurs dans l'animation du jeu politique au Tchad conforte le pouvoir en place dans la conservation et la quête de son pouvoir, quand on sait que ces autorités exercent une influence considérable sur les populations locales. Pourtant, l'instrumentalisation des autorités traditionnelles dans le jeu politique constitue un déséquilibre entre les forces politiques dans l'espace public du fait de la perception populaire dans l'opinion publique interne. A cause de leur autorité morale, les chefs traditionnels ne sont pas des citoyens ordinaires. A ce titre, cette instrumentalisation des chefferies traditionnelles constitue loin d'une perspective permettant la consolidation et la stabilisation du climat politique dans le pays.

²⁵⁹ Info Alwihd, *Tchad : les provinces appellent à mettre un terme aux créations des chefferies traditionnelles* in https://www.alwihdainfo.com/Tchad-des-provinces-appellent-a-mettre-un-terme-aux-creations-de-chefferies-traditionnelles_a95662.html (consulté le 01/02/2023)

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche qui porte sur « la conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad ... », nous sommes partis du problème de recherche selon lequel, depuis l'avènement de la démocratie en 1990 à la suite d'un coup d'Etat contre le Président Hissein Habré, la situation politique au Tchad reste entachée par une instabilité politique permanente. Ceci, s'observe malgré l'organisation des maintes élections présidentielles, notamment en 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021. C'est ce qui nous a conduit à nous intéresser aux profils et aux stratégies de conquête du pouvoir, des acteurs politiques tchadiens afin de pouvoir mettre en exergue cette problématique.

L'intérêt du choix de ce thème dans le cadre de la présente étude, se justifie à deux niveaux, d'une part sur le plan politique. En effet, notre intérêt ici, est d'analyser la forme de mobilisation des acteurs politiques tchadiens lors des compétitions démocratiques en conquête du pouvoir dans un pays qui n'a jamais connu une alternance politique pacifique au regard de son histoire politique. Observer et comprendre ces processus, nous ont permis davantage de situer la spécificité de la démocratie tchadienne qui a tendance à être confuse en pratique. Nous constatons cela avec la participation active des acteurs politico-militaires dans la course à la magistrature suprême en ce contexte démocratique.

Et d'autre part, les sciences sociales sont dynamiques suivant les rythmes de nos sociétés contemporaines. Le choix de ce sujet est ici intéressant, dans un souci de mieux débusquer la face cachée de la démocratie tchadienne à l'ère du pluralisme politique pour mettre en exergue les stratégies des acteurs du champ politique en contexte de conquête du pouvoir. Dans la mesure où l'échec du processus démocratique a façonné les comportements des acteurs politiques, où l'on observe que les armes et les urnes sont colinéaires dans la quête du changement dans ce contexte démocratique.

Dans cette perspective, nous avons voulu comprendre et d'analyser la persistance de l'instabilité politique au Tchad, en nous intéressant aux mécanismes de conquête et de conservation du pouvoir par les acteurs politiques, afin de montrer l'influence de ces pratiques sur la situation sociopolitique au Tchad.

Cet objectif principal a été décliné en trois objectifs spécifiques, à savoir : analyser la configuration politique du Tchad en contexte démocratique ; identifier les acteurs politiques et les mécanismes d'accession et de conservation du pouvoir politique au Tchad; et enfin ressortir les implications de cette instabilité politique sur la construction du Tchad.

Pour y arriver, nous avons opté une approche sociologique qualitative ancrée dans la théorie du champ de Pierre Bourdieu et l'analyse stratégique de Michel Crozier.

En ce sens, la mobilisation de la théorie du champ nous a de mieux comprendre la structuration du champ politique tchadien, secoué par des acteurs politiques aux profils divers en quête du pouvoir dans un contexte marqué par l'échec du processus démocratique. A ce titre, comme le champ politique tchadien peut être considéré comme un système disposant de ses règles (considérations juridico-institutionnelles pour la régulation du jeu politique) et ses acteurs. En tant que tel, la théorie de l'analyse stratégique nous a permis de mieux saisir les stratégies de conquête du pouvoir mobilisées dans l'espace public par des acteurs politiques tchadiens.

Dès lors, nous avons mobilisé les outils tels que l'observation documentaire et l'entretien semi-directif pour pouvoir collecter les données sur le terrain. Nous avons procédé à deux types d'échantillonnage dans notre enquête. Il s'agit notamment, l'échantillonnage par quotas et l'échantillonnage à choix raisonné. En ce sens, nous avons construit un guide d'entretien à l'aide duquel, nous avons pu mener nos entretiens auprès des enquêtés sur le terrain à Ndjamena.

Toutefois, le processus de la présente recherche n'a pas été aussi facile. En effet, dans un premier temps, il nous a été difficile d'aborder nos enquêtés malgré l'attestation de recherche qui était à notre disposition. Autant dire, avec la situation politique du pays, les enquêtés se sont montrés très vigilants face à nous par rapport à cette enquête du fait de la sensibilité du sujet. Cette difficulté nous a conduit à procéder l'échantillonnage à choix raisonné pour pouvoir mieux rencontrer les enquêtés. Dans ce contexte, certains nous ont refusé l'utilisation du magnétophone, sinon les prises de notes.

Ensuite, avec le dialogue national inclusif qui se pointait à l'horizon, la plupart des personnes ressources n'étaient pas disponibles.

En outre, quelques demandes déposées auprès d'autres catégories d'enquêtés ciblées, n'ont pas abouti. Et enfin, nous n'avons pu interroger qu'une seule femme, dans la mesure où elles se sont montrées aussi méfiantes.

En outre, pour ce qui est de la documentation, nous avons rencontré assez des difficultés par manque d'une littérature scientifique suffisante sur des questions politiques relatives au contexte du Tchad.

Cependant, à l'issue de notre enquête nous avons traité et analysé les données récoltées à l'aide des méthodes qualitatives conformément à notre démarche méthodologique. En ce sens, nous avons structuré la présente recherche en quatre(4) chapitres.

Le premier chapitre porte sur le contexte sociopolitique actuel du Tchad, le second fait une cartographie du champ politique tchadien, le troisième quant à lui porte sur les enjeux de conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad. Et enfin, le quatrième porte sur la quête du pouvoir et la stabilité sociopolitique au Tchad.

Ainsi, dans l'entame du premier chapitre, nous avons fixé trois objectifs, à savoir premièrement analyser la configuration sociopolitique du Tchad en contexte monolithique. Deuxièmement, étudier le champ politique tchadien à l'ère de la démocratie : entre crispations politiques et violences politico-militaires. Et enfin troisièmement, faire une aperçue sur la situation socioéconomique et gouvernante au Tchad dans le contexte actuel.

Dans cette lancée, le premier objectif de ce chapitre nous a permis de saisir comment la situation sociopolitique du Tchad était mal partie avant la même l'indépendance du pays, notamment avec le rôle que le colonisateur avait joué dans la structuration identitaire du champ sociopolitique du Tchad sous le prisme Nord-Sud. Cette situation qui, d'ailleurs a façonné non seulement les comportements des acteurs politiques tchadiens dans leurs manières de gérer le pouvoir notamment avec des penchants autoritaristes et patrimoniales, mais aussi elle a conduit le Tchad en quelque sorte dans un cycle infernal des conflits politiques. Dès lors, la configuration sociopolitique du Tchad reste aujourd'hui confronter davantage par une instabilité récurrente du fait des répétitions de conflits armés, des chocs communautaire en filigrane politique, ainsi que la gestion peu orthodoxe du pouvoir par les gouvernants.

Dans ce contexte, nous observons qu'avec l'avènement de la démocratie en 1990, bien que la différenciation identitaire reste moins influente dans le champ politique du Tchad, néanmoins les séquelles de la gestion autoritaire du pouvoir avec les premiers dirigeants du pays, ne sont pas disparues du champ politique national sous la couverture de la démocratie. Ce qui d'ailleurs a provoqué en quelque sorte l'échec du processus de démocratisation du pays, notamment avec la persistance des violences politico-militaires et des crispations politiques qui tendent à pérenniser un climat sociopolitique instable.

Dès lors, ce deuxième objectif nous a permis ainsi d'étudier la configuration sociopolitique du Tchad en contexte démocratique. Où l'on voit qu'il n'y a pas eu des changements profonds dans le fond sinon dans la forme avec la démocratisation des institutions de l'Etat. Ceci s'explique, notamment par la persistance des mouvements politico-militaires en conquête du pouvoir dans un contexte marqué par une instabilisation des institutions politico-démocratiques du pays sous influence externe.

En outre, le troisième objectif du présent chapitre, nous a permis de faire un aperçu sur la situation socio-économique et gouvernante au Tchad dans un contexte marqué par une instabilité sociopolitique quasi-permanente. Nous avons pu observer en ce sens que, malgré d'importantes ressources dont dispose le pays, la situation socio-économique reste précaire où les populations sont caractérisées par une pauvreté qui les maintient dans un état de survie. Cette situation provoquée par une gestion patrimoniale et la mauvaise gouvernance, caractérisée par une

corruption endémique dont dénoncée aussi par les acteurs locaux à l'occurrence le Marechal que des organisations externes, notamment Transparency International.

Dès lors, le deuxième chapitre quant à lui se propose de faire une cartographie du champ politique tchadien en contexte démocratique. En ce sens, nous avons fixé aussi trois objectifs pour nous permettre d'approfondir notre analyse.

Le premier objectif porte sur l'analyse générale des partis politiques au Tchad, où l'on a pu saisir les relations qui se structurent entre ces derniers dans le champ politique national. Quant au deuxième objectif du présent chapitre, nous avons pu saisir le paysage des politico-militaires en insistant sur les relations moins solides qu'on peut observer dans l'espace de ces mouvements politico-militaires. Ceci en effet, dans le but de mieux saisir la cause de leurs différents échecs face à leurs multiples tentatives de conquête du pouvoir politique par force.

Aussi, le troisième objectif de ce chapitre, nous a permis d'identifier les principaux acteurs qui animent la vie politique au Tchad dans le contexte démocratique, en mettant l'accent sur les personnalités politiques les plus influentes du pays. Cela nous a permis de voir les acteurs traditionnels de la vie démocratique, notamment les partis politiques et les acteurs politico-militaires se disputent dans la course à la magistrature suprême du Tchad. Mettant en cause, en ce sens l'existence même de la démocratie dans ce pays où les institutions politiques ne sont pas considérées.

Autant dire, cette effervescence du champ politique a conduit dès lors, ces acteurs dans la mobilisation des stratégies peu orthodoxes au regard des institutions politiques de la République pour faire valoir leur légitimité dans l'espace public tchadien.

Dans cette perspective, dans le troisième chapitre, pour mieux saisir les stratégies de conquête et de conservation du pouvoir déployées par ces acteurs du champ politique national dans ce contexte démocratique. Nous avons fixé trois objectifs qui nous ont permis d'analyser l'objet de ce chapitre. Il s'agit notamment, décrire le cadre juridico-institutionnel de la réglementation des compétitions politiques au Tchad. Ensuite, identifier et analyser les stratégies de conquête et conservation du pouvoir du parti au pouvoir et enfin les stratégies de conquête du pouvoir de la mouvance d'opposition.

A ce titre, le premier objectif du présent chapitre, nous a permis de rendre compte l'existence d'une architecture juridico-institutionnelle servant la réglementation du jeu politique dans le pays en contexte démocratique. En ce sens que les acteurs du champ politique national adoptent des stratégies en marge de ces réglementations régies par des institutions politiques de l'Etat, pour faire valoir leur légitimité dans l'espace public en conquête et conservation du

pouvoir. A ce titre, le deuxième objectif, nous a permis de mettre en exergue dans un premier temps, les stratégies de conquête et de conservation du pouvoir du parti au pouvoir, notamment le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) à la tête du Tchad depuis 32ans.

En effet, nous avons pu observer que le parti au pouvoir au-delà de sa prestige comme étant un parti du Président de la République, il déploie plusieurs stratégies dans l'espace public pour la conquête et la conservation de son pouvoir. Ceci, en s'appuyant davantage sur plusieurs moyens par force ou gré.

C'est dans cette perspective que nous avons pu voir, la création des partis satellites lui permettant d'apporter plus de voix, l'instrumentalisation des Chefs traditionnels pour maximiser son électorat à cause d'une grande légitimité dont font preuves ces autorités dans la société tchadienne, la mise en place des coalitions avec les grands partis politiques en contrepartie le partage du gâteau, la cooptation des opposants, la prolifération des bureaux de soutien à son profit et enfin, l'utilisation des militaires comme son électorat sans partage.

Toutefois, faut-il souligner que la mouvance d'opposition ne s'est pas aussi restée bras croisés face aux stratégies du MPS dans l'espace public, malgré que leurs moyens soient limités par rapport à ce dernier.

Ainsi, le troisième objectif nous a permis d'identifier et analyser les stratégies de conquête du pouvoir déployées par les acteurs de l'opposition contre le régime du MPS. Au demeurant, pour vaincre le MPS dans la course à la magistrature suprême, ils mobilisent des différentes stratégies dans l'espace public dans le but pouvoir rallier les citoyens à leurs visions. A cet effet, certains d'entre eux font recours aux armes, c'est le cas des acteurs politico-militaires pour vouloir anticiper l'alternance politique. Les partis politiques de l'opposition quant à eux, d'une part, misent sur la propagande politique pour pouvoir influencer l'opinion nationale sur les échecs et les dérives du régime du MPS. Et d'autre part, ils mettent en place des stratégies des coalitions politico-électorales mais, qui semblent éphémère par l'absence d'une vision commune leur permettant d'encadrer les actions.

Ainsi, il ressort que les stratégies mobilisées par les acteurs du champ politique tchadien dans leur quête et conservation du pouvoir, ont davantage provoqué une confusion totale de la démocratie au Tchad, mettant en cause la stabilité sociopolitique du pays.

Dans cette logique, le quatrième chapitre s'est structuré autour de trois objectifs pour rendre compte les implications de ces stratégies sur la vie sociopolitique du pays. A ce titre, en premier lieu, nous avons tenté d'analyser l'influence de la politique française sur les dynamiques

internes des crises politiques dans le pays. Autant dire, cet objectif nous a permis de saisir non seulement le rôle de la France dans cette instabilité politique qui maintient le Tchad dans un état de dépendance en complicité avec les élites locales mais aussi, la volonté de Paris à garder le Tchad comme sa propriété privée, en lui privant toute possibilité de redresser comme étant un pays « solide ».

En outre, le deuxième objectif qui se propose d'analyser l'impasse de la démocratie tchadienne, nous a permis de constater la confusion dont subie la vie politique tchadienne notamment avec l'émergence d'une sorte de démocratie qui, en quelque asphyxie le climat démocratique avec le renforcement de l'exécutif et de la personification du pouvoir. Il nous a permis à cet effet, de débusquer en quelque sorte la vraie nature de la démocratie au Tchad où elle a tendance d'être absorbée par l'autoritarisme de l'Etat.

Le troisième objectif du présent chapitre notamment, portant sur le désenchantement du champ politique national, nous a permis à ce titre, de constater l'émergence du clientélisme électoral, l'usage de sentiment ethnique pour la conquête du pouvoir et l'instrumentalisation ou politisation des autorités traditionnelles. Des phénomènes qui peuvent susceptiblement contribuer à la pérennisation des tensions sociopolitiques dans le pays. Ils peuvent en ce sens, contribuer davantage à la fragilisation du processus démocratique. Ceci, du fait que seul l'acteur politique qui détient les rênes du pays peut mettre à sa profit ces phénomènes au regard des moyens dont il peut en disposer.

Ainsi, la présente recherche qui porte sur « la conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad : acteurs, stratégies et implications », nous a conduit à aboutir aux trois résultats suivant, qui nous ont permis d'affirmer nos hypothèses.

Dans un premier temps, nous avons constaté que depuis la période d'indépendance jusqu'à ce jour, la configuration politique du Tchad n'a pas pu observer une évolution réelle en termes d'acteurs politiques. Ce qui fait qu'aujourd'hui, pour bien comprendre cette configuration politique, il faut nécessairement entrer dans l'histoire du Tchad. Ceci, du fait que ces acteurs qui animent aujourd'hui la vie politique du pays, reproduisent en quelque sorte les vellétés du temps monolithique, notamment dans leur quête du pouvoir. En ce sens, cette reproduction des prémices d'hier, met non seulement en cause l'existence même de la démocratie au Tchad, comme un régime permettant de réguler la vie politique par le suffrage universel, mais aussi, elle favorise la perpétuation des crispations politiques et des violences politico-militaires dans le champ politique national.

Dans un deuxième temps, nous avons observé que les différentes formes de stratégie de conquête et de conservation du pouvoir, mobilisées dans l'espace public par les acteurs

politiques, constituent davantage un bastion des tensions sociopolitiques au Tchad. En ce sens nous sommes en présence de trois mouvances politiques, qui se contredisent dans le champ politique national en quête du pouvoir. A cet effet, il y a la mouvance de la majorité présidentielle, qui s'appuie en quelque sorte sur la « politique du ventre » au sens bayarien du terme, pour vouloir non seulement séduire l'opinion publique nationale à sa cause dans un contexte marqué par des contestations politiques mais aussi, elle tend à favoriser le clientélisme politique pour son maintien au pouvoir. Par contre, il y a aussi une autre mouvance politique, qui davantage s'inscrit dans une logique contestatrice à l'ordre politique établi, dans l'optique de favoriser une alternance politique à la tête du pays. Une alternance que le Tchad n'a pas connu depuis 32 ans sous le régime du Marechal Idriss Deby Itno. Elle rejoint en ce sens, aux expériences de démocratisation politique entamées à la « révolution » du printemps arabe de l'année 2010-2011²⁶⁰. Ceci, du fait qu'elle se présente comme une mouvance politique, porteuse d'idéaux démocratiques et qui davantage, cherche à favoriser l'alternance politique à la tête du Tchad, quelque soit les conséquences qui s'ensuivront. Cela met en exergue, notamment les différentes stratégies de conquête du pouvoir déployées par les acteurs politiques de l'opposition dans l'espace public tchadien. Et enfin, il y a la mouvance des acteurs politico-militaires qui cherche davantage à conquérir le pouvoir par les armes malgré qu'on soit dans un système politique démocratique.

Dans un troisième temps, nous avons constaté que ces formes de conquête et de conservation du pouvoir, ont contribué non seulement à la fragilisation du climat politique au Tchad mais aussi, ont permis davantage aux puissances externes de s'ingérer dans les affaires politiques internes du pays. C'est ce qui rend compte bien évidemment qu'aujourd'hui, la question de la stabilité politique au Tchad, reste une problématique. En effet, lorsqu'on se rend compte de la manière à laquelle le Marechal Idriss Deby Itno était tragiquement parti à la tête du pays, la situation politique du Tchad reste en ce sens, entachée par des conflits liés aux enjeux du pouvoir. Ceci du fait qu'à l'heure actuelle, malgré la « *succession militaire* » qu'a connu le Tchad à la suite de la mort du Marechal Idriss Deby Itno, la présence des acteurs politico-militaires en quête du pouvoir, constitue une réalité. Il y a non seulement le Front pour l'Alternance et l'Concorde au Tchad (FACT) qui continue d'exister en quête du pouvoir mais aussi, nous avons remarqué la création d'un nouveau mouvement politico-militaire au Sud du pays, pour conquérir le pouvoir de Ndjamen²⁶¹. Dans ce contexte, il y a un réel risque politique

²⁶⁰ Alia Gana et Gilles Van Hamme, Elections et territoires en Tunisie. Enseignements des scrutins post-révolution (2011-2014), Paris, Karthala et IRMC, 2016.

²⁶¹ Lire Journal Le Visionnaire, N°271 du 1^{er} au 7 février 2023.

quant à l'avenir du Tchad. Ceci du fait que, cette situation risque de suivre la même trajectoire que les pays comme le Mali, le Burkina Faso, où nous avons remarquons la succession répétitive des coups d'Etat militaires en courtes périodes, mettant en cause en quelque sorte la stabilité politique de ces pays du continent.

Ainsi, cette recherche n'a dès lors pas l'ambition d'être exhaustive dans la compréhension approfondie de la vie politique tchadienne en contexte démocratique. Elle se présente comme étant une introduction à l'étude de conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad. Ceci étant, la présente recherche est à première à s'intéresser à cette problématique pour davantage saisir la persistance de l'instabilité politique dans le pays.

Dans cette perspective, à la réalisation de cette recherche, nous pensons avoir pu justifier les hypothèses qui faisaient l'objet de la construction de notre analyse. Il a été un voyage de découverte sur un terrain qui nous est doublement inconnu : la rédaction du mémoire et la vie politique du Tchad en perpétuelle effervescence.

Nous avons mené cette recherche dans un contexte particulier de la vie politique du Tchad, où en pleine période de transition suite au décès du Président de la République au champ de bataille dans l'exercice de ses fonctions. C'est pourquoi, notre ambition est davantage à approfondir cette recherche dans la poursuite de nos études en thèse pour une saisie exhaustive de cette réalité.

BIBLIOGRAPHIE

1. Les ouvrages généraux

- BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, p.9, 1977.
- BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2016.
- BERNOUX Philippe, *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 3ed. 2005.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et Le Système, les contraintes des actions collectives*, Paris, Seuil, 1977.
- Dollo Christine, Lambert Jean-Renaud et Parayre Sandre, *Lexique de Sociologie*, Paris, Dalloz, 5^eed, 2017.
- DURKHEIM Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1965.
- DAHL Robert Alan, *L'analyse politique contemporaine*, Paris, Robert Laffont, "Science nouvelle", 1973.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 4^e éd, p.288-289, 1971.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11^e éd, 2001.
- GHIGLIONE Robert et MATALON Benjamin, *Les enquêtes sociologiques*, Paris, Armand Colin, 1991.
- HERMET Guy, *Dictionnaire de la science politique*, 1994.
- JURGEN Habermas, *L'espace public (Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise)*, Paris, Payot, Coll. « critique de la politique », 1986.
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1986.
- MACE Gordon et PETRY François, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Laval, Deboeck, 2000.
- MAUSS Marcel, *Essai de Sociologie*, Paris, Minuit, 1971
- MILES Matthew B. et HUBERMAN Michael A, *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, DE Boeck, 2003.
- NAY Olivier, *Lexique de Science politique*, Paris, Dalloz, 4ed, 2017.
- N'DA Paul, *Recherche et Méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2015.

- NGA NDONGO Valentin, *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, Presses Universitaires de Yaoundé, 2003.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif*, Paris, Academia, 2008.
- QUIVY Raymond et Van CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de Recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.
- WEBER Max, *Le Savant et Le Politique*, Paris, Plon, 1959.

2. Ouvrages spécifiques

- ABDELKERIM Souleymane Terio, *IDRISS DEBY ITNO. Trois décennies de guerres et d'espoir*, Yaoundé Ifrikiya, 2^e Ed. 2022.
- Ahmat Mahamat HASSAN, *Construction de l'Etat de droit et de la République en Afrique : cas du Tchad*, Ndjamena, Sao, 2022.
- ADORNO Théodore, Minia Moralia. *Réflexion sur la vie mutilée*, Paris, Payot, Coll « Critique de la politique » traduction par Eliane Kaufhols et Jean-René Ladmira, 1991
- BOURMAUD Daniel, *La politique en Afrique*, Col. Clefs-politique, Paris, Montchrestien, 1997.
- BOULANGA Eboussi, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris Karthala, 1997.
- Buijtenhuis Robert, *La Conférence Nationale Souveraine*, Paris, Karthala, 1993.
- Buijtenhuisj Robert, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984) : la révolution introuvable*, Paris, Karthala, 1987.
- BOURDJOLBO Tchoudiba, *Tchad : de la dictature au populisme autoritaire. Le périple d'un Etat-nation à réinventer*, Paris, L'Harmattan, 2022.
- BICHARA Idriss Hagggar, *Tchad. Les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*. Paris, L'Harmattan, 2014.
- BICHARA Idriss Hagggar, *Histoire politique du Tchad sous le régime du Président François Tombalbaye : 1960-1975 : le Tchad déjà était mal partie*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- CABANIS André et LOUIS Michel, *Le constitutionnalisme de la troisième vague en Afrique francophone*, Bruxelles, Academia bruyant, 2010.
- DEBOS Marielle, *Le métier des armes au Tchad*. Col. Les Afriques, Paris, Karthala, 2013.
- DIOP Oumar Elhadj, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire*, Paris, Publibook, 2006.

- DARHENDORF Ralf, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, La Haye, Mouton, 1972.
- DOMINIQUE Picard et EDMOND Marc, *Les conflits relationnels*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ? 2015.
- FREUND Julien, *Sociologie du Conflit*, Paris, PUF, 1^{er} édition, 1983
- FAVIER Pierre et MICHEL Martin-Roland, *La décennie Mitterand1. Les Ruptures (1981-1984)*, Paris, Le Seuil, 1990.
- GOUKOUNI Weddeye, *Témoignage pour l'histoire du Tchad*, RFI. Entretien avec Laurent Coureau, 2015.
- GANA Alia et VAN HAMME Gilles, *Elections et territoires en Tunisie. Enseignements des scrutins post-révolution (2011-2014)*, Paris, Karthala et IRMC, 2016.
- HAROUN Zorrino, *Insurrection et anarchie au Tchad. La crise, la peur et la violence*, Ndjamenai, Toumai, 2022.
- Kovana Varsia, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, l'Harmattan, 1994.
- LASCOUME Pierre et LE GALES Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2^e Ed, 2011.
- MAYS Terry, *Africa's First Peacekeeping Operation. The OUA in Chad, 1981-1982*, Praeger, Westport Connecticut, London, 2002.
- MARCHAND Roland, *Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad*, (CNRS)/ Sciences Po Paris, pp.16, avril 2015.
- NGO THE GATTA Gali, *Tchad : Le Conseil Supérieur Militaire et l'exercice du pouvoir*, Ndjamenai, Al-mouna, 2008.
- ROMBAYE Antoine Bangui, *Tchad : élection sous contrôle*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- RIDEAU Philippe, « *Les interventions militaires françaises au Tchad, de Manta à Epervier* », in Louis Balmond (dir). *Les interventions militaires françaises en Afrique*, Paris, Pedone, 1998.
- W. F. Hegel, *La phénoménologie de l'esprit*, traduction de Jean Hyppolite, Paris, Aubier, Tome 1, 1941.
- WEBER Max, *Economie et Société*, tome 1, Paris, Pocket, 1995

3. Articles scientifiques

- ALI Waidou, « Le Darfour comme rampe de conquête du pouvoir au Tchad (1960-1990) » in *Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol.7(2), juin 2020 p.171-189.*
- Bryere-Ostellls Walter, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau histographique et perspectives de recherche » In *Relations internationales, v.11, n°165, 2016.*
- DZOU NTOLO Serge Eric, « Le Tchad, modèle d'inculture stratégique en Afrique noire francophone », in *Revue Dialectique des Intelligences, n°9, semestre 1,2021.*
- DE GAUDUSSON Jean Du Bois, « Défense et illustration du constitutionnalisme en Afrique. Après quinze ans de pratique du pouvoir », *Renouveau du droit constitutionnel, in Mélange en l'honneur de Louis Favoreu, Dalloz, 2007.*
- ESSONO OVONO Alexis, « Armée et démocratie en Afrique, une relation ambivalente à normaliser » in *Afrique contemporaine, v.2, n°242, 2012.*
- CONAC Gérard, « Portrait du Chef de l'Etat » in *Pouvoirs n°25, Les pouvoirs africains, avril 1983, p.121-130.*
- GONDEU Ladiba, « Notes sur la sociologie politique du Tchad. La dynamique d'intégration nationale : dépasser la conflictualité ethnique d'un Etat entre parenthèses. » In *SAHEL Resarch Group, 2013.*
- GONIDEC Pierre-François, « A quoi servent les constitutions africaines. Réflexions sur le constitutionnalisme africain ? », In *Revue Juridique et Politique, Indépendance et Coopération (RJPIC), n°4, octobre-décembre 1998.*
- LACAM Jean-Patrice, « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques » in *Revue Française de science politique 38^e année, p.24-25, 1988.*
- LONSDALE John, « Ethnicité, morale et tribalisme politique »,in *Politique africaine n°61, mars 1996, p.98-115.*
- LE GOURIELLEC Sonia, « Transitions politiques et stabilité en Afrique subsaharienne », in *La Lettre de L'IRSEM, n°05, 2015.*
- LOADA Augustin, « la limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone » in *Revue électronique Afrilex, n°03, 2003, p.139-174.*
- MAGNAN Jean-Pierre, « L'Afrique en transition vers le pluralisme politique », in *Economica, 1993, p.387-39.*

- MBAIDEDJI NDJENODJI Frédéric, «Le MPS et ses allies signent un acte constitutive de la Coordination de la Majorité Présidentielle», in *Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement, Ndjamen, 18 mars 2010.*
- MBAINAISSEM DOUAL, « Conflits au Tchad et au Darfour », in *Outre-Terre, V.4, n°4, 2006, p.357-370.*
- MEDARD Jean-François, « L'Etat sous-développé en Afrique noire : clientélisme ou néo-patrimonialisme », in *Centre d'Etude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, 1982 (36 pages).*
- MUKULU NDUKU Patrice Bénis « Penser l'incertain en RDC à travers la Nature de la Communication politique : Regard sur les présidentielles de 2011 », in *Congres Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), Rabat, 6 au 12 juillet 2012.*
- MARCHAL Roland, « Aux marges du monde, en Afrique centrale... », in *Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI), n°153-154,2009.*
- MBEGUELE Paul Amour Destin, « La stabilité structurelle dans l'émancipation stratégique des Etats africains. Le cas du Tchad », in *Dialectique des Intelligences, n°9, semestre 1, mai-juin 2021.*
- NWATCHOK A BIREMA Ousmanou, « La démocratie en Afrique subsaharienne. Une question de volonté ? », in *CARPADD (Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable), Note d'analyses sociopolitiques, n°03, mai 2018.*
- OWONA NGUINI Mathias Eric, « Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ? De l'utilité et de la pertinence politique et des conditions. », in *L'impératif des alliances en démocratie, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé, 2013.*
- OWONA NGUINI Mathias Eric « le gouvernement perpétuel en Afrique Centrale : le temps politique présidentieliste entre autoritarisme et parlementarisme », in *Enjeux, n°19, 2004, p.9-14 .*
- OWAYE Jean-François, GUESSAN Kouadio, SALIFOU Wahabou et TSIGBE Joseph Koffi Nutefé, « Crises électorales en Afrique au risque des mécanismes de prévention, de maintien de la paix et de gestion de conflits interafricains : essai de bilan », in Céline Yolande KOFFIE-BIKPO et Aimée-Danielle LEZOU KOFFI, *Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2021(version Epub).

- PINZLER Ellis « Methodologies for doing research on Women and Development », in *Women and Development : perspectives from the Nairobi Conference, Ottawa (on, Canada), Centre de recherche pour le development international, IDRC-MR 137^e, p.136-143, 1986.*
- ROUSSEAU Dominique, « Une résurrection : la notion de Constitution », in *Revue du Droit Public et de la Science Politique, Lyon, n°1, p.5-22, 1990.*
- RIDEAU Philippe, « Les interventions militaires françaises au Tchad, de Manta à Epervier », in Louis Balmond (dir). *Les interventions militaires françaises en Afrique*, Paris, Pedone, 1998.
- SEGOUN Jean-Marc, « la société civile en Afrique de l’Ouest. Quels bilans dans l’émergence de la bonne gouvernance ? », in *Thinking Africa, Note de Recherche, n°28, mai 2017.*
- SOULEYMANE Abdoulaye Adoum, « Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables » in *Guerres Mondiales et conflits contemporains, v.4, n°248, 2012, p.45-55.*
- SIMMONS Ruth et ELIAS Christopher, « The study of client-provider interaction : A review of Methodological issues », in *Studies in family planning, v25, n°1, p.1-17, 1994*
- SHADLER A , « The menu of Manipulation », in *Journal of Democracy, v.13, n°02, 2002.*
- TASSOU André et ZELAO Alawadi, « La communication politique à l’ère des réseaux sociaux en Afrique subsaharienne : entre enchantement citoyen et illusion démocratique » in Céline Yolande KOFFIE-BIKPO et Aimée-Danielle LEZOU KOFFI, *Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique*, Paris, L’Harmattan, 2021(version Epub).
- VANGAH WODIE Francis, « Les régimes militaires et le constitutionnalisme en Afrique », in *Penant, juin-septembre, 1990*
- VAN DE WALLE Nicolas, « Sortir du néo-patrimonialisme : démocratie et clientèle dans l’Afrique contemporaine », in Daniel C. Bach et Mamadou Gazibo (dir.), *L’Etat néo-patrimonial : genèse et trajectoires contemporaines*, Ottawa, Presse Universitaire d’Ottawa, 2011, p.156-157..

4. Thèses et mémoires

- CILI Henri, «La communication politique en Albanie 1991-2009: l'arrivée de l'image», *Thèse de Doctorat, Université Panthéon-Assas (Paris II), Sciences de l'information et de la communication*, 2012
- ETEKOU BEDI Yves Stanislas, « L'Alternance démocratique dans les Etats d'Afrique francophone », *Thèse de Doctorat en Droit public, Université de Paris-Est*. 2013.
- KOULEGA Julien Natielse, « Le Burkina Faso depuis 1991 : entre stabilité politique et illusionnisme démocratique », *Thèse de Doctorat en science politique, Paris, Université de Bordeaux*. 2013.
- LE-YOTHA NGARTEBAYE Eugene, « Les rebellions sous le régime d'Idriss Deby (1990-2008) », *Mémoire de Master Science politique, Université Jean Moulin Lyon3*, 2008.
- NGA NDONGO Valentin, l'opinion camerounaise. Tome1, problème de l'opinion en Afrique noire, *Thèse de Doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines (sociologie). Les medias au Cameroun, Université Paris X-Nanterre*, 1999.
- RAMADJI Alfred, « L'opposition partisane dans le système politique tchadien, » *Thèse de doctorat en science politique, Université de Bordeaux*, 2015.

5. Webographie

- Africa-Press *Tchad : Moussa Faki reconnaît sa responsabilité dans la mal-gouvernance du régime de Deby*, in <https://www.africa-press.net/tchad/politique/moussa-faki-reconnait-sa-responsabilite-dans-la-mal-gouvernance-du-regime-de-deby> (consulté le 04/12/2022).
- Abdoulaye, Nfor et Nadji : *Variabilité climatique au Tchad : perception et stratégie d'adaptation paysanne à kélo (Tchad)*, in Revue électronique en sciences de l'environnement VertigO, v.22, n°1, publié avril 2022 sur <https://journals.openedition.org/vertigo/35399> (consulté le 15/12/ 2023).
- Agence de presse Xinhua *Tchad : les candidats à l'élection présidentielle prônent tous la 'renaissance'* in https://french.China.org.cn/autreshorizons/2011-04-13/content_22346053.htm ,(consulté le 20/12/2022).
- Ambassade du Tchad en Chine : à propos du Tchad, in <https://www.chadembassy-china.org/the-investment-charter?lang=fr> (consulté le 29 /12/ 2022).
- Barba Tao, *Le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) à l'heure de succession*, Ndjamena, Toumai, 2022, in <https://www.librairienumeriqueafricaine.com/livrel/mouvement-patriotique-du-salut-mps> (consulté le 19 /11/ 2022).

- Bryere-Ostellls Walter, *Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau histographique et perspectives de recherche*, in *Relations internationales*, v.11, n°165,p.17, 2016 in <https://www.isd.sorbonneu.fr/blog/la-presence-militaire-de-la-france-au-tchad-histoire-dune-continue-post-coloniale/> (consulté le 02/01/ 2023).
- Brice Arsene MANKOU, *la dialectique des alliances “opposition-pouvoir” et “pouvoir-opposition” en Afrique centrale : approche d’analyse d’une recomposition du paysage politique actuel, au Congo-Brazzaville*, in <https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-031177041> (consulté le 05/05/2022).
- BENSIMON Cyriel et CHATELOT, Christophe *La France dans la nasse tchadienne*, in https://www.lemonde.fr/afrique/article/la-france-dans-la-nasse-tchadienne-60778949_3212.html (consulté le 02 /01/2023).
- BOISSELET, Pierre *Le tchadien Idriss Deby Itno désigné président de l’Union Africaine*, in <https://www.jeuneafrique.com/298498/politique/le-tchadien-idriss-deby-itno-designe-president-de-lunion-africaine/> (consulté le 21 /12/ 2022).
- BALMOND Louis, *L’intervention militaire de la France au Tchad en février 2019*, In *Paix et sécurité européenne et internationale*, 2019, 13. <https://shs.hal.science/halshs-03157896> (consulté le 02 /01/ 2023).
- BADAU Horea Mihai et EYRIES Alexandre, *communication politique et réseaux sociaux : les élections présidentielles de 2014 en Roumanie sous la loupe de Twitter et de Facebook* , in *communication, technologie et développement*, publié le 11 juin 2019, <https://journals.openedition.org/ctd/1806> (consulté le 02 /02/2022).
- BLANC Pierre et CHAGNOLLAND Jean Paul, *chapitre4 : Les systèmes autoritaires. Violence et résilience*, in *Violence et politique au Moyen-Orient*, P.155-203, 2014, in <https://www.cairn.info/violence-et-politique-au-moyen-orient-9782724615852-page-155.htm> (consulté le 15 /11/2022).
- CARAYOL Rémi *Tchad : pour Mahamat Mahdi Ali du Fact, « seule la force fera partir Deby*, in <https://www.jeuneafrique.com/386022/politique/tchad-mahamat-ali-fact-seule-force-fera-partir-deby/> (consulté le 23 /12/ 2022).
- DIARRA Abdoulaye, *La Gauche française et l’Afrique subsaharienne*, à lire sur https://books.google.com/books?id=VeWWAwAAQBAJ&pg=PA146&lpg=PA146&dq=France+et+coups+d%27Etat+au+Tchad&source=bl&ots=CdeM9P_7iL&sig=ACfU3U21iCGDwDAKLKj5Xe (02 janvier 2023).
- DIARASSOUBA Ibrahima, *la démocratie ivoirienne à l’épreuve des stratégies coalitionnelles politiques*, in *European Scientific Journal*, Esj, v.17, n°28,p. 150, 2021 <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v14n28p150> (consulté le 05 /04/2022).
- Document du bureau Nations Unies Tchad *Plan cadre des Nations unies d’assistance au développement (UNDAF) 2017-2021*, in <https://tchad.org/fr/34340-plan-cadre-des-nations-unies-dassistance-au-developpement-undaf-2017-2021> (consulté le 28 octobre 2022).
- DIARRA Ousmane *Présidentielle 2021 : au QG du MPS à la place de la nation, c’est la joie* , in <https://tchadinfos.com/politique/presidentielle-2021-au-qg-du-mps-a-la-place-de-la-nation-cest-la-joie/> (consulté le 28/09/2022).

- DABI Guy et MABALI Aristide *Tchad : lutte contre la corruption : le Tchad est toujours mal classé dans le dernier rapport de Transparency International* in <https://www.croset.td.org/2014/12/lutte-contre-la-corruption-le-tchad-est-toujours-mal-classe-dans-le-dernier-rapport-de-transparency-international/> (consulté le 10 /12/2022).
- DUMOND Gérard-François, *Géopolitique et population au Tchad*, in OUTRE-TERRE, v.3, n°20, avril2005, p.263-288, à lire sur le site <https://www.cairn.info/revue-oultre-terre1-2007-3-page-263-oultre-terre1-2007-3-page-263.htm> (consulté le 13 /01/2023).
- DE SANCTIS Julien Durand *Les relations diplomatico-militaires entre la France et le Tchad : un mariage géostratégique solide*, in <https://www.middleasteye.net/fr/decryptages/les-relations-diplomatico-militaires-entre-la-france-et-le-tchad-un-mariage> (consulté le 02 /01/2023).
- DEBOS Marielle, *Violences coloniales et résistance au Tchad (1900-1960)*, in <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/violences-coloniales-et-resistance-au-tchad-1900-1960.html> (consulté le 02/01/2023).
- EIZENGO Daniel *L'instabilité persistante au Tchad, l'héritage d'Idriss Deby*, in <https://africacenter.org/fr/spotlight/instabilite-persistante-au-tchad-lheritage-didriss-deby/> (consulté le 03 /01/ 2023).
- Elce et Hesse, « *La France et la crise du Tchad d'aout 1983 : un rendez-vous manqué avec l'Afrique* » In *Politique Etrangère*, 50-2, p.411-418, 1985, in https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1985_num_50_2_3470 (consulté le 02/01/2023).
- ECOSIT, 2018 publiée par l'Institut National des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) in <https://www.inseed.td/index.php/blog-with-right-sidebar/ecosit/110-ecosit-4> (consulté le 01/11/ 2022).
- FALL DIAGNE Hamet, *Qui est Succès Masra, l'un des leaders de l'opposition tchadienne ?*, in <https://www.bbc.com/afrique/articles/c727e416k940> (consulté le 22/12/ 2022).
- France24 Dépêche *Le Président Idriss Deby Itno remporte les législatives haut la main*, in <https://www.france24.com/fr/20110228-tchad-elections-legislatives-parti-idriss-deby-mps-majorite-absolue-assemblee-nationale-resultats> (consulté le 28 /09/2022).
- Info Alwihd *Tchad : les provinces appellent à mettre un terme aux créations des chefferies traditionnelles* in https://www.alwihdainfo.com/Tchad-des-provinces-appellent-a-mettre-un-terme-aux-creations-de-chefferies-traditionnelles_a95662.html (consulté le 01/02/2023).
- Infos Alwihda *Le Tchad classé parmi les pays où la faim la plus alarmante au monde*, in https://www.alwihdainfo.com/Le-Tchad-parmis-les-pays-ou-la-faim-est-le-plus-alarmant-au-monde-selon-un-rapport_a118074.html (consulté le 01/12/ 2022).
- Internationales TV sur <https://m.youtube.com/watch?v=NczOkkR71IQ>, titre : La France est intervenue pour changer la constitution. (Consulté le 10 janvier 2023).
- Jeune Afrique avec AFP, *Tchad : le viol d'une lycéenne agite le pays et conduit Idriss Deby Itno à réagir*, in <https://www.jeuneafrique.com/302505/politique/tchad-le-viol-dune-lyceenne-agite-le-pays/> (consulté le 23 /10/ 2022).

- Journal Ndjamen. Actu, *Parcours : Le Marechal du Tchad, Idriss Deby Itno, une vie, une carrière,*, in <https://www.ndjamenaactu.com/parcours-le-marechal-du-tchad-idriss-deby-itno-une-vie-une-carriere/> (consulté le 21 /12/ 2022).
- Le Monde avec AFP, *Au Tchad, l'opposant historique Saleh Kebzabo devient premier ministre,* in https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/12/au-tchad-lopposant-historique-saleh-kebzabo-devient-premier-ministre_6145517_3212.html (22/12/ 2022).
- LE-YOTHA NGARTEBAYE Eugene, 2008, *Les rebellions sous le régime d'Idriss Deby (1990-2008)*, mémoire de Master 2, Science politique, Université Jean Moulin Lyon3. in <https://www.memoireonline.com/12/13/8311/Les-rebellions-sous-le-regime-d-Idriss-Deby-1990-2008.html> (consulté le 02/01/2022).
- LABERTIT Guy, *Tchad : une paix fragile pour un peuple trompé*, mars 1980, Le Monde Diplomatique, p.20-21, in <https://www.monde-diplomatique.fr/1980/03/LABERTIT/35490> (consulté le 16/01/2023).
- Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, horloge de la population in <https://countrymeters.infos/fr/tchad> (consulté le 17/01/2023).
- MACE Célian *Mahamat Mahadi Ali, la rose et le glaive* , publié le 29 mai 2017 in https://www.liberation.fr/planete/2017/05/29/mahamat-mahadi-ali-la-rose-et-la-glaive_1573102/ (consulté le 23/12/2022).
- MBODJI Elhadj, *Les garanties et éventuels statuts de l'opposition en Afrique*, Acte de la quatrième réunion préparatoire au symposium de Bamako : la vie politique, mai 2000, <http://democratie.francophone.org> (consulté le 27/09/2022).
- MBAIDEDJI NDJENODJI Frédéric 18 mars 2010, *Le MPS et ses allies signent un acte constitutive de la Coordination de la Majorité Présidentielle* In CEFOD, - <https://www.cefod.org/spip.php?article2332> (consulté le 24/08/ 2022).
- NEIRYNCK Jacques, *L'irrésistible ascension de la démocrature* , in <https://blogs.letemps.ch/jacques-neiryneck/2022/01/01/lirresistible-ascension-de-la-democratie/> (consulté le 10 /01/2023).
- NGUELISA Balgamma, *103 partis politiques soutiennent Idriss Deby Itno* , in <https://www.lepaystchad.com/16613/> (consulté le 27/09/2022).
- OLIVIER Mathieu *Tchad : Succès Masra, le cadet qui défiait le maréchal Idriss Deby Itno* , in <https://www.jeuneafrique.com/1146383/politique/tchad-succes-masra-le-cadet-qui-defiait-le-marechal-idriss-deby-itno/> (consulté le 21/01/2023).
- ROUSSY Caroline *Tchad : le décès du Président Idriss Deby risque-t-il de déstabiliser la région ?* , , Chercheuse à l'IRIS, en charge du Programme Afrique/sahel, in <https://www.iris-france.org/156662-tchad-le-deces-du-president-idriss-deby-risque-de-destabiliser-un-peu-plus-la-region> (consulté le 04/01/ 2023).
- RFI avec AFP *Tchad : « ça suffit », un manifeste contre Idriss Deby Itno* , in <https://www.rfi.fr/afrique/20160220-tchad-idriss-deby-presidentielle-candidature> (consulté le 23 /10/ 2022).
- RFI Afrique, *Au Tchad, le nouveau chef de l'opposition a pris ses fonctions* , publié le 28 avril 2019 in <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190428-tchad-chef-opposition-pris-fonctions-romadoumngar-felix-nialbe> (consulté le 14/11/2022).

- RFI Afrique, *Idriss Deby, le maréchal-président tué par les rebelles*, in <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210420-idriss-deby-le-marechal-president-tue-par-les-rebelles> (consulté le 21 /12/2022).
- SERVENAY David, *L'accord secret qui lie la France au Tchad*, in <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-monde/20080203-RUE3030/l-accord-secret-qui-lie-la-france-au-tchad.html> janvier 2023).
- SOUARE Issaka, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique. La quête du pouvoir*, Montréal, Presse Universitaire de Montréal, 2017 in <https://books.openedition.org/pum/11210?lang=fr>
- SIPIEGEL Justine *Tchad : le Mouvement Patriotique du Salut, il est partout !* in <https://www.jeunefrique.com/142239/politique/tchad-le-mouvement-patriotique-du-salut-il-est-partout/> (28/09/2022).
- Site de l'union interparlementaire Tchad Assemblée Nationale résultats des élections législatives de 2002 https://www.archive.ipu.org/parline-f/reports/1061_e.htm (consulté le 28/09/2022).
- TUBIANA Jerome, *Le Tchad sous et après Deby : transition, succession ou régime d'exception ?* in *Politique africaine*, 2021, V.4, n°164, pp.121-140 in <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2021-4-pages-121.html> (consulté le 02/01/2023).
- TSIHITENGE Lubabu *Tchad : opposition à reculons*, in <https://www.jeunefrique.com/1918885/politique/pas-d-lection-dans-ces-conditions-promet-l-oppasant-tchadien-saleh-kebzabo/> (consulté le 23/10/ 2022).
- TAMPA, Vava *Autocratie. Au Tchad, un maréchal nommé Deby*, in <https://www.courierinternational.com/article/autocratie-au-tchad-un-marechal-nomme-deby1> (consulté le 21/12/2022).
- Voa Afrique, *Tchad : plus de 40 militaires aux arrêtes pour vote en faveur des opposants selon leurs proches*, in <https://www.voafrique.com/a/tchad-plus-de-quarantaine-militaires-aux-arrets-pour-avoir-vote-en-faveur-des-opposants-selon-leurs-proches/3289492.html> (consulté le 3 /01/2023).

6. Rapports et autres

- Arrêté du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, accordant autorisation de fonctionner à un parti politique régi par la loi N°032/PR/2019 du 22/07/2019. Folio n°469, enregistré le 27/05/2021
- Bakari SALI, *le Rapport de l'Agir ensemble pour les droits humains*, , 2022
- Code de bonne conduite des partis et regroupements politiques, 2011
- Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation Nationale (CSAPRN) « *Rapport sur les partis politiques tchadiens : quelle démocratie, pour quelle paix ?* 2011
- Constitution de la 4^e République du Tchad, 2018,

- Code électoral portant sur la loi n°033/PR2019 du 22 juillet 2019 modifiée par la loi n°045/PR/2019,
- Décret n°1690/PR/PM/CENI/2009, portant création de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENIE)
- Division de l'information de la documentation et des recherches (DDR), Office française de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), 27 avril 2021
- Honoré MIMCHE, « *note de cours en collecte et analyse des données qualitatives, 2020-2021*
- International Crisis Group, *Tchad: Vers le retour de la guerre?*, Afrique n°111, 1er juin 2006
- Loi n°020/PR/2009 *portant statut de l'opposition politique au Tchad*, article 03
- loi n°017/PR/2020 portant révision constitutionnelle du 14 décembre 2020
- Lucien TOULOU ET BAIDESSOU SOUKOLGUE, *Comprendre l'organisation des élections au Tchad*, Ndjamena, 2006
- Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Premier Plan National d'adaptation au changement climatique de la République du Tchad, 2021
- Ministère des Armées de France et l'ECPAD, *Dictionnaire des Operations Extérieures de l'Armée française de 1963 à nos jours*, Paris Nouveau monde, 2018
- Ordonnance n°38/PR/2018, portant création des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes, publié le 10 aout 2018.
- Plan National de Développement Sanitaire (PNDS3 : 2018-2021)
- Présidence de la République du Tchad, la biographie du Marechal Idriss Deby Itno, octobre 2020.
- Rapport d'analyse du contexte socioéconomique en vue de la mise en œuvre du projet1415P au Tchad, Mars 2017
- Statut de l'Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR)
- Statut du Mouvement Patriotique du Salut (MPS)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **IDRISS MAHAMAT ABAKAR**, Matricule **17K809**, est inscrit en Master, option Sociologie politique. Il effectue, sous la direction du Professeur **BIOS NELEM Christian**, un travail de recherche sur le thème : « *La conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad : acteurs, stratégies et implications* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 30 MAI 2022

Le Chef de Département



Armand LEKA ESSOMBA
Maître de Conférences

ANNEXE 2 : Guide d'entretien

Bonjour Madame /Monsieur, je m'appelle Idriss Mahamat Abakar étudiant Master 2 en Sociologie Politique à l'Université de Yaoundé I. Dans le cadre de la finalisation de notre mémoire de recherche, nous menons une étude axée sur le thème : ***La conquête du pouvoir en contexte démocratique au Tchad : acteurs, stratégies et implications***. L'objectif principal de cette recherche, étant de comprendre les mécanismes actuels de conquête et de conservation du pouvoir au Tchad.

En effet, nous voudrions nous entretenir avec vous quelques points relatifs à notre étude. Votre contribution nous sera très utile dans cette recherche, au regard de votre connaissance du jeu politique.

Nous vous assurons que ces informations seront utilisées strictement dans la confidentialité sous couvert de l'anonymat. Merci !

A. L'IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Sexe :

Statut professionnel :

Affiliation :

Niveau d'études :

Province d'origine :

B. LES DETERMINANTS DE LA CONQUETE DU POUVOIR

- Quelle perception faites-vous de la vie politique au Tchad ?
- Comment expliquez-vous la persistance des conflits armés de nos jours ?
- Quelle explication pouvez-vous donner également par rapport à la persistance des crispations politiques au Tchad malgré la démocratie ?
- Quelles sont les facteurs qui peuvent expliquer l'instabilité politique depuis 1960 au Tchad ?

C. LES ACTEURS POLITIQUES

- Quels sont les acteurs qui participent à l'animation du jeu politique au Tchad par le passé et aujourd'hui ?
- Quelles sont leurs motivations pour la conquête du pouvoir?

D. LES STRATEGIES

- Comment les acteurs politiques se mobilisent-ils pour accéder au pouvoir par le passé et aujourd'hui ?
- Quel(s) type(s) de communication politique instaurée pour la conquête du pouvoir ?
- Quelles sont les stratégies que les acteurs mettent en œuvre pour conquérir le pouvoir dans le contexte démocratique actuel ?
- Quels sont les mécanismes mis sur pied pour la conservation du pouvoir par les acteurs politiques dans le passé et durant le régime de MPS?

E. LES IMPLICATIONS

- Quelle observation faites-vous sur les acteurs politiques en conquête du pouvoir au Tchad ?
- Quelles sont les conséquences de ces stratégies de conquête du pouvoir sur la démocratie tchadienne ?
- Quelles sont les répercussions de ces stratégies sur la société tchadienne ?

Merci pour votre contribution !!

ANNEXE 3 : Liste des enquêtés

N°	Statut	Province d'origine
01	Ancien député du MPS	Kanem
02	Cadre du MPS	Lac-Tchad
03	V.P du Parti PRET	Batha
04	Cadre du MPS	Chari-Baguirmi
05	Cadre du MPS	Massakory
06	V.P du Parti UNDR	Mayo-kebbi Ouest
07	Enseignant-chercheur	Kanem
08	Ancien président de la CENI	Guera
09	Enseignant-chercheur	Batha
10	Enseignant-chercheur	Ndjamena
11	Actrice de la société civile	Ndjamena
12	Secrétaire Général du parti ASTRE	Mayo-Kebbi Est

ANNEXE 4 : Code de bonne conduite des partis, des groupements politiques et des candidats aux élections au Tchad

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARTIS, DES GROUPEMENTS POLITIQUES ET DES CANDIDATS AUX ELECTIONS AU TCHAD

PREAMBULE

La crédibilité d'une élection démocratique repose sur l'engagement des parties prenantes à œuvrer au bon déroulement de l'ensemble du processus électoral et à rejeter toute initiative visant à le perturber ou à le bloquer. Les divergences de points de vue et d'options pour la gestion de la société ainsi que les enjeux d'une élection particulière ne doivent pas être de nature à mettre en danger la paix, l'unité nationale et la cohésion sociale.

- Conscients de notre rôle historique dans l'enracinement de la culture démocratique ;
- Conscients de notre influence sur l'opinion publique nationale et de notre responsabilité dans la préservation de la cohésion nationale et de la paix sociale ;
- Considérant que les périodes électorales sont souvent porteuses de germes de fracture sociale ;
- Considérant que la cohésion nationale et la paix sociale reposent sur une bonne gouvernance démocratique, elle-même tributaire d'un scrutin honnête et transparent ;
- Considérant que nul n'est digne de mandat local ou national (législatif ou présidentiel) s'il n'y parvient par la volonté du peuple tchadien, source de toute légitimité,

Nous, partis, groupements politiques participant aux élections au Tchad ci-dessous désignés les « signataires », décidons librement de conformer notre conduite publique et nos rapports réciproques aux principes suivants.

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Les signataires s'engagent à respecter l'ordre public, l'autorité de l'Etat de même que les lois et règlements de la République.

Ils s'engagent à œuvrer pour la sauvegarde de la paix, de la concorde sociale et de l'unité nationale par l'acceptation de la diversité d'options politiques et d'opinions et le rejet de la violence sous toutes ses formes.

Ils réaffirment leur attachement à la mise en œuvre intégrale de l'Accord Politique du 13 août 2007 en vue du renforcement du processus démocratique et souscrivent sans réserve aux standards internationaux en matière d'élections démocratiques. Il s'agit, entre autres, de :

- L'organisation des élections périodiques ;
- La tenue d'élections honnêtes ;
- Le droit de se porter candidat ;
- Le droit de vote ;
- Le suffrage universel ;
- L'égalité du suffrage ;
- Le vote secret ; et
- La libre expression de la volonté des électeurs.

Article 2 : Les signataires reconnaissent les élections comme le seul moyen légitime de conquête du pouvoir. Ils conviennent de soutenir la tenue d'élections libres, ouvertes et transparentes organisées par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en maintenant entre eux et vis-à-vis de l'institution en charge de la conduite du processus électoral un climat de confiance, de tolérance et de respect.

Article 3 : Les signataires s'engagent à respecter l'entière liberté de tous les électeurs de participer sans entrave ou menace quelconque à toutes les activités du processus électoral dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Ils prendront des mesures nécessaires pour encourager et faciliter la participation des femmes et des groupes sociaux exclus ou marginalisés aux activités politiques et aux opérations électorales.

Article 4 : Les signataires s'interdisent d'utiliser la violence sous toutes ses formes et à dénoncer, publiquement et sans aucune hésitation, tout acte de violence et d'intimidation. Ils s'engagent à ne pas entretenir, financer ou utiliser à leur compte des milices, des groupes d'autodéfense et des groupes paramilitaires pour assurer leur protection, menacer ou commettre des actes de violence et de harcèlement, montrer leur force ou démontrer leur suprématie sur les autres.

Ils s'engagent à faire preuve de retenue dans leurs discours, écrits, attitudes et comportements tout au long du processus électoral. Ils rejettent le recours à des propos incendiaires et offensants incitant à la violence ou à la haine raciale, ethnique, religieuse ou fondée sur le genre.

Ils renoncent à propager des rumeurs et des allégations tendancieuses ainsi qu'à se répandre en attaques personnelles destinées contre un autre candidat dans le seul but de discréditer et d'en tirer un quelconque avantage politique.

AVANT LES ELECTIONS

Article 5 : Les signataires s'engagent à organiser et à mener leur campagne électorale dans une atmosphère empreinte de sérénité et de tolérance mutuelle. Ils s'engagent à respecter et à faire respecter la liberté d'expression, de mouvement et de réunion sur tout le territoire national tout au long de la campagne électorale et à s'assurer que la campagne électorale se déroule en toute sécurité.

Article 6 : Les signataires conviennent de coopérer avec l'administration publique, les forces de défense et de sécurité, la CENI, les autres partis, groupements politiques et candidats afin d'éviter de tenir leurs activités publiques de campagne au même endroit et au même moment. Ils veillent au respect au respect et à la protection des journalistes commis par les organes de presse pour la couverture des différentes manifestations.

Article 7 : Les signataires s'engagent à demander à leurs militants et sympathisants de s'abstenir de déchirer, défigurer ou enlever les affiches de campagne d'un autre parti, groupe de partis ou candidat, d'entraver la distribution de ses prospectus et dépliants de même que la pose des affiches électorales d'autres partis ou candidats. Ils s'abstiennent directement ou indirectement de troubler les meetings, réunions et autres manifestations de campagne d'un autre parti, groupe de partis ou candidat.

Article 8 : Les signataires renoncent à utiliser abusivement des positions de pouvoir, d'influence ou de privilèges à des fins de campagne électorale ou de propagande politique en offrant des récompenses, en proférant des menaces ou par tout autre moyen, et à se servir des ressources publiques pour faire campagne.

Ils respectent la propriété et les biens de l'Etat, ainsi que la propriété privée, et s'engagent à ne pas les détruire.

PENDANT LES ELECTIONS

Article 9 : Les signataires s'engagent à respecter l'entière liberté pour les électeurs d'exercer leur droit de vote sans risquer d'être molesté, ou être soumis à des menaces ou représailles ni de rencontrer des obstacles de toute nature à l'exercice de ce droit.

Ils s'engagent à préserver et à aider à préserver le secret du vote.

Article 10 : Les signataires s'abstiennent de se procurer l'appui ou l'assistance d'un membre du personnel électoral, de l'administration publique ou de la justice, des forces de défense et de sécurité pour promouvoir ou entraver l'élection d'un candidat.

Article 11 : Les signataires s'abstiennent de provoquer des désordres, de faire de l'obstruction systématique ou d'interférer avec le travail des agents électoraux au cours des opérations de vote et de dépouillement des résultats.

Ils s'abstiennent de proférer à l'encontre des agents électoraux des menaces ou insultes à leur dignité, à leur sécurité et à la sérénité requise dans l'exercice de leur fonction.

Ils respectent le travail des observateurs nationaux et internationaux, des journalistes et des délégués des partis politiques et candidats accrédités dans les bureaux de vote.

Article 12 : Les signataires rejettent la fraude électorale sous toutes ses formes et refusent d'organiser, de participer ou de cautionner toute manœuvre visant à empêcher l'expression d'un choix libre, éclairé et indépendant par les électeurs.

APRES LES ELECTIONS

Article 13 : Les signataires s'engagent à ne pas faire des déclarations susceptibles de semer la confusion dans l'esprit des citoyens et à inviter leurs militants et sympathisants au calme.

Article 14 : Les signataires s'engagent à respecter le verdict des urnes et à n'utiliser que les voies de recours prévues pour contester éventuellement les résultats des élections.

Ils s'engagent à coopérer avec toutes les autorités compétentes pour faire la lumière sur les allégations de fraude, de violence et d'intimidation liées aux élections.

Ils acceptent les décisions rendues par les institutions chargées du règlement des différends électoraux.

DISPOSITIONS FINALES ET SUIVI DU CODE

Article 15 : Les signataires s'engagent à respecter ce Code de bonne foi. Ils conviennent que le présent Code s'applique aux partis politiques, groupements ou coalitions, à leurs candidats, mandataires ou représentants, à leurs militants et sympathisants.

Les signataires conviennent de :

- Se rencontrer avant la campagne électorale et pendant les premiers jours de son déroulement pour discuter de l'application de ce Code ;
- Maintenir un contact suivi entre eux, avec les autres parties prenantes au processus électoral et les autres partis, groupements politiques ou candidats n'ayant pas adhéré à ce Code.

Article 16 : Les signataires donnent mandat au Comité de Suivi et d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord Politique du 13 août 2007, en collaboration avec la CENI, de veiller à la stricte application du présent Code et de prendre, le cas échéant, les mesures adéquates pour le faire

respecter. Ils conviennent de consulter régulièrement la CENI sur tous les sujets liés à la conduite du processus électoral.

Le présent Code de conduite entre en vigueur dès sa signature. Tout parti, groupement politique ou candidat n'ayant pas adhéré à ce Code lors de son entrée en vigueur pourra le faire auprès du Comité de Suivi. Celui-ci rendra publique toute nouvelle adhésion et en informera les signataires.

Les signataires donnent mandat au Comité de Suivi d'assurer la diffusion et la promotion du présent Code sur l'ensemble du territoire national.

Fait à N'Djamena, le 05 janvier 2011

ANNEXE 5 : Accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad

ACCORD POLITIQUE EN VUE DU RENFORCEMENT DU PROCESSUS DEMOCRATIQUE AU TCHAD

Depuis la présidentielle de 2001 et les législatives de 2002, les partis politiques de l'opposition démocratique n'ont de cesse réclamé l'amélioration des conditions de l'organisation des élections au Tchad ;

Le déficit de dialogue politique a entraîné la dégradation de la confiance entre acteurs politiques avec le boycott du recensement électoral de 2005, du référendum constitutionnel de juin 2005 et de la présidentielle de mai 2006 ;

Ce climat tendu a occasionné une forte désaffection populaire vis-à-vis de la chose publique ;

Le dialogue tenu du 28 juillet au 02 août 2006 a permis aux partis essentiellement de la majorité présidentielle, de procéder aux premiers réaménagements du cadre électoral ;

Suite à la requête du Gouvernement de la République du Tchad adressée aux partenaires internationaux au développement, en vue d'une assistance technique et financière pour l'organisation des élections communales et législatives de 2006 - 2007, l'Union européenne a entrepris une étude exploratoire du système électoral tchadien qui a conclu à la nécessité pour les acteurs politiques tchadiens de parvenir à un consensus sur son amélioration ;

Après plusieurs rencontres et prenant acte de la décision du gouvernement de surseoir à toutes les opérations engagées en attendant des solutions consensuelles ;

Reconnaissant la nécessité de réunir les conditions objectives permettant d'élections libres et transparentes dans un climat de paix et de sécurité ;

Soucieux de créer les conditions favorables à l'établissement d'un véritable Etat de droit bénéficiant de la confiance et du soutien de tous les Tchadiens ;

Les partis politiques de la majorité présidentielle et les partis politiques de l'opposition démocratique, expriment, d'une part, leurs remerciements et leur gratitude à l'Union européenne mandatée par le Premier Ministre de la République du Tchad, pour son précieux concours qui a permis la tenue du Dialogue Politique, et d'autre part, se félicitent de l'esprit d'équilibre et de consensus qui a prévalu tout au long des discussions ;

Aussi, les partis politiques de la Majorité Présidentielle et les partis politiques de l'Opposition démocratique participant au Dialogue, du 11 avril au 10 août 2007 à N'Djamena conviennent-ils de ce qui suit :

1- DES ORGANES DE GESTION DES ELECTIONS

Les parties affirment leur volonté politique et leur détermination à créer les conditions d'élections libres, ouvertes et démocratiques.

Les opérations électorales sont organisées et supervisées par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), s'appuyant sur une structure technique, le Bureau Permanent des Elections.

1,1- La Commission Electorale Nationale Indépendante, organe politique d'organisation et de supervision de toutes les opérations électorales (recensement, organisation des scrutins) jouit d'une autonomie de gestion financière. Elle a une composition paritaire équilibrée comme suit :

a) **Au niveau national**

Elle comprend 31 membres ainsi répartis :

- Un Président choisi d'accord parties parmi des personnalités tchadiennes reconnues pour leurs compétences, leurs expériences, leur intégrité morale et leur hauteur de vue ;
- Majorité présidentielle : quinze (15) membres dont un par parti représenté à l'Assemblée nationale ;
- Opposition démocratique : quinze (15) membres dont un par parti représenté à l'Assemblée nationale.

Le mandat des membres de la CENI est renouvelable à chaque consultation électorale.

Un représentant du parti en compétition ou un délégué du candidat assiste aux travaux de la CENI et de ses démembrements en qualité d'observateur.

b) **Au niveau décentralisé :**

Les démembrements de la CENI sur toute l'étendue du territoire (région, département commune, etc.) suivent, dans leur composition, la même formule de parité (X+X+1)

La CENI, en fonction des élections à organiser, constitue les démembrements appropriés (régionales, départementales, communales...).

1.2- **Les attributions et le fonctionnement**

La CENI et ses démembrements sont ainsi disposés :

* La CENI organise et supervise :

- toutes les élections (référendum, présidentielle, législatives, régionales, départementales et locales) ;
- le recensement électoral et la distribution des cartes d'électeurs.

Elle prend ses décisions par consensus, le cas échéant à Sa majorité qualifiée des 2/3. Au troisième tour à la majorité simple.

* Les démembrements de la CENI fonctionnent de façon analogue à l'organe mère. Leurs décisions sont soumises à celui-ci.

* La CENI et ses démembrements sont saisis, pendant le déroulement de la campagne et du scrutin, des violations et entorses aux lois et règlements, afin de prendre les mesures conservatoires ; ils transmettent immédiatement les cas portés à leur connaissance aux juridictions compétentes pour décision en référé.

1.3- **Le Bureau Permanent des Elections**

Le Bureau Permanent des Elections est une structure administrative et technique chargée d'effectuer, sous l'autorité de la CENI, toutes les opérations techniques liées au processus électoral.

Organe permanent, le Bureau Permanent des Elections est dirigé par un Directeur Général nommé par Décret sur proposition de la CENI.

Le Directeur Général du Bureau Permanent des Elections assure le Secrétariat de la CENI.

Le Bureau Permanent des Elections peut faire appel à toute compétence nationale ou internationale.

2- DU RECENSEMENT ELECTORAL

* Le recensement électoral se fera selon les normes les plus modernes, avec délivrance de cartes d'électeur comportant des données biométriques.

Un fichier électoral informatisé et sécurisé sera établi.

* Il sera établi dans chaque localité une liste électorale des agents des forces de défense et de sécurité.

* Le nombre d'électeurs par Bureau de vote sera de 300 électeurs au maximum, habitant dans un rayon n'excédant pas 5 km.

* Le Gouvernement organisera, au préalable, un recensement démographique afin de disposer des données actualisées et fiables sur la population tchadienne, de mieux cerner le corps électoral, et de bien déterminer le nombre de députés et de conseillers locaux des différentes circonscriptions électorales.

* Le Gouvernement saisira l'occasion de ce recensement pour établir les bases d'un état civil fonctionnel.

3- DES AMENAGEMENTS DU CODE ELECTORAL

3-1 : Du nombre de députés et de la circonscription électorale

* Le nombre de députés à l'Assemblée nationale ne sera pas pléthorique ; il sera fixé après détermination fiable du nombre total d'habitants, et plus particulièrement des habitants de chaque unité administrative.

* Le département est *la* circonscription électorale. Un nombre déterminé de députés lui sera attribué.

Au-dessus d'un seuil à déterminer, un député supplémentaire sera accordé à ta circonscription par tranche à déterminer.

La tranche d'habitants pour laquelle un (1) député supplémentaire est accordé sera déterminée après la mise à jour du découpage administratif et connaissance des données fiables de la population des différents départements.

Des correctifs seront envisagés pour les départements très étendus et peu peuplés.

3-2 ; Des *défais d'affichage des listes électorales*

Le corps électoral est convoqué six (6) mois avant la date du scrutin.
Les dates de clôture d'inscription sur les listes, le délai de publication des listes et les durées de campagne, seront ajustés de façon cohérente.

Les listes électorales doivent être affichées devant les Bureaux de vote au moins sept (7) jours avant la date du scrutin.

3-3 ; *Du montant de la caution*

Pour les législatives, le montant de la caution est fixé à 100 000 Francs CFA par candidat,

Pour les locales, (rurales, municipales, départementales et régionales) le montant de la caution est fixé à 50 000 Francs-CFA par liste.

3-4 : *Du vote par procuration*

Les dispositions de l'article 60 du Code électoral actuel sont complétées comme suit :
« Les formulaires de procuration, identiques sur tout le territoire national, sont contresignés par le Délégué de la CENI et déposés au démembrement du ressort du Bureau de vote correspondant quarante huit (48) heures avant la date du scrutin»,

3-5 ; *De la subvention de l'Etat aux partis politiques*

L'Etat apurera les arriérés de subvention dus aux partis politiques en vertu de la Charte des Partis Politiques (Loi n°45/PR/94, article 44).

L'Etat octroiera une subvention forfaitaire à tous les partis politiques légalisés.

Toutefois, pour les partis ayant participé aux dernières élections nationales, c'est la Loi 45/PR/94 révisée qui s'applique.

3-6 : *Du soutien aux candidats et aux partis politiques en compétition*

L'Etat soutiendra les candidats et/ou les partis politiques en compétition, notamment en :

- mettant à leur disposition les spécimens de bulletins de vote ;
- octroyant aux candidats et/ou partis en compétition des exonérations de certaines taxes pour l'acquisition des équipements et matériels liés à la campagne électorale en cours.

Les frais de campagne seront remboursés :

- pour la présidentielle, le plafond de dépenses remboursables est de cinq cent millions (500 000 000) de francs, si le candidat obtient un score d'au moins dix pour cent (10%) ;
- Pour les législatives, le plafond de dépenses remboursables est de dix millions (10 000 000) de francs, si la liste obtient un score d'au moins dix pour cent (10%);
- pour les locales, le plafond de dépenses remboursables est de cinq millions (5 000 000) de francs, si la liste obtient un score d'au moins dix pour cent (10%).

Les remboursements concernent trente pour cent (30%) des montants cités dûment justifiés.

3-7 ; De la mise à disposition à temps du matériel électoral

Le matériel non sensible (urnes, isoloir, lampes..) sera mis à la disposition des démembrements concernés de la CENI de manière à ce qu'il soit déployé à temps dans les Bureaux de vote.

Le matériel sensible (bulletins de vote, scellés, encre indélébile, formulaires de procès-verbal,..) sera disponible au niveau des démembrements de la CENI concernés quarante huit (48) heures au moins avant le jour du scrutin.

3-8 ; De la composition du Bureau de vote

Le Bureau de vote comprend cinq (5) membres désignés par le démembrement de la CENI concerné, en respectant autant que possible, la parité majorité/opposition, quinze (15) jours avant la date du scrutin. La CENI entérine cette désignation.

3-9 : De l'accès au Bureau de vote

Il y a lieu de se conformer à la Loi n°21/PR/2000 révisée par la Loi n°35/PR/2006 du Code électoral, article 43 nouveau.

Les délégués des candidats ou des représentants des partis en compétition dûment accrédités par la CENI doivent être autorisés à accéder à ces Bureaux de vote.

3-10 : De l'ouverture et de la fermeture des Bureaux de vote

Les Bureaux de vote s'ouvrent à six (6) heures et se ferment à dix sept (17") heures.

3-11 : Des urnes et de leur sécurité

Les urnes sont transparentes, munies de scellés en plastique numérotés, de couleurs différentes selon les étapes des opérations du scrutin.

3-12 : Du bulletin de vote

Il sera fait usage des bulletins de vote uniques à toutes les consultations électorales.

3-13 : Du vote des nomades

Les nomades votent le même jour que les autres citoyens.

Le Gouvernement et la CENI prendront toutes les dispositions indispensables (identification des nomades, localisation de leurs aires de stationnement le jour du scrutin, détermination adéquate des Bureaux de vote, mise en place du matériel électoral et des Bureaux de vote...) à cette fin.

3-14 : Du vote des Tchadiens de l'Etranger

Les Tchadiens de l'étranger, à l'instar de leurs concitoyens de l'intérieur, ont droit au vote et doivent voter le même jour que les Tchadiens de l'intérieur.

Ne peuvent prendre part au vote que les Tchadiens, remplissant les conditions de nationalité, jouissant de leurs droits civiques et régulièrement inscrits dans les représentations diplomatiques (Ambassades ou Consuls).

Le Gouvernement prendra toutes les dispositions permettant d'identifier et de recenser les citoyens tchadiens résidant à l'Etranger.

Leur inscription sur les listes électorales est de la responsabilité de la CEN1. *3-15 : Du vote des membres des Forces de défense et de sécurité*

Les membres des Forces de défense et de sécurité sont consignés le jour du scrutin.

Ils votent un (1) jour avant tes autres citoyens, en dehors des casernes, dans des Bureaux de vote supervisés par les civils.

Les délégués des candidats ou des représentants des partis en compétition dûment accrédités par la CENI doivent être autorisés à accéder à ces Bureaux de vote.

3-16 : De la remise du Procès-verbal de dépouillement

Le Président du Bureau de vote doit remettre à chaque représentant de parti politique ou délégué de candidat présent au dépouillement une copie du procès-verbal comme moyen de preuve opposable en cas de contestation.

3-17 : Du processus de centralisation et de publication des résultats par la CENI

Les résultats sont obligatoirement affichés aux Bureaux de vote, dès la fin du dépouillement.

Les résultats doivent être centralisés par les démembrements de la GENI concernés au niveau de la circonscription et en présence des représentants des partis ou des délégués des candidats.

La centralisation au niveau national se fera en présence des délégués des candidats ou des représentants des partis.

3-18 : Du mode de scrutin

Pour les circonscriptions à plusieurs sièges (rurales, municipales, départementales, régionales et législatives), le mode de scrutin est de liste à un tour. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, la répartition des sièges est faite à la proportionnelle avec attribution des sièges restants selon le système du plus fort reste.

3-19 : De l'institution des dispositifs permettant de constater les violations et irrégularités

La CENI et ses démembrements doivent disposer d'équipes mobiles permettant de constater les violations des dispositions légales pendant le déroulement de la campagne et le jour du scrutin.

Ils peuvent prendre des mesures conservatoires et saisir les instances judiciaires compétentes en référé.

3-20 : De l'observation des élections

Les Observateurs nationaux et internationaux sont accrédités par la CENI. Ils doivent pouvoir suivre toutes les opérations du processus électoral. Dans la mesure du possible, l'observation couvrira au moins la moitié des Bureaux de vote sur au moins 2/3 du territoire national.

Les avis des observateurs orientent la CENI, ainsi que les organes compétents, dans la surveillance, le contrôle, ainsi que pour les invalidations et annulations.

3-21; De l'invalidation de mandat d'un Député ou d'un Elu local

Un député ou un élu local (rural, municipal, départemental, régional) élu sous l'étiquette d'un parti politique ne peut changer de parti pendant son mandat, sous peine de voir ce mandat invalidé et le siège remis en jeu par une élection partielle.

En cas de dissolution de son parti, le député garde son mandat. Il peut rester non inscrit ou s'apparenter au Groupe parlementaire de son choix.

***- DE L'ENVIRONNEMENT GENERAL**

4-1 : De l'environnement démocratique et de la neutralité de l'Etat

La promotion de la démocratie implique que les institutions de l'Etat remplissent leurs missions avec efficacité et affichent une réelle neutralité politique. Aussi, les mesures suivantes seront prises de façon énergique et avec esprit de suite.

*Une dépolitisation et une démilitarisation de l'administration territoriale. A cette fin, seront nommés, aux postes de Chefs de circonscriptions administratives, des personnalités ayant une formation et une expérience suffisantes d'une part, et faisant preuve de probité d'autre part.

«Les Chefs de circonscriptions administratives et leurs collaborateurs (Sultans, Chefs de canton, de village, de quartier ou de carré), ainsi que les responsables et agents des forces de défense et de sécurité sont interdits d'activités militantes partisans. S'ils le désirent ou voudraient s'engager dans

des Compétitions électorales, ils doivent au préalable renoncer à leurs charges et fonctions.

Toute intervention de leur part dans les activités des partis politiques entraînera des sanctions exemplaires pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'assumer des fonctions de responsabilité dans l'administration territoriale et au sein des forces de défense et de sécurité.

* Le Gouvernement mettra en œuvre les résolutions des états généraux de l'armée.

*Les journalistes exercent leur profession en toute liberté et responsabilité.

*La Radiodiffusion Nationale Tchadienne (RNT) et la Télévision Tchadienne (TVT) feront l'objet, de la part du Gouvernement, d'une attention toute particulière afin d'assurer une bonne couverture territoriale.

*Le Gouvernement renforcera les capacités du système judiciaire en assurant son indépendance et une présence effective des magistrats de carrière dans les diverses localités,

»Le Gouvernement négociera un Pacte social avec les partenaires sociaux (Syndicats et Patronat) pour assurer une paix sociale durable.

4-2 ; De la nécessité d'une plus grande participation citoyenne à la vie politique

Devant la désaffection croissante des populations face au processus électoral, les partis politiques de la majorité présidentielle et les partis politiques de l'opposition démocratique conviennent, outre les mesures déjà préconisées, de faire en sorte que :

* les partis politiques aient un caractère national, par la diversité des origines ethniques et régionales de leurs militants, par une vision nationale des problèmes de nos sociétés et de l'Etat, et par un programme de dimension nationale ;

* des sessions de formation décentralisées ciblent les responsables et militants des partis politiques, les militants des associations souvent sollicités comme observateurs, les responsables de l'administration civile et militaire, ainsi que les chefs traditionnels généralement assesseurs ;

* les partis politiques puissent circuler et mener leurs activités sans entraves sur toute l'étendue du territoire national ;

* le citoyen soit réellement libre de ses choix politiques, libre d'adhérer au parti de son choix, sans conséquences sur ses activités professionnelles ;

*soit élaboré et adopté le Statut de l'Opposition démocratique ;

* l'Etat, tout en menant sa part de travail d'éducation civique (spots occasionnels, insertion ou renforcement de l'éducation civique dans le programme d'enseignement dès le primaire), soutienne Ses partis politiques, les organisations de la société civile et diverses ONG, dans le cadre du renforcement des capacités et des subventions, pour que ceux-ci développent des activités conséquentes de sensibilisation de leurs militants et de l'ensemble de la population.

La CENI jouera un rôle important dans le travail de sensibilisation en matière électorale.

4-3 : Du Conseil Constitutionnel, de la Cour Suprême et du Haut Conseil de la Communication

Le Conseil Constitutionnel et la Cour Suprême doivent dire le droit, en dehors de toute considération politique partisane et améliorer la qualité de leurs prestations. Leurs membres doivent scrupuleusement observer une obligation de réserve.

Il sera révisé le statut des membres de la Cour Suprême de manière à assurer un renouvellement périodique à l'instar des membres du Conseil Constitutionnel. Ils ne seront plus inamovibles.

Les délégués des candidats ou tes représentants des partis en compétition, ainsi que ceux du Comité de Suivi et d'Appui, assistent aux délibérations du Conseil Constitutionnel et de la Cour Suprême en qualité d'observateurs.

Les responsables des institutions désignant les membres du Conseil Constitutionnel et de la Cour Suprême veilleront à ce que les personnes nommées remplissent effectivement les critères prévus par la loi. En cas d'insuffisance, le ou les membres seront remplacés selon les mêmes modalités.

L'Etat doit doter le Haut Conseil de la Communication des moyens adéquats lui permettant de suivre tous les médias (publics et privés) et de remplir avec efficacité sa mission.

Le Haut Conseil de la Communication veillera à l'accès équitable et au traitement identique des candidats et partis en compétition aux médias.

Il veillera à ce que l'information relative aux candidats soit traitée avec équité.

Les journalistes devront afficher une stricte neutralité dans la présentation des candidats et des partis, des propos et des programmes de ceux-ci.

La CENI et le HCC devront laisser les médias publics et privés couvrir librement et en toute responsabilité les opérations électorales, y compris le jour du scrutin (informations et commentaires sur le déroulement du scrutin et sur les résultats partiels).

4-4 : *Des conséquences techniques et politiques du report des législatives* Compte

tenu de la nécessité, notamment, de :

- mettre à jour le découpage administratif,
- estimer le nombre d'habitants de chaque entité administrative : village, ferrick, canton, sous-préfecture, département, région et arrondissement pour les villes de N'Djamena, Moundou, Abéché et Sarh...
procéder au recensement électoral avec établissement des listes électorales et d'un fichier sécurisé,

mettre en œuvre les mesures propres à stabiliser l'environnement sécuritaire et à dépolitiser l'Administration publique ainsi que les grandes institutions de l'Etat.

Compte tenu des avis techniques qui situent le délai nécessaire au dernier trimestre de l'an 2009 :

il est convenu, pour accompagner l'exécution du programme ci-dessus énoncé, de proroger, pour cause de force majeure, la législature en cours, jusqu'à la mise en place d'une nouvelle Assemblée nationale élue.

Les lois découlant du présent Accord Politique ne peuvent subir des modifications susceptibles de les dénaturer ou de les détourner de leurs objectifs.

Les partis politiques signataires invitent les plus hautes autorités de l'Etat à s'investir afin d'assurer la réussite du programme prévu par cet Accord.

Pour la bonne exécution du présent Accord, les partis politiques signataires s'accordent à préserver l'esprit de consensus qui a prévalu pendant leurs discussions.

Aussi s'engagent-ils, pour la recherche de la paix et la mise en œuvre des mesures découlant du présent Accord, à participer sous la responsabilité du Président de la République, à la gestion des affaires publiques, y compris dans le cadre du Gouvernement.

Le Gouvernement exécutera les réformes et les programmes issus de l'Accord en conformité avec le chronogramme arrêté par le Comité de Suivi et d'Appui.

4-5 : *De l'environnement sécuritaire*

Le Gouvernement de la République se donnera les moyens d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, et la sécurité des élections et la libre circulation des candidats et des acteurs politiques en général.

Les partis politiques signataires s'engagent à privilégier la solution de tous les conflits par la négociation et le dialogue, y compris avec l'opposition armée.

A cet effet, une déclaration sera faite à l'attention de l'opposition armée et de l'opposition tchadienne à l'extérieur.

5- PU SUIVI DE LA BONNE APPLICATION DU PRESENT ACCORD POLITIQUE

Les partis politiques signataires du présent Accord conviennent d'assurer le suivi et l'évaluation mensuels des engagements pris par la mise en place d'un Comité de Suivi et d'Appui. Celui-ci fait des recommandations au Gouvernement à cet effet.

Le Comité de Suivi et d'Appui aura pour attribution de veiller à l'application stricte du présent Accord selon le calendrier arrêté.

Le Comité de Suivi et d'Appui comprendra les représentants de haut niveau des partis politiques et des institutions en charge ou impliquées dans la mise en œuvre des termes de l'Accord Politique. Il sera ainsi constitué :

Cinq (5) membres des partis de la majorité ;

Cinq (5) membres des partis de l'opposition ;

Des Représentants de la Présidence de la République, du Gouvernement et de l'Assemblée nationale, en qualité de personnes ressources avec voix non délibératives ;

Des Représentants de la Communauté Internationale : l'Union européenne, l'Union africaine, les Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie en qualité d'observateurs. Ils jouent le rôle de facilitateurs.

Le Comité de Suivi et d'Appui met en place, lors de sa première séance, un Bureau comprenant un Président, un Vice-président et deux Rapporteurs désignés parmi les représentants des Partis, alternativement, pour une durée de six (6) mois. Le Secrétariat est appuyé par les partenaires internationaux intervenant dans le Comité de Suivi et d'Appui.

Le Comité de Suivi et d'Appui élaborera, en concertation avec le Gouvernement, dans un délai n'excédant pas un mois après la date de signature du présent Accord, un calendrier d'exécution de ce programme.

Il veillera à ce que la nomination des membres du Conseil constitutionnel, de la Cour Suprême et des chefs de circonscriptions territoriales se fasse dans le strict respect des critères prévus par loi.

Le Chef de Délégation de la Commission européenne reçoit des Partis Politiques et des institutions concernées au plus tard deux (2) semaines après la signature de l'Accord, la liste nominative de leurs représentants au sein du Comité de Suivi et d'Appui. Il organise la première réunion. Les réunions suivantes seront sous la responsabilité du Bureau qui sera mis en place.

Le mandat du Comité de Suivi et d'Appui prend fin avec la mise en place de l'Assemblée nationale élue.

Pour la mise en œuvre du présent Accord Politique, les partis politiques de la Majorité présidentielle et les partis politiques de l'Opposition démocratique sollicitent l'appui des partenaires internationaux, notamment l'Union africaine, l'Union européenne, les Nations Unies et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Ils encouragent l'Union européenne et les Nations Unies à poursuivre leurs initiatives en vue du renforcement des capacités des partis politiques, des organisations de la société civile et des Institutions de l'Etat.

6- DES DISPOSITIONS FINALES

Les Partis politiques signataires appellent le peuple Tchadien et en particulier : les associations de défense des droits de l'homme, les syndicats, les organisations féminines et des jeunes, à adhérer à ce processus de paix véritable et de développement durable que sous-tend le présent Accord Politique.

Le présent Accord Politique est ouvert à tous les partis politiques légalisés.

Le Rapport Général et la Déclaration à l'intention de l'Opposition armée font partie Intégrante du présent Accord.

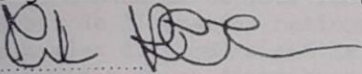
Le Président de la République est garant de l'exécution du présent Accord.

Fait à N'Djamena, le 13 août 2007

En qualité d'Observateur :

La Présidence locale de l'Union européenne

La Délégation de la Commission européenne

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'La Délégation de la Commission européenne'.

ANNEXE 6 : Accord entre le gouvernement du Tchad et le FROLINAT du 16 septembre 1977

S/12888
Français
Annexe
Page 1

Annexe

Accord entre le Gouvernement du Tchad et le Front
de libération national tchadien-Forces populaires
de libération daté du 16 septembre 1977

1. Des pourparlers se sont tenus à Khartoum du 2 au 15 septembre 1977 entre la délégation du Gouvernement de la République du Tchad conduite par le colonel Djime Mamari Ngakinar, vice-président du Conseil supérieur militaire, et la délégation des Forces populaires de libération (forces armées du Nord) conduite par M. Hissein Habre, président du Conseil de commandement des forces armées du Nord.

Les deux délégations étaient composées comme suit :

Du côté gouvernemental

1. Le colonel Djime Mamari Ngakinar
Vice-Président du Conseil supérieur militaire.
2. M. Kotiga Guerinan
Ministre de l'intérieur et de la sécurité.
3. M. Kérim Togoi
Ministre de l'économie, du plan et des transports.
4. M. Galmal Youssoubomi Kirmiss
Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération.
5. M. Boukar Abdoul
Directeur général aux affaires étrangères.
6. M. Mahamat Abdelkerim
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad à Khartoum.
7. M. Mahamat Senoussi
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad à Tripoli (désigné).

Du côté des forces armées du Nord

1. M. Hissein Habre
Président du Conseil de commandement des forces armées du Nord.
2. M. Mahamat Nouri
Inspecteur général des forces armées du Nord.
3. M. Taha Youssouf
Adjoint Etat-Major forces armées du Nord.
4. M. Ali Tahier
Secrétaire, Conseil de commandement des forces armées du Nord.

/...

2. Le but de ces pourparlers était d'arriver à une formule de solution pacifique au conflit armé qui sévit au Tchad entre les Forces armées tchadiennes et les Forces populaires de libération (forces armées du Nord), de poser les fondements de l'unité nationale, et de créer un climat politique et social favorable à la mobilisation des potentiels et des énergies humaines et matérielles au service du développement du Tchad.

3. Les deux délégations se sont entretenues séparément avec le président Nimeiri dans la matinée du dimanche 4 septembre 1977, et avec le Dr Mansour Khaliâ, alors Ministre des affaires étrangères, dans la soirée du jeudi 1er septembre 1977. Des réunions ont eu lieu entre les deux délégations en présence de M. Izzeldine Hamid, ministre d'Etat près du Conseil des ministres, représentant du président Nimeiri, le vendredi 2 septembre, le dimanche 4 septembre, le mercredi 7, le jeudi 8, le vendredi 9, dimanche 11, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16.

Ont également participé à ces réunions du côté soudanais :

1. M. Khalifa Karrar
Chef adjoint de la Sûreté nationale.
2. Dr Nur Eldine Satti
Premier Secrétaire aux affaires étrangères.

4. Dans les entretiens qu'il a eus avec les deux délégations, le président Nimeiri a affirmé que le Soudan et l'Egypte se porteront garants de l'application de l'accord qui découlera de ces pourparlers, et qu'ils apporteront au Tchad toute assistance susceptible de renforcer l'unité nationale et de favoriser le développement économique et social au Tchad.

5. Les deux parties sont tombées d'accord sur les principes suivants :

a) L'existence d'une volonté politique réelle pour arriver à une solution globale du problème actuel.

Les deux parties sont également animées par un sentiment de responsabilité nationale, et par la certitude que dans le contexte actuel la paix et la réconciliation sont la seule solution aux conflits qui opposent depuis une douzaine d'années les frères au Tchad.

b) Les conditions et les circonstances objectives sont plus que jamais réunies pour mettre fin aux conflits armés. D'où la nécessité d'arriver à un accord le plus tôt possible.

c) Les deux parties sont conscientes qu'il y a des forces extérieures qui exploitent les conflits politiques au Tchad en leur faveur. L'occupation d'une partie du territoire tchadien n'est qu'un exemple flagrant de ce fait. Dans ces circonstances, l'unité nationale est rendue encore plus essentielle pour faire face à l'ennemi commun.

/...

d) Les deux parties expriment leur confiance l'une vis-à-vis de l'autre et font preuve de franchise et de clairvoyance en vue d'instaurer la paix et de trouver une solution juste et durable qui prendra en considération les réalités politiques au Tchad et les composantes sociales et culturelles qui imposent au régime en place et aux organisations de l'opposition la tâche de devoir arriver à une formule qui satisfera les aspirations des différentes parties.

e) Les deux parties affirment leur volonté de voir aboutir ces pourparlers et les démarches et les mesures qui suivront dans un climat de secret absolu afin que les campagnes de propagande hostiles n'y trouvent pas matière féconde et pour que ces efforts ne soient pas mal interprétés par certains cercles ennemis.

6. Les deux parties sont tombées d'accord pour que la première démarche vers la réalisation de l'unité nationale au Tchad soit l'amnistie générale en faveur de tous les opposants politiques se trouvant à l'intérieur ou à l'extérieur du Tchad. Aussitôt, le Conseil supérieur militaire, le Conseil de commandement des forces armées du Nord, et tous les autres fronts qui se rallieront à cet accord, ordonneront le cessez-le-feu. C'est seulement à ce moment-là que le climat sera favorable à l'exécution des démarches suivantes :

7. La proclamation de l'amnistie générale et le cessez-le-feu seront suivis par la libération de tous les détenus et prisonniers politiques.

8. Les mesures nécessaires seront entreprises très rapidement pour la constitution d'un gouvernement provisoire d'union nationale dans lequel participeront les représentants des principaux mouvements de l'opposition et des différentes couches sociales.

Dans ce but, des consultations auront lieu entre le Conseil supérieur militaire, la ou les directions des mouvements de l'opposition qui choisiront de se rallier à l'amnistie générale et à l'appel à la réconciliation nationale.

9. Le gouvernement provisoire ou le gouvernement d'union nationale provisoire mettra sur pied un programme politique détaillé qu'il s'engagera à mettre en application très rapidement selon un emploi du temps précis.

Les points suivants doivent figurer dans ce programme politique :

- a) Elections générales en vue d'élire une Assemblée constituante.
- b) Elaboration d'une nouvelle constitution et mise sur pied de nouvelles institutions.
- c) Réorganisation des forces armées, de la gendarmerie, de la police et de la garde nationale et nomade.
- d) Mise sur pied d'un plan de travail en vue de libérer les territoires tchadiens occupés.
- e) Révision des accords inégaux et injustes en vigueur avec les pays étrangers.

/...

- f) Consolidation des relations avec les pays arabes, africains et autres pays amis.
- g) Relance économique et prise en mains des secteurs clefs de l'économie nationale.
- h) Réorganisation de l'administration centrale et territoriale, ainsi que des grands services étatiques et para-étatiques.
- i) Reconstruction des régions dévastées du fait du conflit armé.
10. Engagement réel et sincère de réconciliation avec toutes les autres tendances de l'opposition.
11. Garantie et respect des droits légaux de tous les citoyens tchadiens ainsi que des libertés fondamentales : liberté d'expression, de mouvement, de réunion, de presse, etc.
12. L'intégration des forces armées du Nord dans l'armée nationale tchadienne est acceptée. Les modalités pratiques de leur intégration, de leur cantonnement et le règlement des questions matérielles et administratives, seront arrêtés après l'amnistie générale et le cessez-le-feu par une commission militaire mixte composée des éléments des deux parties, selon les principes suivants :
- a) Il ne pourra être procédé à aucune mutation ou affectation individuelle hors des forces armées du Nord, pendant la période transitoire.
- b) Le stationnement s'effectuera dans une région militaire selon des unités dont les effectifs ne peuvent être inférieurs à une compagnie.
13. Formation d'une commission politico-militaire bipartite chargée de la surveillance et de la mise en exécution de l'accord. Le cas échéant, avec la participation de la partie soudanaise, cette commission se transformera en commission d'arbitrage des différends relatifs aux clauses de l'accord.
14. Lors de la mise en application de l'accord, les forces armées du Nord diffuseront sur les antennes de la Radio nationale et dans la presse un communiqué en plusieurs langues. Le Gouvernement tchadien sera informé au préalable de la teneur du communiqué.

Fait à Khartoum, le 16 septembre 1977.

Chef de délégation du Gouvernement
du Tchad

Colonel Djime Mamari NGAKINAR,
Vice-Président du Conseil supérieur militaire

Chef de délégation des forces
armées du Nord

Hissein HABRE,
Président du CCFAN

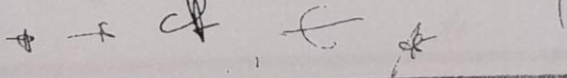
Izzeldine HAMID
Ministre d'Etat près du Conseil des ministres,
Représentant du président NIMEIRI

ANNEXE 7 : Accord de Syrte 2007

ACCORD DE PAIX ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD ET LES MOUVEMENTS CI-APRES:

- Union des Forces pour le Développement et la Démocratie (UFDD) .
 - Rassemblement des Forces pour le Changement (RFC).
 - Concorde Nationale Tchadienne (CNT) .
 - Union des Forces pour la Démocratie et le Développement Fondamentale(UFDDF).
- Conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et des traités de l'Union Africaine, de la Communauté des Etats Sahélo-sahariens relatives au règlement des conflits par la voie pacifique,
- Répondant à l'appel du Frère Guide MOAMMAR AL GHADDAFI, guide de la Révolution du Grand Fatch, Haut Médiateur de la Paix dans l'espace CEN-SAD, et la médiation louable de son Excellence Omar Hassan Al Bashir, Président de la République du Soudan.
- Conscients de la nécessité de l'instauration d'une paix juste et durable sur l'ensemble du territoire national tchadien, et convaincu de la volonté claire du Gouvernement de la République du Tchad et des mouvements ci-après:-
- Union des Forces pour le Développement et la Démocratie (UFDD)
 - Rassemblement des Forces pour le changement (RFC)
 - Concorde Nationale Tchadienne (CNT)
 - Union des Forces pour la Démocraties et le Développement Fondamentale(UFDDF),
- pour privilégier le dialogue dans la résolution des problèmes du pays.
- Résolus à consolider l'Etat de Droit, la réalisation du développement économique et du progrès social, le plein exercice des libertés fondamentales sur la base de l'égalité des citoyens;

Le Gouvernement de la République du Tchad et les Mouvements politico-militaires ci-après: Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD), Rassemblement des Forces pour le Changement (RFC), Concorde Nationale Tchadienne (CNT), Union des Forces pour la



Démocratie et le développement Fondamentale (UFDD) conviennent de ce qui suit:-

Article 1

Le respect total de la Constitution de la République du Tchad.

Article 2

Le cessez-le feu immédiat à compter de la date de signature de cet accord.

Article 3

L'Amnistie Générale à l'endroit des membres civils et militaires des Mouvements signataires de cet accord, et la libération des prisonniers des deux parties.

Article 4

La participation des mouvements signataires du présent accord à la gestion des affaires de l'Etat. Ils seront représentés à tous les niveaux du pouvoir exécutif conformément à l'accord conclu entre les deux parties.

Article 5

Les Mouvements signataires du présent accord peuvent, s'ils le désirent constituer un, ou des parties politiques conformément aux dispositions et textes régissant la vie politique en République du Tchad.

Article 6

L'intégration des Forces des Mouvements signataires de cet accord dans les rangs des forces de Défenses et de Sécurité et des formations paramilitaires, conformément au statut et règlement en vigueur. Cette mesure s'appliquera en concomitance avec la collecte des armes. ↗



Article 7

Le stationnement des Forces des Mouvements dans leur position actuelle en attendant de les intégrer dans l'armée tchadienne. La Grande Jamahiriya, le Tchad et le Soudan collaboreront afin de subvenir aux dépenses nécessaires jusqu'à leur réinsertion dans les Forces Tchadiennes, ou leur démobilisation et leur désarmement dans une période de trois mois à compter de la date de la signature de cet accord.

Article 8

La réhabilitation dans leurs droits des militaires radiés et des fonctionnaires civils écartés dans leur cadre d'origine, et ouvrir la porte à l'insertion des autres cadres suivant leurs compétences.

Article 9

La mise en place d'un Comité de concertation entre le Gouvernement du Tchad et les Mouvements signataires du présent accord pour déterminer la participation de ces Mouvements à tous les niveaux du pouvoir exécutif.

Article 10

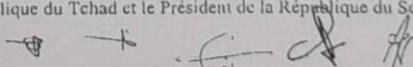
Les médiateurs sont garants de l'application de cet accord.

Article 11

Un Comité présidé par la Grande Jamahiriya et constitué par le Soudan, des représentants du Gouvernement du Tchad et les Mouvements signataires de l'accord sous l'auspice du Guide Moammar Al Ghaddafi pour superviser et assurer le suivi de l'exécution de cet accord.

Article 12

Une Réunion nationale Tchadienne se tiendra à Tripoli (Grande Jamahiriya) en présence des représentants du gouvernement Tchadien et les Mouvements signataires de l'accord, et tous les partis politiques et les institutions de la société civile dans le but d'apporter leur soutien à cet accord sous les auspices du guide de la Révolution, le Président de la République du Tchad et le Président de la République du Soudan.



Fait à Syrte : 20 / 10 / 2007

Les signatures

Pour la République du Tchad

Pour L'Union des Forces pour le
Développement et la Démocratie (UFDD)

A. Idriss

Pour le Rassemblement des Forces
pour le Changement
(RFC)

Pour le Concorde National Tchadien
(CNT)

[Signature]

Pour L'Union des Forces pour le Développement et la Démocratie
Fondamentale (UFDDF).

Pour La Grande Jamahiriya Arabe
Libyenne Populaire Socialiste

Pour la République du Soudain

ELSAMANI ELWASILA ELSAMANI
STATE MINISTER FOR FOREIGN AFFAIRS

Pour la Communauté des Etats du Cen-Sad

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DE SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES ANNEXES	v
LISTE DES PHOTOS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	2
II. PROBLEME DE RECHERCHE	3
III. REVUE DE LA LITTERATURE.....	4
IV. PROBLEMATIQUE	10
A. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	11
➤ Questions secondaires	11
B. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE	11
➤ Hypothèse générale	12
➤ Hypothèses secondaires	12
V. OBJECTIFS ET INTERETS DE LA RECHERCHE	12
1. Objectif principal :.....	12
2. Intérêt de cette recherche	13
VI. CADRE THEORIQUE	13
1. La théorie du champ	14
2. L'analyse stratégique.....	15
3. La théorie de conflit.....	16
VII. PRESENTATION METHODOLOGIQUE	18
1. La délimitation du sujet	18
2. Les outils de collecte de données	19
3. TECHNIQUES D'ECHANTILLONNAGE ET TRAITEMENT DES DONNEES.....	21
4. LES DIFFICULTES RENCONTREES	23
VIII. CLARIFICATION CONCEPTUELLE	24
1. Conquête du pouvoir	24
2. Contexte démocratique	25
CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ACTUEL DU TCHAD	27

I.	PAYSAGE SOCIOPOLITIQUE DU TCHAD EN CONTEXTE MONOLITHIQUE ..	28
I.1.	Rôle de la colonisation dans la formation identitaire nord-sud du Tchad	28
I.2.	Retour de l'autoritarisme et l'émergence du premier mouvement politico-militaire FROLINAT	31
I.3.	Rôle des acteurs politiques dans l'éclosion de la guerre civile de 1979	34
II.	CHAMP POLITIQUE TCHADIEN A L'ERE DE LA DEMOCRATIE : ENTRE CRISPATIONS POLITIQUES ET VIOLENCES POLITICO-MILITAIRES.....	37
II.1.	Echec du processus démocratique : l'expression d'une conférence nationale souveraine ratée	38
II.2.	Instabilité constitutionnelle et l'effervescence politique	40
II.3.	Crise de la conquête du pouvoir au Tchad en contexte démocratique	42
III.	SITUATION SOCIOECONOMIQUE ET GOUVERNANTE AU TCHAD	45
III.1.	Situation économique	45
III.2.	Situation sociale	46
III.3.	Gouvernance.....	48
	CHAPITRE 2 : CARTOGRAPHIE DU CHAMP POLITIQUE TCHADIEN EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE	50
I.	PARTIS POLITIQUES DU TCHAD	51
I.1.	Mouvement Patriotique du Salut (MPS).....	51
II.	MOUVEMENTS POLITICO-MILITAIRES.....	60
II.1.	Aperçu sur les acteurs politico-militaires au Tchad	60
II.2.	Principaux acteurs politico-militaires sous le régime du MPS.....	62
III.	GRANDES FIGURES POLITIQUES DU TCHAD.....	63
III.1.	Marechal Idriss Deby Itno	64
III.2.	SALEH KEBZABO	66
III.3.	ASSOYONGAR SUCCES MASRA	67
III.4.	MAHAMAT MAHDI ALI.....	68
	CHAPITRE 3 : ENJEUX DE CONQUETE DU POUVOIR EN CONTEXTE DEMOCRATIQUE AU TCHAD.....	70
I.	CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL D'ACCESSION AU POUVOIR	71
I.1.	Système électoral du Tchad	72
I.2.	Administration électorale.....	73
I.3.	Contentieux électoral	75
II.	MECANISMES DE CONQUETE ET DE CONSERVATION DU POUVOIR. Le cas du parti MPS.....	76
II.1.	Formation des alliances électorales	78
II.2.	Prolifération des bureaux de soutien	79
II.3.	Fabrication des partis politiques satellites	82
II.3.	Cooptation des chefs de partis d'opposition.....	83

II.4. Intermédiation des chefs traditionnels	84
II.5. Utilisation du corps militaire comme son électeur d'office	85
III. STRATEGIES DE CONQUETE DU POUVOIR PAR LES ACTEURS POLITIQUES DE L'OPPOSITION	88
III.1. Lutte armée comme moyen dévolution du pouvoir	89
III.2. Propagande politique comme instrument des mobilisations de masses	90
III.3. Formation des coalitions politiques et électorales mais limitées	96
CHAPITRE 4: QUETE DU POUVOIR ET STABILITE SOCIOPOLITIQUE AU TCHAD	
99	
I. INFLUENCE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS L'INSTABILITE POLITIQUE AU TCHAD	100
I.1. Politique tchadienne de la France	100
I.2. France et coups d'Etat au Tchad	101
I.3. Main mise de la France sur la construction étatique du Tchad	103
II. IMPASSE DE LA DEMOCRATIE TCHADIENNE.....	105
II.1. De la démocratie a la « démocrature »	105
II.2. Construction hégémonique du pouvoir de l'Etat	108
II.3. Confusion entre chef de l'Etat et institutions de la République : vers une personnification du pouvoir	110
III. DESENCHANTEMENT DU CHAMP POLITIQUE.....	112
III.1. Emergence du clientélisme électoral comme stratégie de conservation du pouvoir ..	113
III.2. Usage du sentiment ethnique comme stratégie des luttes politiques	116
III.3. Politisation des chefferies traditionnelles.....	118
CONCLUSION GENERALE	120
BIBLIOGRAPHIE	129
ANNEXES	141
TABLE DES MATIERES	160